

L'APPEL COMMUN DE TOUS LES PROPHÈTES

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ


MONOTHÉISME

2^e édition



L'appel commun de tous les Prophètes

HALIS BAYANCUK
(Ebu Hanzala)

« Nous avons envoyé dans chaque communauté un
Messenger, [pour leur dire] : "Adorez Allah et écarterez-vous
du Taghout." »

(16/An-Nahl, 36)



MONOTHÉISME



L'appel commun de tous les Prophètes

HALIS BAYANCIK
(Ebu Hanzala)

Préparation technique : Mise en page

Les éditions Monothéisme

Corrections

Les éditions Monothéisme

Imprimerie : Lieu d'impression

İmak Ofset Basım Yayın A.Ş.

Akçaburgaz Mah. 137. Sok. No: 12

Esenyurt/Istanbul - Sertifika No: 71320

Sertifika No: 45822

ISBN : 978-605-71764-9-3

2ème édition, 05/2024

Contact : Email

leseditionsmonotheisme@gmail.com

Téléphone

+90 543 225 50 56

Adresse

P.K. 51 Güneşli Merkez PTT

Bağcılar/İstanbul

Siège

Kirazlı Mah. Mahmutbey Cad. No. 120/A

Bağcılar/İstanbul

TABLE DES MATIÈRES

ALLOCATION D'INTRODUCTION	9
INTRODUCTION	11
LA PAROLE DE L'UNICITÉ : POURQUOI ?	15
I. Cette parole est l'appel commun de tous les Prophètes	15
II. Le sens de cette parole est identique au but de notre création	29
III. Différence entre nous et les premiers qui ont prononcé cette parole	32
IV. L'importance de cette parole	37
LE SENS DE LA PAROLE DE L'UNICITÉ	43
I. Qu'est-ce qu'une divinité et une adoration ?	44
II. L'utilisation du mot « adoration » dans le Coran	47
A. Donner le droit de légiférer à autrui est une adoration	47
B. L'invocation est une adoration	52
C. L'obéissance absolue est une adoration	54
III. L'explication détaillée de la parole de l'unicité	56
A. Qu'est-ce qu'une divinité ?	56
B. Pourquoi Allah (esi) est le seul qui mérite l'adoration ?	60
Les preuves qu'Allah (esi) est la seule divinité	61
C. L'explication dans le coran de prendre Allah (esi) pour divinité	64
D. Ceux qui s'opposent à l'invitation à Lailahaillallah	70
IV. La mauvaise explication de la parole de l'unicité	76
LES CONDITIONS DE LA PAROLE DE L'UNICITÉ	81
I. Le reniement du Taghout	85
A. Explication du terme « Taghout »	89
1. Le Taghout est celui qui fait sortir de la lumière de la révélation vers les ténèbres de la mécréance	93
a. Satan	95
b. Les prêcheurs de la démocratie (les partis politiques)	99
c. Les institutions éducatives contraires à l'Islam	101
d. Le ministère des affaires religieuses	104
e. La télévision/Internet/Les écrans	107
f. Les passions, les envies et les désirs mondains	112
2. Les Tawaghits sont les lois en dehors de celles d'Allah (esi) et ceux qui les établissent	115
a. Les gouverneurs et les parlementaires	117
b. Les tribunaux de mécréances et de polythésismes	118



3. Les Tawaghits sont les voies et les armées dont la lutte n'est pas pour Allah (esi)	123
4. Le Taghout est toute chose adorée en dehors d'Allah (esi) ..	131
B. Comment renier le Taghout ?	132
1. La lutte d'Ibrâhîm face au Taghout	134
a. S'éloigner de ceux qui adorent le Taghout	135
b. S'éloigner du Taghout	137
c. Reconnaître la mécréance du Taghout et de ses adeptes ..	138
La nécessité de reconnaître la mécréance du Taghout	140
Reconnaître la mécréance du Taghout est une condition de la parole de l'unicité	140
Reconnaître la mécréance du Taghout est une nécessité du désaveu du polythéisme	142
Reconnaître la mécréance du Taghout, c'est se satisfaire du jugement d'Allah (esi) et le nommer comme Il l'a fait	143
Notre traitement envers le Taghout dépend du jugement qu'on lui accorde	144
d. Une haine et une inimitié éternelle	151
2. La lutte d'Ibrâhîm par les actes	152
C. Ceux qui ont foi au Taghout	154
II. Prononcer cette parole avec science	155
A. La parole de l'unicité renvoie à la condition de science	156
B. La connaissance de cette parole provient de la nature saine ..	158
C. De nos jours, les gens se sont détournés de cette parole	162
III. Prononcer cette parole avec certitude sans tomber dans le doute	165
A. Que faire pour préserver la certitude ?	166
1. Apprendre la science	166
2. Demander l'aide d'Allah (esi)	168
3. S'éloigner des gens du doute (des ambiguïtés)	169
B. Les soupçons qui nous viennent à l'esprit causent-ils des dommages à la parole de l'unicité ?	171
Que faire lorsque des soupçons nous viennent à l'esprit ?	172
IV. Prononcer cette parole avec sincérité et droiture	175
La sincérité	176
1. La sincérité qui nettoie du polythéisme	177
2. La sincérité qui purifie de l'ostentation	179
3. Comment comprendre que nous faisons preuve de droiture et de sincérité ?	183



V. Aimer les partisans de cette parole et détester ses ennemis ..	185
A. L'amour d'Allah (esi)	185
B. L'amour du Messager d'Allah (esi)	187
C. Aimer les croyants	188
D. Détester les ennemis de cette parole	189
VI. Mettre en pratique les impératifs de cette parole	195
VII. Mourir sur cette parole	200
Que faire pour préserver notre croyance ?	202
BIBLIOGRAPHIE	209

LISTE DES ABRÉVIATIONS

(esi)	Exalté soit-il
(pbsl)	Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui
(psl)	Que la paix soit sur lui
(pse)	Que la paix soit sur elle (ou eux)
(aa)	Qu'Allah l'agrée
(afm)	Qu'Allah lui fasse miséricorde

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِنَّ الْحَمْدَ لِلَّهِ نَحْمَدُهُ وَنَسْتَعِينُهُ، وَنَسْتَغْفِرُهُ،
وَنَعُوذُ بِاللَّهِ مِنْ شُرُورِ أَنْفُسِنَا، وَمِنْ سَيِّئَاتِ أَعْمَالِنَا، مَنْ
يَهْدِهِ اللَّهُ فَلَا مُضِلَّ لَهُ، وَمَنْ يَضِلَّ فَلَا هَادِيَ لَهُ،
وَأَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ،
وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ حَقَّ تُقَاتِهِ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا

وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ ﴿١٠٢﴾﴾ آلِ عِمْرَانَ/١٠٢

﴿يَا أَيُّهَا النَّاسُ اتَّقُوا رَبَّكُمُ الَّذِي خَلَقَكُمْ مِنْ نَفْسٍ وَاحِدَةٍ
وَخَلَقَ مِنْهَا زَوْجَهَا وَبَثَّ مِنْهُمَا رِجَالًا كَثِيرًا وَنِسَاءً وَاتَّقُوا
اللَّهَ الَّذِي تَسَاءَلُونَ بِهِ وَالْأَرْحَامَ إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلَيْكُمْ

رَقِيبًا ﴿١﴾﴾ النِّسَاءِ/١

﴿يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا

﴿٧﴾﴾ يُصْلِحْ لَكُمْ أَعْمَالَكُمْ وَيَغْفِرْ لَكُمْ ذُنُوبَكُمْ وَمَنْ يُطِيعِ

اللَّهَ وَرَسُولَهُ فَقَدْ فَازَ فَوْزًا عَظِيمًا ﴿٧١﴾﴾ الْأَحْزَابِ/٧١-٧٠

أَمَّا بَعْدُ فَإِنَّ خَيْرَ الْحَدِيثِ كِتَابُ اللَّهِ، وَخَيْرَ الْهَدْيِ هَدْيُ
مُحَمَّدٍ، وَشَرُّ الْأُمُورِ مُحَدَّثَاتُهَا، وَكُلُّ مُحَدَّثَةٍ بِدْعَةٌ، وَكُلُّ
بِدْعَةٍ ضَلَالَةٌ، وَكُلُّ ضَلَالَةٍ فِي النَّارِ

ALLOCUTION D'INTRODUCTION

« Certes, louange à Allah, nous le Louons, c'est de Lui dont nous implorons le secours et la guidée. Nous cherchons refuge auprès de Lui contre les maux de nos âmes et les maux de nos actions. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer et quiconque Allah égare, nul ne peut le guider. Je témoigne que Le Seul qui mérite l'adoration est Allah l'Unique et que Muhammad est Son serviteur et Messager.

"Ô les croyant ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."¹

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."²

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture. Afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite."³

Après cela, sache que la parole la plus saine et la plus véridique est celle d'Allah et le chemin le plus droit est celui du Prophète Muhammad. La plus mauvaise des choses est la nouveauté et toute nouveauté est innovation, toute innovation est égarement, tout égarement mène au feu. »⁴

1. 3/Âl-i Imrân, 102

2. 4/An-Nisâ, 1

3. 33/Al-Ahzâb, 70-71

4. Mouslim, 867; An-Nasa'i, 1578

INTRODUCTION

Lailahaillallah est l'appel commun de tous les Prophètes.

C'est cette parole qui divise les peuples avec d'un côté les croyants et de l'autre les mécréants.

C'est cette parole qui détermine le sort des gens sur Terre et dans l'au-delà.

C'est cette parole qui a mis en conflit père et fils tout au long de l'Histoire.

C'est cette parole qui, d'une part, a poussé Noug^(psl) à s'abriter dans le bateau de la victoire, et de l'autre, a été la cause de la noyade de son fils dans les immenses vagues du déluge.

C'est cette parole qui a permis à Lout^(psl) d'être parmi les sauvés tandis qu'elle a causé une pluie de pierres sur sa femme.

C'est cette parole qui a donné à Ibrâhîm^(psl) le courage de dire à son père et à son peuple : « Vous avez été, vous et vos ancêtres, dans un égarement évident. »¹.

1. 21/Al-Anbiyâ, 54



C'est cette parole qui a fait que les fils d'Israël ont été sauvés du tyran de leur époque et par la suite, condamnés à errer dans le désert pendant quarante ans.

C'est encore cette parole qui était la cause des tortures subies par les Prophètes (pse) de la part des aristocrates de leurs époques.

Alors qu'il était le plus digne de confiance de son époque, c'est cette parole qui a incité les gens à traiter le Messager (pbsl) de poète, menteur, fou, voyant et magicien.

Alors qu'il n'était qu'un simple commerçant, c'est cette parole qui a fait dire au Messager (pbsl) : « J'ai été envoyé avec l'épée afin que toute l'Humanité adore Allah sans rien Lui associer. »²

C'est cette parole qui a donné le courage à l'esclave Bilal (aa) de tenir tête à Umayya l'un des dirigeants de La Mecque...

C'est cette parole qui a permis aux Arabes vivants dans la division et l'humiliation à marquer l'Histoire avec union et gloire...

Une parole pour laquelle les Hommes et les djinns ont été créés.

Une parole pour laquelle Allah (esi) a chargé des centaines de milliers de Messagers (pse) afin qu'ils la prononcent, la fassent prononcer, la vivent et la fassent vivre.

2. Ahmad, 5114

Une parole pour laquelle des livres ont été révélés.

Une parole pour laquelle des pays ont été quittés, des amis sont devenus ennemis et des épées ont été sorties des baudriers.

Cette parole est Lailahailallah.

Notre but est de comprendre, expliquer et vivre ensemble cette parole.

Il ne fait aucun doute que comprendre cette parole, la vivre et inviter les gens à elle, est la cause la plus grande et la plus honorable.

Cette cause est celle des Messagers ^(pse). Celui qui emprunte ce chemin est un héritier des Messagers ^(pse) et un brave soldat de la cause de l'unicité d'Allah ^(esi).

Toutes les louanges reviennent à Allah ^(esi) car avec Son aide et Sa grâce, l'appel à Son unicité se répand rapidement. Les prédicateurs de l'unicité d'Allah ^(esi) vivent une résurrection de par Sa miséricorde et Sa bénédiction.

Alors que les Tawaghits³ s'efforcent autant que possible à répandre le polythéisme, l'innovation et les péchés, ils n'arrivent pas à s'opposer à cette inclinaison à l'unicité d'Allah ^(esi).

L'Humanité qui est endormie et distraite par des conjectures, des mensonges et des absurdités, se réveille avec les preuves irrévocables, exactes et justes

3. Taghout au pluriel

de l'unicité d'Allah ^(esi). Les murs artificiels et faux se trouvant entre la nature saine de l'homme et le Tawhid, s'effondrent un par un avec les preuves de l'unicité d'Allah ^(esi) aussi claires que le soleil.

Les louanges et les remerciements pour cette bonne évolution ainsi que la réponse à la demande de nos frères et sœurs sont les raisons de l'écriture de cet ouvrage. Certains frères et sœurs regrettaient l'absence de livre permettant de faire des cours sur Lailahaillallah. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, en demandant l'aide d'Allah ^(esi), de rédiger ce livre, afin de participer au renforcement de l'appel à l'unicité d'Allah ^(esi) et qu'il constitue un support pour nos frères et sœurs dans leur exhortation à l'Islam. En dessous de chaque chapitre, nous avons cité les versets et hadiths en arabe afin de faciliter leur apprentissage.

« Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allah. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant. »⁴

LA PAROLE DE L'UNICITÉ : POURQUOI ?

Nos lecteurs peuvent se poser cette question :

Pourquoi Lailahaillallah ?

Les raisons qui nous ont poussés à examiner la parole Lailahaillallah sont les suivantes :

I. Cette parole est l'appel commun de tous les Prophètes

Allah (esi) dit :

وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ مِنْ رَسُولٍ إِلَّا نُوحِي إِلَيْهِ إِنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدُونِ

« Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : "Point de divinité (qui mérite l'adoration) en dehors de Moi. Adorez-Moi donc." »¹

Et dans un autre verset :

1. 21/Al-Anbiyâ, 25



وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَسُولًا أَنْ اعْبُدُوا اللَّهَ وَاجْتَنِبُوا
الطَّاغُوتَ

« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : "Adorez Allah et écarterez-vous du Taghout." »²

Dans la sourate Al-A'râf qui raconte les récits prophétiques, nous constatons que tous les Prophètes ont commencé par inviter leurs peuples à cette parole.

لَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِ فَقَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُمْ
مِنْ إِلَهٍ غَيْرُهُ إِنِّي أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ عَظِيمٍ

« Nous avons envoyé Nouh (comme prophète) vers son peuple. Il dit : "Ô mon peuple, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité (qui mérite l'adoration) que Lui. Je crains pour vous le châtiment d'un jour terrible." »³

↓
16
↑

وَإِلَىٰ عَادٍ أَخَاهُمْ هُودًا قَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُمْ مِنْ إِلَهٍ
غَيْرُهُ أَفَلَا تَتَّقُونَ

« Et aux 'Ad, (nous avons envoyé) leur frère Hoûd (comme prophète): "Ô mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité (qui mérite l'adoration) que Lui. Ne [Le] craignez-vous donc pas ?" »⁴

2. 16/An-Nahl, 36

3. 7/Al-A'râf, 59

4. 7/Al-A'râf, 65

وَالِي تَمُودَ أَخَاهُمْ صَالِحًا قَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُمْ مِنْ
إِلَهٍ غَيْرُهُ

« Et aux Thamūd, (nous avons envoyé) leur frère Sâlih (comme prophète) : "Ô mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité (qui mérite l'adoration) que Lui." »⁵

وَالِي مَدْيَنَ أَخَاهُمْ شُعَيْبًا قَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُمْ
مِنْ إِلَهٍ غَيْرُهُ

« Et aux Madyan, (nous avons envoyé) leur frère Shu'ayb : "Ô mon peuple, dit-il adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité (qui mérite l'adoration) que Lui." »⁶

D'après ce que nous apprenons du Coran, bien que leurs peuples commettaient toutes sortes d'interdits tels que la consommation d'alcool, l'adultère, la sodomie, la tromperie dans le commerce, les Prophètes (pse) commençaient leurs exhortations par cette parole. Ils ne mettaient aucun sujet dans leur actualité avant d'inviter les gens à l'unicité d'Allah (esi) et ne plaçaient rien devant cela.

Allah (esi) ordonne cela à notre Prophète (pbsl) :

أُولَئِكَ الَّذِينَ هَدَى اللَّهُ فَبِهِدْيِهِمُ اقْتَدِهْ

« Voilà ceux qu'Allah a guidé : Suis donc leur direction. »⁷

5. 7/Al-A'râf, 73

6. 7/Al-A'râf, 85

7. 6/Al-An'âm, 90



Notre Prophète ^(pbsl) a effectivement suivi le chemin des Prophètes ^(pse) qui l'ont précédé en exhortant son peuple à Lailahaillallah avant toute chose.

Lorsque le Messager d'Allah ^(pbsl) débuta son invitation à l'Islam, le peuple mecquois vivait dans la plus sombre des ignorances. Tous les comportements décrits comme étant de la débauche en Islam étaient une fierté pour eux.

Par exemple, dans l'ignorance arabe, les gens voyaient la consommation d'alcool et les jeux de hasard comme un honneur. Car lorsqu'ils buvaient, ils étaient plus courageux et faisaient plus facilement don de leurs biens. La raison pour laquelle ils jouaient aux jeux de hasard était que les gains étaient distribués aux pauvres, de ce fait, les riches qui ne participaient pas aux jeux de hasard étaient blâmés.

↓
18



La plupart des relations considérées comme de la prostitution aujourd'hui et dans le passé, représentaient une sorte de mariage de l'époque de l'ignorance arabe et étaient considérées comme normales à leurs yeux. Aïcha ^(aa) parle de ces sortes de mariages de cette manière :

« À l'époque de l'ignorance, il y avait quatre sortes de mariages :

L'une d'entre elles était le mariage que tout le monde applique aujourd'hui. L'homme demande la femme

en mariage (ou bien le tuteur), lui verse la dot puis se marie avec elle.

Une autre sorte de mariage était comme suit : Lorsque la période de menstruation de sa femme était finie, l'homme l'envoyait à un autre homme en lui disant : "Va voir untel et entre en relation avec lui." L'homme ne s'approchait pas de sa femme et n'entrait pas en relation avec elle tant qu'il n'était pas sûr qu'elle soit enceinte de l'homme étranger. Lorsqu'il était clair que la femme était enceinte de l'homme étranger, le mari pouvait, s'il le souhaitait, entrer en relation avec sa femme. Ils avaient recours à cette sorte de mariage afin d'avoir un enfant noble.

Une autre sorte de mariage était comme suit : Un groupe d'un peu moins de dix hommes se réunissait, allait auprès d'une femme et chacun d'entre eux entrait en relation avec elle. Si la femme tombait enceinte et accouchait, elle leur envoyait l'information quelques jours après son accouchement et les appelait tous. Aucun d'entre eux ne pouvait refuser cet appel, ils étaient obligés d'aller voir la femme. Elle disait : "Je viens d'accoucher. Ô untel ! C'est ton enfant." Et elle affiliait l'enfant à qui elle souhaitait. L'homme n'avait pas le droit de contester cela.

La quatrième sorte de mariage était comme suit : Un nombre important d'hommes se réunissaient et allaient auprès d'une femme. Elle ne pouvait se refuser à aucun d'entre eux. Ces femmes étaient des



prostituées. Elles hissaient des drapeaux devant leurs portes. Chaque homme souhaitant avoir une relation avec elles pouvait se rendre à leurs côtés. Lorsque l'une d'entre elles tombait enceinte, tous les hommes se réunissaient auprès de la femme lors de l'accouchement et appelaient des personnes chargées d'affilier l'enfant à son père. Lorsqu'elles indiquaient le père, l'enfant était rajouté à sa filiation. L'enfant était donc affilié à l'homme en question et il était appelé par le nom de son père. Ce dernier n'avait pas le droit de refuser cela. Lorsque Muhammad (pbsl) a été envoyé avec la vérité, il a interdit toutes les sortes de mariages de l'époque de l'ignorance et a laissé seulement celui qui est appliqué par les gens aujourd'hui. »⁸

↓
20
↑

La chose la plus importante qui montre le marécage dans lequel se trouvaient les arabes du temps de l'ignorance est le traitement qu'ils accordaient aux filles. Comme nous le montre le verset en question, lorsqu'on leur annonçait la venue d'une fille, leurs visages s'assombrissaient et une rage profonde les envahissait. Ils se motivaient les uns les autres à se débarrasser de leurs filles et ils les enterraient vivantes. Allah (esi) explique leurs actions de cette façon :

« Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux une fille, son visage s'assombrit et une rage profonde [l'envahit]. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il la garder

8. Al-Boukhâri, 5127



malgré la honte ou l'enfouira-t-il dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement ! »⁹

De plus, les Arabes faisaient le Tawaf (les circumambulations) nu autour de la Ka'ba et considéraient cela comme de la vertu. Le Prophète (pbsl) a interdit cela une année avant le pèlerinage d'adieu.

Abu Hourayra (aa) rapporte :

« L'année précédant le dernier pèlerinage du Prophète (pbsl), lorsque le Messager d'Allah a fait d'Abu Bakr (aa) l'émir des pèlerins, ce dernier (Abu Bakr) m'a envoyé en compagnie d'un groupe de personnes pour faire une annonce publique : "Ô gens! Sachez bien qu'à partir de cette année, il est interdit aux polythéistes d'effectuer le pèlerinage et de faire le Tawaf nu autour de la Ka'ba." »¹⁰

Au sein de la communauté de La Mecque, il n'y avait pas de sécurité sur les biens et l'honneur. En particulier, ceux issus d'une nation étrangère ou d'une tribu faible pouvaient facilement être victimes d'injustice. Les gens se vantaient des injustices et des actes immoraux qu'ils commettaient. Afin d'empêcher cela, la communauté du Pacte des vertueux (Hilf al-Fudul), dans laquelle le Prophète (pbsl) prenait place, a vu le jour.

« Un commerçant Yéménite était venu avec sa fille à La Mecque pour effectuer le pèlerinage. Après que

9. 16/An-Nahl, 58-59

10. Al-Boukhârî, 1622



Noubayh ibn Hajjaj, un des hommes forts de la ville, mit de force la main sur sa fille, le commerçant s'était rendu auprès de la communauté du Pacte des vertueux (Hilf al-Fudul). Ces derniers ont directement encerclé la maison de Noubayh, récupéré la fille et l'ont rendu à son père. »¹¹

Malgré cela, notre Prophète (pbsl) n'a pas exhorté les gens au bon comportement mais plutôt à l'unicité d'Allah (esi). Si les prêcheurs de notre époque veulent suivre la Sounnah du Messager (pbsl) et l'exhortation de tous les Prophètes, ils doivent commencer leurs invitations de la même façon que ces derniers.

Dire : « Ce peuple est musulman, nous devons les inviter au bon comportement et à la purification des cœurs » est une tromperies de Satan car il s'agit d'une affirmation non réaliste. C'est une incompréhension du concept d'association (shirk) en Islam, ou bien une négation volontaire. En effet, l'unicité d'Allah (esi) est le contraire de l'association. Si l'association à Allah (esi) est répandue dans une contrée donnée, l'invitation à l'unicité d'Allah (esi) y est indispensable. Si une communauté associe Allah (esi), la seule chose à laquelle elle doit être invitée est Lailahaillallah.

Comparer la communauté au sein de laquelle le Prophète (pbsl) a été envoyé à celle avec laquelle nous vivons aujourd'hui à travers quelques exemples, sera suffisant pour démontrer leurs ressemblances :

11. Al-Bidâya wa'n Nihâya, 3/458



Dans la communauté vers laquelle le Messager d'Allah ^(pbsl) a été envoyé, les gens demandaient de l'aide aux statues des « saints ». Dans notre communauté, les gens demandent de l'aide aux « saints » à travers leurs sanctuaires et mausolées. Les idoles des peuples passés étaient à la verticale, celles de notre époque sont à l'horizontale. Cette différence fait-elle que les actes actuels ne constituent pas de l'associationnisme ?

La communauté vers laquelle le Messager ^(pbsl) a été envoyé donnait le droit de légiférer à l'institution législative appelée Dar An-Nadwa (le parlement de Quraysh). Aujourd'hui, notre peuple donne ce droit au parlement. Est-ce la différence de qualité de ces institutions qui change le jugement de ceux de notre époque et ne fait pas d'eux des endroits où le droit de légiférer est donné à autre qu'Allah ^(esi) ?

Au sein de la communauté du Prophète ^(pbsl), les gens pensaient que les devins, les voyants et les sorciers avaient connaissance de l'invisible. Lorsqu'ils ressentaient une inquiétude sur leurs vies futures, ils allaient consulter ces personnes. Aujourd'hui, ce sont les médiums et la rubrique « Horoscope » des journaux qui répondent à ce besoin. Si ce qu'ils faisaient était de l'association à Allah ^(esi), que dire de ce à quoi nous assistons aujourd'hui ?

À l'époque, les guerres se faisaient au nom des tribus et de la race, les gens étaient amis ou ennemis selon les liens de sang, le drapeau ou la patrie. Qu'en



est-il aujourd'hui ? Des millions de personnes ne combattent-elles pas pour un but futile et absurde ? Les communautés qui ne bougent pas d'un pouce pour la religion d'Allah ^(esi) ne s'entretuent-elles pas pour une parcelle de terre ou un mètre carré de tissu ?

Dans la suite, nous verrons un certain nombre d'exemples pour illustrer cela. À la lumière de ces exemples, nous pouvons dire que même si les noms, les régions et les formes changent, la ressemblance est frappante en ce qui concerne l'association à Allah ^(esi) commise.

Puisque la situation actuelle est empreinte d'association à Allah ^(esi), ne devrions-nous pas commencer par l'invitation à l'unicité d'Allah ^(esi) ?

↓
24
↑

Serions-nous aussi prétentieux au point de penser maîtriser ce devoir mieux que les Messagers ^(pse) eux-mêmes ? À moins que ce soit le poids de cette invitation qui serait trop lourde à nos yeux ?

Quelle que soit la raison de cette grande négligence, la différence entre ces deux époques étant minime, si les prêcheurs délaissent la méthodologie des Messagers ^(pse) pour appliquer leurs propres méthodes d'exhortation, ils seront considérés clairement en opposition aux Prophètes ^(pse), et de ce fait, leurs actions seront vaines.

فَلْيَحْذَرِ الَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنْ أَمْرِهِ أَنْ تُصِيبَهُمْ فِتْنَةٌ أَوْ
يُصِيبَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ

« Que ceux, donc, qui s'opposent à son (le Prophète) commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux. »¹²

« S'opposer au commandement du Prophète (pbsl) revient à s'opposer à sa voie, sa méthode, sa Sounnah et sa Charia. Toutes les paroles et tous les actes doivent être comparés aux siens. Ceux qui sont conformes aux siens doivent être acceptés et ceux qui ne le sont pas doivent être refusés. »¹³

Comme nous l'avons vu, celui qui s'oppose au Prophète (pbsl) fait face à un grand danger et une grande menace. Celui dont l'invitation ne ressemble pas à la sienne, celui dont les priorités sont différentes des siennes et celui dont l'actualité n'est pas l'unicité d'Allah (esi) comme lui (pbsl) se sera opposé à lui.

La contrepartie obtenue de cette opposition est une épreuve/un trouble et un châtiment douloureux. Nous comprenons que le châtiment est une sanction de l'au-delà et l'épreuve/le trouble est une sanction sur Terre. C'est-à-dire que celui qui invite les gens à l'Islam d'une autre façon que celle du Prophète (pbsl) subira une épreuve/un trouble sur Terre. Quelle est cette épreuve ? Nos pieux prédécesseurs ont donné trois sens à ce mot : perversion, mécréance et une catastrophe subie sur Terre...¹⁴

12. 24/An-Noûr, 63

13. Authentique de l'Exégèse d'Ibn Khathir, exégèse du verset 63 de la sourate An-Noûr

14. cf. Zâd Al-Masîr Fî'Ilm At-Tafsîr, exégèse du verset 63 de la sourate An-Noûr



En effet, celui dont l'invitation ne ressemble pas à celle du Prophète (pbsl) peut être atteint de perversion, de mécréance ou une catastrophe mondaine peut s'abattre sur lui.

Par ailleurs, abandonner l'approche des Messagers et inventer de nouvelles méthodes d'exhortation est la plus grande catastrophe et la plus dangereuse des perversités que peut infliger Allah (esi) à son serviteur.

Pourquoi les prêcheurs contemporains désobéissent aux ordres du Prophète (pbsl) ? Si seulement ils craignaient Allah (esi) et savaient que leurs exhortations seront vaines le jour du jugement. Aujourd'hui ces pseudo-prêcheurs laissent se dissiper dans la population qui les suit, l'idée qu'ils puissent être musulmans tout en commettant le péché d'association sous plusieurs formes.

↓
26
↑

Une communauté à qui l'on prêche à pratiquer seulement la prière et le jeûne, à qui l'on déconseille les jeux de hasard et l'alcool, une communauté qui pense que ses pratiques religieuses se limitent à quelques traditions en se disant que « de toute façon Allah (esi) va pardonner les croyants », va avoir tendance à ne pas vouloir chercher la vérité. Pour rappel à ces prêcheurs qui ne voient pas d'intérêt à parler de l'unicité d'Allah (esi), préférant distraire les gens avec des sujets secondaires, Allah (esi) dit :

« Qu'ils portent donc, au Jour de la Résurrection, tous les fardeaux de leurs propres œuvres ainsi qu'une partie des

fardeaux de ceux qu'ils égarent, sans le savoir ; combien est mauvais [le fardeau] qu'ils portent ! »¹⁵

Rappelons aussi que les Prophètes (pse) eux-mêmes n'avaient pas le choix quant à la façon de propager la religion. Allah (esi) leur a révélé l'exhortation au Tawhid et leur a ordonné de transmettre cet appel aux gens tel quel :

« Ô Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son message. Et Allah te protégera des gens. Certes, Allah ne guide pas les gens mécréants. »¹⁶

Pour conclure, pour qu'une œuvre soit acceptée auprès d'Allah (esi), elle doit être effectuée avec sincérité et être conforme à la Souannah. Dans le cas contraire, elle n'a aucune valeur auprès d'Allah (esi). L'exhortation est aussi une adoration. Pour qu'elle soit acceptée et que l'on obtienne sa récompense, elle doit être effectuée sincèrement et la méthode d'exhortation doit être conforme à la Souannah.

Dans un hadith rapporté par Aïcha (aa), le Messenger d'Allah (pbsl) dit :

« Celui qui innove dans notre affaire-ci une chose qui n'en fait pas partie, alors cette chose est rejetée »¹⁷

Lorsqu'il (pbsl) a envoyé Muadh (aa) au Yémen en tant

15. 16/An-Nahl, 25

16. 5/Al-Mâidah, 67

17. Al-Boukhâri, 2697 ; Mouslim, 1718



que prédicateur, il lui a ordonné d'inviter les gens à l'unicité d'Allah (esi).

Ibn Abbas (aa) rapporte :

« Lorsque le Messenger d'Allah (pbsl) a envoyé Muadh au Yemen en tant que gouverneur, il lui a dit :

"(Ô Muadh !) Tu vas certes rencontrer un peuple qui appartient aux gens du Livre. Que la première chose à laquelle tu les appelles soit qu'ils attestent que Nul n'est en droit d'être adoré si ce n'est Allah (esi). S'ils acceptent, alors enseigne-leur qu'Allah (esi) a imposé cinq prières à accomplir. S'ils acceptent, alors informe-leur qu'Allah (esi) a légiféré le versement de l'aumône légale (Zakât) ... " »¹⁸

Muadh (aa) se rend auprès des juifs qui sont des Gens du Livre. Les juifs croient en Allah (esi), ils acceptent le principe de l'unicité d'Allah (esi) dans son adoration et se considèrent comme supérieurs aux polythéistes. Cependant, dans la pratique, ils donnent des associés à Allah (esi). De quelle manière ? Les chefs religieux juifs rendent illicite ce qui est licite auprès d'Allah (esi) et rendent licite ce qui est illicite auprès d'Allah (esi). L'obéissance aveugle des juifs à leurs chefs religieux revient à donner des associés à Allah (esi). Avant tout et face à cela, le Messenger d'Allah (pbsl) ordonne que les juifs soient invités à l'unicité d'Allah (esi).

Même si un peuple accepte l'unicité d'Allah (esi) dans la parole, dit Lailahailallah, s'affilie à un Prophète et

18. Al-Boukhârî, 1458 ; Mouslim, 19



à un livre mais associe Allah ^(esi) dans la pratique, il doit être invité à l'unicité d'Allah ^(esi). Car prononcer Lailahaillallah en associant Allah ^(esi), c'est seulement démentir sa parole avec ses actes.

En nous appuyant sur ces preuves, nous disons qu'à notre époque, les personnes qui se chargent d'exhorter les gens à l'Islam doivent examiner la méthode du Prophète ^(pbsl) afin de ne pas voir leurs actions vaines. Ceux qui le feront verront clairement que la base, le début et la fin de son ^(pbsl) appel à l'Islam ne se sont jamais éloignés de l'unicité d'Allah ^(esi). Dès son ^(pbsl) arrivée, il ^(pbsl) a invité les gens à la parole de l'unicité. À l'approche de son décès, il ^(pbsl) a mis en garde sa communauté contre la construction de mausolées sur les tombes.¹⁹ Même le moment de sa mort ne l'a pas empêché d'inculquer l'unicité d'Allah ^(esi) et ses fondements à sa communauté.

II. Le sens de cette parole est identique au but de notre création

Une des autres raisons pour laquelle nous privilégions cette parole est qu'elle explique le but de notre création et qu'elle invite à l'unicité d'Allah ^(esi) qui est le but de notre création. Quel est le but de notre création ? Unifier Allah ^(esi) dans nos adorations, c'est-à-dire le Tawhid.

19. cf. Al-Boukhârî, 1330 ; Mouslim, 531



وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ

« Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. »²⁰

Quel est le sens de la parole de l'unicité ? Unifier Allah (esi), la seule divinité qui doit être adoré.

Pour comprendre le lien entre la parole de l'unicité et l'adoration, il suffit de comprendre le mot « divinité (ilah) ».

Allah (esi) dit :

وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ مِنْ رَسُولٍ إِلَّا نُوحِي إِلَيْهِ
أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدُونِ

↓
30 ↓ « Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : "Point de divinité (qui mérite l'adoration) en dehors de Moi. Adorez-Moi donc." »²¹

Juste après avoir annoncé qu'il n'y avait aucune divinité en dehors de Lui, notre Seigneur (esi) a dit : « Adorez-Moi donc. » Cela montre que la divinité est l'être qui est adoré.

وَاتَّخَذُوا مِنْ دُونِ اللَّهِ آلِهَةً لِيَكُونُوا لَهُمْ عِزًّا
كَلَّا سَيَكْفُرُونَ بِعِبَادَتِهِمْ وَيَكُونُونَ عَلَيْهِمْ ضِدًّا

« Ils ont adopté des divinités en dehors d'Allah pour qu'ils

20. 51/Az-Zâriyât, 56

21. 21/Al-Anbiyâ, 25

leur soient des protecteurs (contre le châtement). Bien au contraire ! [Au Jour du jugement, ces divinités] renieront leur adoration et seront pour eux des adversaires. »²²

Nous constatons que dans ce verset, Allah ^(esi) parle d'abord de ceux qui « ont adopté des divinités en dehors d'Allah » puis Il dit que ces fausses divinités « renieront leur adoration. » Cela nous montre que le mot « divinité (ilah) » signifie « celui qui est adoré. »

De ce fait, le but de notre création qui est l'adoration d'Allah ^(esi) est identique au sens de la parole de l'unicité. Leur base est l'adoration unique d'Allah ^(esi).

Lailahaillallah, c'est-à-dire unifier Allah ^(esi) dans ses adorations, est le droit qu'Allah ^(esi) a sur nous.

Muadh ^(aa) rapporte ceci :

« J'étais assis sur une monture derrière le Prophète ^(pbsl). Entre lui et moi il n'y avait que l'arrière de la selle.

Il ^(pbsl) me dit : "Ô Muadh !"

Je répondis : "Me voilà, ô Messager d'Allah, pour te satisfaire !"

Il continua un moment puis dit : "Ô Muadh !"

Je dis : "Me voilà, ô Messager d'Allah, pour te satisfaire !"

Il laissa passer encore un moment puis déclara : "Ô Muadh ibn Jabal !"

Je répondis : "Me voilà, ô Messager d'Allah, pour te satisfaire !"

22. 19/Maryam, 81-82



Il dit : "Sais-tu quel est le droit d'Allah ^(esi) sur ses serviteurs ?"

Je répondis : "Allah et Son Messager sont plus savants."

Il dit : "Le droit d'Allah ^(esi) sur ses serviteurs est qu'ils L'adorent sans rien Lui associer."

Il laissa passer encore un moment puis déclara : "Ô Muadh ibn Jabal !"

Je répondis : "Me voilà, ô Messager d'Allah, pour te satisfaire !"

Il dit : "Sais-tu quel est le droit des serviteurs sur Allah ^(esi) s'ils accomplissent cela (ne rien lui associer) ?"

Je répondis : "Allah et Son Messager sont plus savants."

Il dit : "Le droit des serviteurs sur Allah ^(esi) est qu'Il ne les châtie pas (s'ils ne Lui associent rien)." »²³

Parler de Lailahaillallah revient à parler du droit qu'Allah ^(esi) a sur nous, c'est-à-dire l'unicité d'Allah ^(esi). L'adorer exclusivement sans rien Lui associer. Nous espérons que notre respect de ce droit d'Allah ^(esi) nous protégera de son châtement.

III. Différence entre nous et les premiers qui ont prononcé cette parole

Les premiers qui ont prononcé cette parole ont changé complètement. Ils se purifiaient de toutes les saletés de l'ignorance pour se soumettre à Allah ^(esi).

Ils se révoltaient contre les Tawaghits de l'époque et sentaient une ferveur dans leurs cœurs.

23. Al-Boukhârî, 5967 ; Mouslim, 30



Cette parole a changé leur façon de voir le monde et leur état d'esprit.

Ceux qui, auparavant, vivaient et mourraient pour de simples intérêts tribaux, finissaient par le faire pour Allah ^(esi) après avoir prononcé cette parole. Ils privilégiaient la fraternité de la foi à toutes les autres formes de liens, ils se purifiaient de toutes sortes de tribalismes. Ceux qui faisaient la course à la débauche se transformaient en pionniers de l'éthique et de la vertu après avoir prononcé cette parole.

Les personnes qui subvenaient à leur besoin à travers l'injustice, le pillage, l'intérêt pratiqué sur les pauvres, une fois la parole de l'unicité prononcée, faisaient don de tout ce qu'ils avaient dans le sentier d'Allah ^(esi).

Les magiciens de Pharaon, ces fonctionnaires qui vivaient seulement pour ce bas monde et pour le salaire qu'ils recevaient du Taghout se sont, une fois la parole de l'unicité prononcée, mis sur le chemin de Pharaon.

↓
33
↑

Leur situation avant d'avoir la foi est décrite de cette façon dans le Coran :

« Et les magiciens vinrent à Pharaon en disant : "Y aura-t-il vraiment une récompense pour nous, si nous sommes les vainqueurs ?" Il dit : "Oui, et vous serez certainement du nombre de mes rapprochés." »²⁴

Après avoir acquis la foi :

« Et les magiciens se jetèrent prosternés. Ils dirent : "Nous

24. 7/Al-A'râf, 113-114



croyons au Seigneur de l'univers, au Seigneur de Moûsâ et de Hâroûn." »²⁵

Puis vint la menace de Pharaon :

« "Y avez-vous cru avant que je ne vous (le) permette ?" dit Pharaon. "C'est bien un stratagème que vous avez manigancé dans la ville, afin d'en faire partir ses habitants. Vous saurez bientôt ... Je vais vous couper la main et la jambe opposées, et puis, je vous crucifierai tous." »²⁶

Mais cette menace est bien faible devant la force de la foi des nouveaux croyants :

« Ils dirent : "En vérité, c'est vers notre Seigneur que nous retournerons. Tu ne te venges de nous que parce que nous avons cru aux preuves de notre Seigneur, lorsqu'elles nous sont venues. Ô notre Seigneur ! Déverse sur nous l'endurance et fais-nous mourir entièrement soumis." »²⁷

« Par celui qui nous a créés, dirent-ils, nous ne te préférons jamais à ce qui nous est parvenu comme preuves évidentes. Décrète donc ce que tu as à décréter. Tes décrets ne touchent que cette présente vie. »²⁸

Allahou Akbar ! Méditons seulement sur ce changement de situation après avoir cru !

Quelle est la cause du changement drastique de ces gens qui vendaient leur religion pour un salaire et une

25. 7/Al-A'râf, 120-122

26. 7/Al-A'râf, 123-124

27. 7/Al-A'râf, 125-126

28. 20/Tâ-Hâ, 72

bonne situation ? Il s'agit de toute évidence de la parole de l'unicité ...

La peur de Pharaon que les sorciers avaient depuis des années a été détruite dès lors que cette parole a atteint leur cœurs. Ils sont passés de l'humiliation à la gloire, de l'esclavage à la royauté, de la peur au courage.

Que les compagnons du Prophète ^(esi) n'ont-ils pas enduré après avoir prononcé la parole de l'unicité ? Mous'ab, Khabbâb Ibn al-Arat, Bilal, 'Ammar et sa famille ^(aa) ... Ces anciens esclaves sont devenus, après avoir appris cette parole, des personnes qui tenaient tête aux Tawaghits de leur époque ...

Quelle est la cause de ce changement profond ? Que sont devenus ces gens qui étaient prêts à être esclave pour un morceau de pain rassis et n'avaient pas le courage de regarder leurs maîtres et leurs idoles ? Ils les ont appelés à l'Islam et à l'unicité d'Allah ^(esi). Oui, il s'agit bien de la parole de l'unicité. Car ils ont reconnu leur vrai maître, le vrai détenteur de puissance, la vraie divinité. Lorsqu'ils l'ont exalté et glorifié, ils ont découvert le vrai visage des fausses et artificielles divinités.

Aujourd'hui, nous prononçons aussi cette parole. Nous la répétons dans nos évocations. Mais malheureusement nous ne voyons aucun changement dans nos vies. Aucune trace de la ferveur, de la foi qu'avaient nos prédécesseurs. Si nous mettons de côté la rébellion



contre les Tawaghits, nous n'arrivons même pas à sortir de notre situation générale d'humiliation. Nous n'avons même pas le rêve d'une nouvelle vie, l'ambition d'un nouveau système, mais nous restons cramponnés à nos liens du temps de l'ignorance. La fierté et la civilisation sont mises de côté, dévaluées, reléguées au rang de subalterne. Plus les jours passent, plus le sang de la communauté coule, notre honneur est bafoué sous les pieds des ennemis de l'Islam.²⁹

Quelle peut être la cause de cette différence flagrante entre nous et les premiers croyants ?

Les premiers ont médité et complètement assimilé le sens de la parole de l'unicité, ils l'ont prononcé tout en ayant pleinement conscience du poids de l'acceptation d'une telle parole.

↓
36
↑

Tandis qu'aujourd'hui, beaucoup de personnes prononcent Lailahaillallah sans comprendre son sens, sans savoir ce qu'ils acceptent et ce qu'ils renient.

Il est donc nécessaire de réapprendre et d'examiner en profondeur la parole de l'unicité d'Allah ^(esi) de la même façon que les premiers l'ont comprise. Il faut également rappeler ses conditions qui ont été oubliée. Ce qui nécessite un travail de recherche approfondie de la signification de la parole de l'unicité qui semble être oubliée aujourd'hui, afin de combler l'énorme

29. Il existe des exceptions à cela. Ceux qui croient à la parole de l'unicité, vivent selon elle comme il se doit, invitent les gens à elle, ceux qui luttent dans le sentier d'Allah ^(esi) avec leurs corps, leurs biens et leurs paroles, l'honneur de la communauté, les braves combattants de la cause de l'Islam.

fossé entre notre compréhension et celle des pieux prédécesseurs qui vivaient cette parole. Suivre leur exemple est primordial.

IV. L'importance de cette parole

- Cette parole a été révélée par Allah ^(esi), par l'intermédiaire des anges, à Ses serviteurs élus.

« Il fait descendre, par Son ordre, les anges, avec la révélation sur qui Il veut parmi Ses serviteurs : "Avertissez (ces mécréants) qu'il n'est d'autre divinité (qui mérite l'adoration) que Moi. Craignez-Moi donc." » ³⁰

« Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : "Point de divinité (qui mérite l'adoration) en dehors de Moi. Adorez-Moi donc." » ³¹

- Cette parole est l'anse la plus solide.

« ... Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Taghout tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Ominiscient. » ³²

Sa'id bin Jubair et Ad-Dahhak ^(afm) disent :

« L'anse la plus solide est Lailahailallah. » ³³

- Cette parole raffermi les croyants sur Terre et dans l'au-delà :

« Allah affermi les croyants par une parole ferme, dans la

30. 16/An-Nahl, 2

31. 21/Al-Anbiyâ, 25

32. 2/Al-Baqara, 256

33. Exégèse du Noble Coran, exégèse du verset 256 de la sourate Al-Baqara



vie présente et dans l'au-delà. Tandis qu'Il égare les injustes. Et Allah fait ce qu'Il veut. »³⁴

D'après Al-Barâ Ibn 'Azîb (aa) le Prophète (pbsl) a dit :

« Interrogé dans la tombe, le musulman témoigne qu'il n'y a de divinité qu'Allah (esi) et que Muhammad est l'envoyé d'Allah. Cela est en fait la signification de la parole :

"Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà. Tandis qu'Il égare les injustes. Et Allah fait ce qu'Il veut."³⁵ »³⁶

• **C'est cette parole qu'Allah (esi) compare à un bel arbre dont la racine est ferme et la ramure s'élance dans le ciel :**

« N'as-tu pas vu comment Allah propose en parabole une bonne parole pareille à un bel arbre dont la racine est ferme et la ramure s'élance dans le ciel ? »³⁷

Ibn Abbas (aa) dit :

« La bonne parole est Lailahaillallah. »³⁸

• **Cette parole sauve du feu de l'enfer :**

Anas ibn Mâlik (aa) rapporte :

« Le Messager d'Allah (pbsl) lançait l'assaut quand l'aube se levait. Il (pbsl) guettait l'appel à la prière. S'il l'entendait, il s'abstenait, sinon il donnait l'assaut.

34. 14/Ibrâhîm, 27

35. 14/Ibrâhîm, 27

36. Al-Boukhârî, 4699; Mouslim, 2871

37. 14/Ibrâhîm, 24

38. Exégèse du Noble Coran, exégèse du verset 24 de la sourate Ibrâhîm



Un jour, il ^(pbsl) entendit un homme dire "Allah est le plus grand, Allah est le plus grand !" puis il ^(pbsl) dit : "Il possède la nature originelle (l'islam)."

L'homme dit ensuite : "Je témoigne qu'il n'y a de divinité qu'Allah."

Le Messager d'Allah ^(pbsl) ajouta : "Tu es sorti de l'enfer." Ils regardèrent et constatèrent que c'était un berger. »³⁹

D'après 'Ubâda ibn Sâmit ^(aa) le Prophète ^(pbsl) a dit :

« Celui qui dit : "Il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah et Muhammad est son Messager", Allah le sauvera du feu de l'enfer. »⁴⁰

• Cette parole est la chose la plus lourde qui peut être posée sur la balance :

D'après 'Abdallah Ibn 'Amr ^(assl) le Prophète ^(pbsl) a dit :

« Lorsque le Prophète Nuh ^(psl) était sur le point de mourir, il dit à son fils : "Je t'ordonne (de rester attaché) à la parole de l'unicité. Si cette parole est posée d'un côté de la balance et que les sept cieux et la Terre sont posés de l'autre, elle sera plus lourde." »⁴¹

D'après 'Abdallah Ibn 'Amr Ibn Al-'As ^(aa) le Prophète ^(pbsl) a dit :

« Un homme de ma communauté sera appelé à comparaître devant toutes les sortes de créatures. Il lui sera alors montré

39. Mouslim, 382

40. Mouslim, 29

41. Ahmad, 6583



quatre-vingt-dix-neuf registres. Chacun des registres demandera un très long regard :

"Est-ce que mes scribes, consciencieux, ont été injustes dans le contenu des registres ?" dira Allah ^(esi).

L'homme dira : "Non ! Ô Seigneur !"

Allah ^(esi) : "As-tu une excuse (pour expliquer tes péchés) ou des bonnes actions (pour compenser les mauvaises) ?"

L'homme dira : "Non. Ô Seigneur !"

Ensuite Allah ^(esi) dira : "Mais tu as auprès de Nous une bonne œuvre et aucune injustice ne te sera faite aujourd'hui.

On lui présentera alors une carte sur laquelle il sera inscrit : "J'atteste qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Allah et que Muhammad est Son serviteur et Son Messenger."

L'homme : "Ô Seigneur ! Quel poids peut avoir cette carte contre tous ces registres (de péchés) ?"

Allah ^(esi) dira : "Il ne te sera pas fait d'injustice."

Les registres seront mis dans un plateau et la carte dans l'autre, la balance penchera alors du côté de la carte. >> ⁴²

• **Cette parole protège les biens et les vies sur Terre .**

D'après Tariq Ibn Ouchaym ^(aa) le Prophète ^(pbsl) a dit :

« Celui qui dit qu'il n'y a de divinité en dehors d'Allah ^(esi) et renie ceux qui sont adorés en dehors de Lui ^(esi), ses biens et sa vie sont protégés. Son jugement incombe à Allah ^(esi). >> ⁴³

42. Tirmidhî, 2639 ; Ibn Mâja, 4300

43. Mouslim, 23



Dans un célèbre hadith rapporté par plusieurs compagnons, Al-Boukhârî, Mouslim et d'autres savants (afm), le Prophète (pbsl) dit :

« Il m'a été ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent la parole de l'unicité, accomplissent la prière et s'acquittent de l'aumône légale. S'ils font cela, ils sauveront leurs biens et leurs vies ... »⁴⁴

• Cette parole est la branche la plus vertueuse de la foi :

D'après Abou Hourayra (aa) le Prophète (pbsl) a dit :

« La foi a soixante (ou soixante-dix) et quelques branches, la branche la plus haute est la parole de l'unicité et la plus basse est le fait de dégager une nuisance se trouvant sur un chemin. Et la pudeur est une branche de la foi. »⁴⁵

Cette parole est la source des conflits. Elle est la raison de l'inimitié entre le père et son fils, la mère et son enfant. La cause des difficultés subies par tous les Prophètes (pse) en commençant par le Messager d'Allah (pbsl). Aucune obligation ne peut empêcher l'exhortation de cette parole. C'est elle qui est la finalité du sommet de notre religion qui est la lutte dans le sentier d'Allah (esi). C'est cette parole qu'a prêchée le Prophète Nouh (psl) durant 950 ans. Nous pouvons citer encore d'innombrables exemples sur les bienfaits de cette parole ...

44. Al-Boukhârî, 25; Mouslim, 22

45. Mouslim, 35



Étant donné que cette parole est très importante et vertueuse, que le bonheur sur Terre et dans l'au-delà en dépend totalement ; c'est donc vers cette parole que chacun doit focaliser son attention primitive. Chaque être humain doit débiter son chemin spirituel par une méditation sur cette parole de l'unicité. Commençons donc par essayer de définir son sens.

LE SENS DE LA PAROLE DE L'UNICITÉ

P our comprendre la signification de cette parole, il est essentiel, comme nous l'avons cité précédemment, de comprendre la signification du mot « divinité (ilah) ». Car la base de cette parole est le reniement de toutes les fausses divinités et l'acceptation d'un seul Dieu. Lorsque nous disons « Lailaha », cela peut se traduire par : « Il n'y a pas de divinité ». Nous renions tous ceux qui prétendent être des divinités. Après avoir renié la prétendue divinité des créatures, nous disons « illa ». C'est-à-dire que nous faisons une exception. Notre parole « Il n'y a pas de divinité » n'a qu'une seule exception. Nous disons « Allah ». Cette exception est Allah ^(esi). Nous renions toutes les divinités de tous ceux qui prétendent l'existence de ces dernières, puis nous acceptons uniquement la divinité d'Allah ^(esi).

Lorsque nous renions les divinités en disant « La » (expression de négation en arabe) et que nous acceptons uniquement celle d'Allah ^(esi) en disant « illa », ces deux branches font partie intégrante du terme « divinité ».



Lorsque nous aurons assimilé le sens du mot « divinité (ilah) », nous comprendrons le sens de la parole de l'unicité.

I. Qu'est-ce qu'une divinité et une adoration ?

وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ مِنْ رَسُولٍ إِلَّا نُوحِي إِلَيْهِ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدُونِ

« Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : "**Point de divinité** (qui mérite l'adoration) en dehors de Moi. **Adorez-Moi donc.**" »¹

Tout juste après avoir annoncé qu'il n'y avait aucune divinité en dehors de Lui (esi), notre Seigneur (esi) a dit : « Adorez-Moi donc ». Cela prouve que le sens du mot « divinité (ilah) » est « celui qui est adoré ».

وَاتَّخَذُوا مِنْ دُونِ اللَّهِ إِلَهَةً لِيَكُونُوا لَهُمْ عِزًّا

كَلَّا سَيَكْفُرُونَ بِعِبَادَتِهِمْ وَيَكُونُونَ عَلَيْهِمْ ضِدًّا

« **Ils ont adopté des divinités** en dehors d'Allah pour qu'ils leur soient des protecteurs (contre le châtement). Bien au contraire ! [Ces divinités] renieront **leur adoration** et seront pour eux des adversaires. »²

Nous constatons que dans ce verset, Allah (esi) parle d'abord de ceux qui « ont adopté des divinités en dehors d'Allah » puis Il dit que ces fausses divinités « renieront leur adoration ». Cela nous montre que le mot « divinité

1. 21/Al-Anbiyâ, 25

2. 19/Maryam, 81-82

(ilah) » a pour signification principale « celui qui est adoré ».

Comment les Messagers (pse) ont expliqué le sens du mot « divinité (ilah) » ?

« Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'avons révélé : "**Point de divinité** (qui mérite l'adoration) en dehors de Moi. **Adorez-Moi donc.**" »³

Allah (esi) a révélé Lailahaillallah à tous les Prophètes (pse). Ils ont chacun invité leur peuple respectif à cette parole. Maintenant, analysons leur invitation ensemble. Regardons comment ont-ils expliqué le sens de cette parole, à quoi ils faisaient référence lorsqu'ils parlaient de l'unicité dans l'adoration :

« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : "**Adorez Allah et écarter-vous du Taghout.**" »⁴

« Nous avons envoyé Nouh (comme prophète) vers son peuple. Il dit : "Ô mon peuple, **adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité (qui mérite l'adoration) que Lui.**" »⁵

« Et aux'Ad, (nous avons envoyé) leur frère Hoûd (comme prophète) : "Ô mon peuple, dit-il, **adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité (qui mérite l'adoration) que Lui.**" »⁶

3. 21/Al-Anbiyâ, 25

4. 16/An-Nahl, 36

5. 7/Al-A'râf, 59

6. 7/Al-A'râf, 65



Nous pouvons donc résumer l'invitation de l'ensemble des Prophètes ^(pse) ainsi : « Adorez Allah l'Unique et reniez toutes fausses divinités, éloignez-vous de tous les Tawaghits. »

Il arrive que certains de nos lecteurs ne comprennent pas pourquoi il est nécessaire d'expliquer et de prendre le temps pour répéter ces explications de la parole de l'unicité. Ils se demandent même s'il existe des personnes qui adorent autre qu'Allah ^(esi).

C'est un réel problème. Beaucoup pensent que l'adoration d'Allah ^(esi) se limite aux actes de prière, du jeûne, de l'aumône légale ou du pèlerinage et par conséquent, n'arrivent pas à voir que malgré l'exécution de ces actes, il est possible de tomber dans l'adoration d'autre qu'Allah ^(esi). D'où notre intention d'actualiser, de revivifier la parole de l'unicité en donnant un éclaircissement à ceux qui la prononcent sans en connaître le sens ou qui lui affilient un sens restreint. Car méconnaître le sens profond mène souvent à l'adoration de milliers de fausses divinités en dehors d'Allah ^(esi). Nous espérons, par cela, générer une prise de conscience de l'ampleur de l'erreur dans laquelle ces gens se trouvent.

Le mot « adoration » est tiré du mot « a-ba-da » de la langue arabe. Il signifie : « esclavage, obéir avec soumission, idolâtrer, qu'une chose soit attachée à une autre, qu'elle ne se détache pas, qu'une chose empêche

quelqu'un ou quelque chose de faire ce qu'elle a à faire. »⁷

C'est-à-dire que si quelqu'un se soumet et s'attache à un être, il sera son serviteur et il l'aura adoré.

Nous avons vu certaines définitions du mot « adoration » dans la langue arabe. Regardons aussi dans le Coran. Dans quel sens Allah ^(esi) a utilisé le mot « adoration » ?

II. L'utilisation du mot « adoration » dans le Coran

A. Donner le droit de légiférer à autrui est une adoration

اتَّخَذُوا أَحْبَارَهُمْ وَرُهَبَانَهُمْ أَرْبَابًا مِنْ دُونِ اللَّهِ وَالْمَسِيحَ
ابْنَ مَرْيَمَ وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا إِلَهًا وَاحِدًا لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ
سُبْحَانَهُ عَمَّا يُشْرِكُونَ

« Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Messie fils de Maryam, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui ! Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent. »⁸

« ... Lorsque le Prophète Muhammad ^(pbsl) a récité ce verset, Adiyy ibn Hâtim qui était chrétien avant d'être musulman, est venu auprès du Prophète avec une croix

7. cf. Quatre concepts clés selon le Coran, Mawdoûdi, p. 78

8. 9/At-Tawbah, 31



en argent au cou et lui a dit : "Ô Messager d'Allah ! Ils n'ont pas adoré leurs rabbins et leurs moines." Le Prophète (pbsl) a répondu : "Leurs rabbins et leurs moines interdisaient ce qui était autorisé par Allah et autorisaient ce qui était interdit par Allah. Et ces gens les suivaient. Eh bien cela est l'adoration qu'ils vouaient à leurs rabbins et leurs moines." »⁹

Dans quelles circonstances une personne prend une autre personne pour seigneur ? Ou bien dans quels cas elle aura adoré un être ?

Posons ces questions au Messager d'Allah (pbsl) car un autre de ses devoirs est d'expliquer le Coran :

« (Nous avons envoyé les Prophètes) avec des preuves évidentes et des livres saints. Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent. »¹⁰

↓
48
↑

Le Coran, qui est un guide et une miséricorde, et son interprète (pbsl), ont appelé « adoration » le suivi des rabbins et moines par les Gens du Livre lorsqu'ils interdisaient ce qui était autorisé par Allah (esi) et autorisaient ce qui était interdit par Allah (esi). Par conséquent, la reconnaissance de ce pouvoir législatif, revient à les prendre « comme Seigneur en dehors d'Allah ».

Réfléchissons un instant sur les éventuelles implications. Ceux qui prononcent et répètent la parole

9. Tirmidhi, 3095

10. 16/An-Nahl, 44

de l'unicité et participent aux élections démocratiques en votant et donc, donnent le droit de changer, de renouveler, d'annuler les lois, aux partis politiques et aux individus ; ne seraient-ils pas, en définitive, en train d'adorer autre qu'Allah ^(esi) par la participation au système démocratique ?

On pourrait alors nous rétorquer ceci : « Vous avez peut-être raison de dire que voter est une erreur et revient à adorer autre qu'Allah ^(esi) d'après ce verset et son explication, mais les personnes qui votent n'ont pas la volonté de donner le droit à autrui de changer les lois d'Allah ^(esi). Encore moins ceux qui votent pour des partis (soi disant) islamiques... »

À ceci nous répondons : à la lumière du verset précité, les gens du Livre contemporains du Prophète ^(pbsl) n'avaient clairement pas conscience de la notion d'adoration par suivisme aveugle de leurs rabbins et de leurs moines, et le Prophète ^(pbsl) a confirmé et notifié cette association.

Légiférer/établir des lois est le droit d'Allah ^(esi). C'est Lui qui crée, qui donne la subsistance, qui offre divers bienfaits aux gens. C'est Lui Le propriétaire et Le souverain des cieux et de la Terre. C'est donc Lui qui jouit comme Il ^(esi) le souhaite au sein de Sa propriété. Il n'y a pas besoin d'être juriste pour savoir cela. De la même façon que chacun jouit comme il le souhaite au sein de sa propre propriété, Allah ^(esi) est Le Seul Juge,



Le Seul Législateur et La Seule Autorité au sein de Sa Propriété. Ceci une évidence pour tout un chacun.

« Attention ! La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'Univers ! »¹¹

Allah (esi) n'aime pas que l'on puisse s'approprier Sa création et Son commandement. Il considère cela comme de l'usurpation et de l'injustice. De la même façon, établir des lois pour les Hommes est un droit exclusif d'Allah (esi). Si ce droit est accaparé par autrui, on rentre donc dans une situation de conflit direct contre Allah (esi). L'Homme sait, du fait de sa nature saine, que ceci est mauvais. Malheureusement, il ne s'accroche pas et n'attache pas d'importance à cette information innée.

↓
50
↑

Il n'y a pas de différence qualitative entre le pouvoir de création et le pouvoir de souveraineté. Celui qui pense qu'une autre entité qu'Allah (esi) puisse être souverain sur Terre a certes associé à Allah (esi) en désignant cette entité comme seigneur et divinité en dehors de Lui.

Dans un autre verset, Allah (esi) dit :

إِنَّ الْحُكْمَ إِلَّا لِلَّهِ أَمَرَ أَلَّا تَعْبُدُوا إِلَّا إِيَّاهُ ذَلِكَ الدِّينُ الْقَيِّمُ
وَلَكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ

« Le pouvoir/la souveraineté n'appartient qu'à Allah. Il

11. 7/Al-Atrâf, 54

vous a commandé de n'adorer que Lui. Telle est la religion droite ; mais la plupart des gens ne savent pas. »¹²

Après nous avoir annoncés que la souveraineté n'appartenait qu'à Allah (esi), Il a interdit d'adorer autre que Lui. Donc l'Homme adore celui à qui il reconnaît la souveraineté (le droit de légiférer). Que c'est étrange qu'à l'époque de Yousouf (psi), celle dans laquelle ce verset a été révélé et aujourd'hui, les gens ne savent pas et ne veulent pas comprendre que cette croyance est la religion droite.

أَمْ لَهُمْ شُرَكَاءُ سَرَعُوا لَهُمْ مِنَ الدِّينِ مَا لَمْ يَأْذَنْ بِهِ اللَّهُ

« Ou bien auraient-ils des associés [à Allah] qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ? »¹³

Ceux qui établissent des lois dans des sujets qu'Allah (esi) n'a pas permis, s'associent à Allah (esi). À notre époque, l'exemple le plus flagrant à ce sujet est la présentation et la participation (à travers le vote) aux élections qui sont des éléments indispensables de cette autre religion appelée « démocratie ».

En effet, reconnaître que la souveraineté appartient à Allah (esi) c'est l'adorer. Ceux qui reconnaissent que le droit d'établir des lois appartient à autre qu'Allah (esi), adorent des êtres en dehors d'Allah (esi) et reconnaissent des associés à leur seigneur.

12. 12/Yousouf, 40

13. 42/Ash-Shoûrà, 21



B. L'invocation est une adoration

وَقَالَ رَبُّكُمْ ادْعُونِي أَسْتَجِبْ لَكُمْ إِنَّ الَّذِينَ يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِي سَيَدْخُلُونَ جَهَنَّمَ دَاخِرِينَ

« Et votre Seigneur dit : "**Invoquez-Moi**, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, **se refusent à M'adorer** entreront bientôt dans l'enfer, humiliés." » ¹⁴

Au début du verset, Allah ^(esi) dit : « Invoquez-Moi » puis Il dit : «... **Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer...** ». Ceci est la preuve qu'auprès d'Allah ^(esi) l'invocation est une adoration.

De plus, dans l'explication de ce verset, Tirmidhî et Abou Dawoud ^(afm) rapportent de Noûman ibn Bashir ^(aa) le hadith suivant : « Le Prophète ^(pbsl) dit : "Certes, l'invocation est l'adoration même." Puis il dit : "Votre Seigneur a dit : "Invoquez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés." " » ¹⁵

Nous constatons que le Prophète ^(pbsl) dit également que l'invocation est une adoration en s'appuyant sur ce verset. Nous avons déjà expliqué que le sens de la parole de l'unicité est l'unicité d'Allah ^(esi) dans les adorations et le reniement des choses/êtres adorés en dehors de Lui. Étant donné que l'invocation est une adoration, quelle est la situation de ceux qui invoquent

14. 40/Ghafir, 60

15. Tirmidhî, 3247 ; Abou Dâoud, 1479

dans les tombeaux et mausolées des « saints » ou de ceux qui, lorsqu'ils sont dans une mauvaise situation, pensent d'abord à Abd-al-Qadir al-Jilani avant Allah ^(esi) ? Ces gens se trouvent dans une profonde contradiction avec la parole de l'unicité puisqu'ils attestent qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Allah ^(esi), promettant par là même qu'ils vont adorer uniquement Allah ^(esi), et on les voit invoquer autre qu'Allah ^(esi) dans les mausolées.

Rappelons-leur simplement les versets suivants :

« À Lui l'appel de la Vérité ! Ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui ne leur répondent d'aucune façon, semblables à celui qui étend ses deux mains vers l'eau pour la porter à sa bouche, mais qui ne parvient jamais à l'atteindre. L'invocation des mécréants n'est que vanité. »¹⁶

« Quel pire injuste, que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui traite de mensonges Ses Signes ? Ceux-là auront la part qui leur a été prescrite ; jusqu'au moment où Nos envoyés [Nos anges] viennent à eux pour leur enlever l'âme, en leur disant : "Où sont ceux que vous invoquiez en dehors d'Allah ?" – Ils répondront : "Nous ne les trouvons plus." Et ils témoigneront contre eux-mêmes qu'ils étaient mécréants. »¹⁷

« Et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes/des associateurs. Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de Lui. Et s'Il te veut

16. 13/Ar-Ra'd, 14

17. 7/Al-A'râf, 37



un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c'est Lui Le Pardonneur, le Miséricordieux. »¹⁸

« Si vous les invoquez, ils n'entendent pas votre invocation ; et même s'ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le jour du Jugement ils vont nier votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé. »¹⁹

C. L'obéissance absolue est une adoration

أَلَمْ أَعْهَدْ إِلَيْكُمْ يَا بَنِي آدَمَ أَنْ لَا تَعْبُدُوا الشَّيْطَانَ إِنَّهُ لَكُمْ
عَدُوٌّ مُبِينٌ وَإِنْ اعْبُدُونِي هَذَا صِرَاطٌ مُسْتَقِيمٌ

« Ne vous ai-je pas engagés, enfants d'Adam, à ne pas adorer Satan ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré, et [ne vous ai-je pas engagés] à M'adorer ? Voilà un chemin bien droit. »²⁰

Dans le verset, Allah (esi) ordonne de « ne pas adorer Satan ». Les exégètes affirment qu'ici, le sens du mot adoration est « obéissance ».²¹

En Islam, l'autorité à qui nous devons l'obéissance absolue est Allah (esi), le Seigneur de l'univers. L'obéissance à Allah (esi), à Son Prophète (pbsl) pour lequel Il a autorisé cela et aux dirigeants qui tirent leur légitimité d'Allah (esi) entrent dans le cadre l'obéissance

18. 10/Younous, 106-107

19. 35/Fâtir, 14

20. 36/Yâsin, 60-61

21. cf. Zâd Al-Masîr Fî'Ilm At-Tafsîr, 3/528, sourate Yâsin, verset 60

à Allah ^(esi). Car celui qui ordonne et autorise l'obéissance à ceux que nous avons cités est Allah ^(esi).²²

Nous n'obéissons pas de façon absolue à nos dirigeants, nos parents etc. pour lesquels l'obéissance est autorisée. Nous leur obéissons tant qu'ils ne s'opposent pas à Allah ^(esi) et à Son Messager ^(pbsl) et qu'ils ordonnent ce qui est licite :

D'après 'Abdallah ibn 'Omar ^(aa) le Prophète ^(pbsl) a dit :

« Il n'y a pas d'obéissance à une créature dans la désobéissance au Créateur. »²³

Tous ceux qui obéissent **dans l'absolue** à des gouvernements qui ne tirent pas leur légitimité d'Allah ^(esi) ou bien qui ordonnent la rébellion contre Allah ^(esi), les auront adorés et divinisés. Car l'obéissance absolue est exclusive Allah ^(esi).

Les Pharaons qui prétendent, ouvertement ou pas, être des divinités, attendent une obéissance absolue de la part de leur peuple. Ils considèrent toutes affaires entreprises sans leur accord écrit ou oral comme étant une faute. Lorsque les magiciens ont eu foi au Dieu de Moûsâ ^(psl), ce qui a déclenché la colère de Pharaon n'est pas tant le fait qu'ils aient suivi Moûsâ ^(psl), mais surtout qu'ils se soient détournés de lui sans son autorisation :

« (Pharaon a dit :) "Y avez-vous cru avant que je ne vous (le) permette ? C'est bien un stratagème que vous avez manigancé

22. cf. 4/An-Nisâ, 59

23. Al-Boukhârî, 7144



dans la ville, afin d'en faire partir ses habitants. Vous saurez bientôt ... Je vais vous couper la main et la jambe opposées, et puis, je vous crucifierai tous." »²⁴

De ce fait, nous devons faire attention à qui nous obéissons et vers qui s'oriente notre vie à travers ces instructions directes ou indirectes. Nous devons agir en ayant pleinement conscience que notre obéissance est une adoration.²⁵

III. L'explication détaillée de la parole de l'unicité

A. Qu'est-ce qu'une divinité ?

Le mot « ilah/divinité » est un mot arabe. C'est un concept qui existe depuis le premier Prophète (psl), donc il est contemporain de l'humanité. Les Arabes ont utilisé ce mot dans les significations suivantes :²⁶

• A-la-ha/ إِلَه : Cela signifie « adorer/servir ». Et « ilah/divinité » est le nom donné à celui qui est adoré. Ce nom a été donné parce que les gens

↓
56
↑

24. 7/Al-A'râf, 123-124

25. Toutes les obéissances à Satan et aux mécréants sont-elles des actes de mécréance ?

Nous pouvons répondre à cette question à travers quelques points :

- a. Ceux qui considèrent Satan ou les gouvernements mécréants comme autorités à qui il faut absolument obéir et ceux qui leur obéissent à chaque étape de leur vie, ont pris pour divinité autre qu'Allah (esi).
 - b. Ceux qui obéissent à Satan ou aux gouvernements mécréants sur des points pour lesquels Allah (esi) est associé, ceux qui obéissent à leurs ordres incluant de la mécréance, ont donné des associés à Allah (esi).
 - c. Ceux qui ne considèrent pas Satan ou les gouvernements mécréants comme autorités à qui il faut obéir, ceux qui n'obéissent pas à leurs ordres incluant de la mécréance et de l'association à Allah (esi) mais qui leur obéissent tout en reconnaissant illicite ce qu'Allah (esi) a rendu illicite, sont des croyants pécheurs
26. Lisânou'l Arab, 13/467-472; Al-Moufradât, p. 82-84, partie « a-l-h »

l'adorent. Ainsi, « ilah/divinité » est celui qui est adoré.

- A-la-ha/ أَلَّهَ : Cela signifie « protéger, donner de la sécurité, prendre sous sa protection ». « Ilah/divinité » est celui qui protège ceux qui se réfugient en Lui et les garde en sécurité.

- A-li-ha/ أَلَّهَ : Cela signifie « être étonné, être stupéfait ». Une personne ressent de l'admiration envers Sa grandeur, l'excellence de Sa création, la vérité et la justice de Ses décrets religieux et divins. « Ilah/divinité » est Celui envers qui l'admiration est ressentie.

- Wa-la-ha/ وَهَّهَ ou wa-li-ha/ وَهَّهَ : Cela signifie « perdre sa raison à cause de l'amour ». Il est utilisé pour décrire comment une mère se penche vers son enfant avec amour et compassion et vice versa. Lorsqu'il est utilisé pour la mère et l'enfant, il met en avant des significations telles que l'attachement amoureux et la compassion attentionnée. « Ilah/divinité » entoure Ses créatures d'amour et de miséricorde et attire leur attachement avec amour.

- Lâ-ha/ لَّهَّهَ : Cela signifie « se cacher, se voiler, être caché ». « Ilah/divinité » ne peut pas être vu par Ses serviteurs.

- Lah-Wa/ لَّهَّهَ ou La-hâ/- لَّهَّهَ : Cela signifie « occuper, distraire, rendre heureux et amuser ». « Ilah/divinité » rend heureux celui qui L'adore, et lorsque le cœur est dirigé vers Lui, il n'a plus besoin de rien d'autre.



• Haw-la/ هَوَل ou Ha-wa-la هَوَل : C'est un état qui effraie et inquiète une personne. Nous utilisons « ahwal yawmi'l kiyama » pour décrire les scènes redoutables du Jour du Jugement. « **Ilah/divinité** » est **Celui que l'on craint et dont l'autorité est acceptée.**

• Hâ-la-toune / هَالَةٌ : Cela signifie « un cercle de lumière autour de la lune ». « **Ilah/divinité** » est **la lumière du ciel et de la terre, éclairant le chemin de l'humanité par la révélation et éclairant les cœurs par la foi.**

• Ahlouné/ أَهْلٌ : Cela est utilisé pour désigner la famille d'une personne, ses disciples qui le suivent et ses proches. « **Ilah/divinité** » est **proche de Ses serviteurs, et Il est celui envers qui on se rapproche par la foi et les bonnes actions.**

↓
58
↑

On peut définir le mot « divinité » par « entité qui est adorée ». Quant à Lailahaillallah, son sens est « annoncer qu'aucun être en dehors d'Allah ^(esi) ne mérite l'adoration et Le seul qui mérite l'adoration est Allah ^(esi). »

Nous avons précédemment donné des exemples sur le sens du mot adoration. Nous devons savoir que l'adoration est tout acte qu'Allah ^(esi) aime, pour laquelle Il est satisfait, qu'Il ordonne aux croyants et qui est réalisé exclusivement pour Allah ^(esi).

On peut donc considérer que la vie entière est une

adoration et l'existence entière est une servitude vertueuse.

Lorsque nous disons Lailahaillallah, nous donnons une promesse à Allah ^(esi) et nous réalisons un contrat commun. Nous affirmons par cela que nous allons Lui obéir tout au long de notre vie, que nous Lui serons totalement dévoués, que nous accepterons venant de Lui tout bien et tout mal, que nos supplications seront dirigées uniquement vers Lui, que nous placerons notre confiance en Lui et encore que nous aimerons pour Lui et détesterons pour Lui. Dans notre éducation, notre façon de nous habiller, notre compréhension de l'art et du divertissement, nos guerres et nos paix, notre économie, nous acceptons seulement Ses recommandations.

Accepter Sa divinité c'est accepter Sa souveraineté.

Accepter que toutes nos pensées, nos paroles et nos actes sont là pour satisfaire Allah ^(esi) et uniquement Allah ^(esi).

« Dis : "En vérité, ma prière, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'univers. À Lui nul associé ! Et voilà ce qu'il m'a été ordonné, et je suis le premier (serviteur) à me soumettre (en délaissant le polythéisme et en m'orientant vers l'unicité d'Allah)." »²⁷

Lailahaillallah c'est le Tawhid. C'est unifier la source de la vie et de la mort, de la prière et des actes de dévotion,

27. 6/Al-An'âm, 162-163



de l'invocation et de la confiance, du pouvoir de légiférer et de l'obéissance... La vie entière est une servitude et elle appartient à Allah ^(esi). Il n'y a pas ne serait-ce qu'un seul domaine dans la vie du monothéiste qui n'est pas compris dans la parole de l'unicité. C'est la décision divine qui guide son mariage, c'est encore elle qui décide où et comment est-ce qu'il s'éduquera. C'est la décision divine qui dirige sa politique, c'est encore elle qui décide de la façon de chercher sa subsistance et de la dépenser. Car en disant Lailahailallah, il a accepté Allah ^(esi) comme divinité et a annoncé volontairement qu'il sera Son serviteur.

B. Pourquoi Allah ^(esi) est le seul qui mérite l'adoration ?

↓
60
↑

Quand on considère le sens littéral du mot « Ilah/divinité », la question posée dans le titre est déjà répondue. Allah ^(esi) est Le Seul à être adoré. En effet, Il ^(esi) protège Ses serviteurs avec amour, Il ^(esi) est proche d'eux et permet qu'on se rapproche de Lui ^(esi). Sa création, Ses ordres, Son destin et Sa loi sont parfaits en termes de justice et de vérité. Face à Ses noms et attributs, l'homme se tourne vers Lui ^(esi) avec admiration, se soumet à Sa grandeur et Sa puissance, et le craint. Il ^(esi) illumine les cœurs, guide Ses serviteurs et les conduit des ténèbres des superstitions, philosophies, fausses religions, mécréance et association vers la lumière de la foi et du monothéisme. À cause de toutes ces raisons, et de tous les autres sens indiqués par Ses beaux noms,

Allah ^(esi) est vraiment le divin, digne d'être adoré, et le seul qui mérite le culte.

Les preuves qu'Allah ^(esi) est la seule divinité

• L'ordre qui existe dans l'univers est une preuve de l'unicité d'Allah ^(esi) en tant que divinité :

« S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités autre qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre. Gloire, donc à Allah, Seigneur du Trône; Il est au-dessus de ce qu'ils Lui attribuent ! »²⁸

« Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui; sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé, et certaines seraient supérieures aux autres. (Gloire et pureté) à Allah ! Il est Supérieur à tout ce qu'ils décrivent. »²⁹

• Qui d'autre qu'Allah ^(esi) pourrait accomplir ces choses ?

« Dis : "Que diriez-vous ? Si Allah vous assignait la nuit en permanence jusqu'au Jour de la Résurrection, quelle divinité autre qu'Allah pourrait vous apporter une lumière ? N'entendez-vous donc pas ?" Dis : "Que diriez-vous ? Si Allah vous assignait le jour en permanence jusqu'au Jour de la Résurrection, quelle divinité autre qu'Allah pourrait vous apporter une nuit durant laquelle vous vous reposeriez ? N'observez-vous donc pas ?" »³⁰

28. 21/Al-Anbiyâ, 22

29. 23/Al-Mou'minoûn, 91

30. 28/Al-Qasas, 71-72



• **Les questions en attente de réponse :**

« Dis : "Louange à Allah et paix sur Ses serviteurs qu'Il a élus !" Lequel est meilleur : Allah ou bien ce qu'ils Lui associent ? N'est-ce pas Lui qui a créé les cieux et la terre et qui vous a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Nous avons fait pousser des jardins pleins de beauté ? Vous n'étiez nullement capables de faire pousser leurs arbres. Y-a-t-il donc une divinité avec Allah ? Non, mais ce sont des gens qui Lui donnent des égaux. N'est-ce pas Lui qui a établi la terre comme lieu de séjour, placé des rivières à travers elle, lui a assigné des montagnes fermes et établi une séparation entre les deux mers, Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? Non, mais la plupart d'entre eux ne savent pas. N'est-ce pas Lui qui répond à l'angoissé quand il L'invoque, et qui enlève le mal, et qui vous fait succéder sur la terre, génération après génération, Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? C'est rare que vous vous rappeliez ! N'est-ce pas Lui qui vous guide des ténèbres de la terre et de la mer, et qui envoie les vents, comme une bonne annonce précédant Sa grâce. Y a-t-il donc une divinité avec Allah ? Allah est Très Elevé au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent. N'est-ce pas Lui qui commence la création, puis la refait, et qui vous nourrit du ciel et de la terre ? Y-a-t-il donc une divinité avec Allah ? Dis : "Apportez votre preuve, si vous êtes véridiques !" »³¹

L'existence d'Allah, le Très-Haut, n'a jamais été remise en question, sauf par quelques individus ignorants et insignifiants. Tout au long de l'histoire, il n'y a pas eu de débat concernant le fait que Sa vénération est méritée

31. 27/An-Naml, 59-64

et qu'Il ^(esi) doit être adoré. Le débat a plutôt porté sur la question de savoir s'Il ^(esi) est l'unique divinité ou non. En d'autres termes, il y a eu des désaccords sur la question de savoir si l'adoration devait être réservée à Lui ^(esi) seul ou si elle pouvait également être adressée à des intercesseurs en plus de Lui ^(esi). Ces débats ont émergé à la suite du détournement des gens de leur nature innée et des révélations. Allah ^(esi) a mis un terme à ces débats à travers les versets susmentionnés.

Il est à noter que tous les arguments soulignant le fait qu'Allah ^(esi) est l'unique divinité sont basés sur la raison. Allah ^(esi) a créé l'homme avec cette nature innée. L'homme, par sa nature, sait qu'il doit adorer Allah ^(esi) et qu'Il ^(esi) est unique :

« Et lorsque Nous avons brandi au-dessus d'eux le Mont, comme si c'eût été une ombrelle. Ils pensaient qu'il allait tomber sur eux : "Tenez fermement à ce que Nous vous donnons et rappelez-vous son contenu. Peut-être craignez-vous Allah." Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes : "Ne suis-Je pas votre Seigneur ?" Ils répondirent : "Mais si, nous en témoignons..." afin que vous ne disiez point, au Jour de la Résurrection : "Vraiment, nous n'y avons pas fait attention", ou que vous auriez dit (tout simplement) : "Nos ancêtres autrefois donnaient des associés à Allah, et nous sommes leurs descendants, après eux. Vas-Tu nous détruire pour ce qu'ont fait les imposteurs ?" »³²

32. 7/Al-A'râf, 171-173



« Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes -pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture; mais la plupart des gens ne savent pas. »³³

Le signe le plus clair de ce que nous avons dit est lorsque l'homme est pris d'une grande peur, que sa raison et ses émotions perdent leur fonction, pour ainsi dire, lorsqu'il revient à sa « configuration d'usine ». C'est dans ces moments que la nature innée se manifeste et que l'homme se tourne vers Allah ^(esi), L'unique :

« Dis : "Qui vous délivre des ténèbres de la terre et de la mer ?" Vous l'invoquez humblement et en secret : "S'Il nous délivre de ceci, nous serons du nombre des reconnaissants." Dis : "C'est Allah qui vous en délivre ainsi que de toute angoisse. Pourtant, vous Lui donnez des associés." »³⁴

↓
64
↑

« Quand ils montent en bateau, ils invoquent Allah Lui vouant exclusivement leur culte. Une fois qu'Il les a sauvés [des dangers de la mer en les ramenant] sur la terre ferme, voilà qu'ils [Lui] donnent des associés. »³⁵

C. L'explication dans le coran de prendre Allah ^(esi) pour divinité

Nous allons mentionner ci-dessous les versets qui expliquent le mot divin « Ilah/divinité ». Ces versets ont été établis par Allah, Le Sage et Le Connaisseur, et ensuite détaillés en tant que versets. Chacun d'eux

33. 30/Ar-Roûm, 30

34. 6/Al-An'âm, 63-64

35. 29/Al-Ankabout, 65

contient des commandements clairs, compréhensibles et simples. Un serviteur qui récite ces versets correctement et médite sur leurs significations comprend le nom « Allah/Ilah/divinité » de la manière la plus détaillée.

« Et votre Divinité est une divinité unique. Pas de divinité à part Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. »³⁶

« Allah ! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même : "Al-Qayyûm." Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. À Lui appartient tout ce qui est dans les cieus et sur la terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il connaît leur passé et leur futur. Et, de Sa science, ils n'embrassent que ce qu'Il veut. Son Trône "Kursiy", déborde les cieus et la terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très Haut, le Très Grand. »³⁷

« Quiconque mécroit au Taghout (en le reniant, en croyant à sa mécréance, en s'éloignant de lui) tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide (qui est la parole de l'unicité), qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient. »³⁸

« Allah atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage ! »³⁹

« Dis : "Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres

36. 2/Al-Baqara, 163

37. 2/Al-Baqara, 255

38. 2/Al-Baqara, 256

39. 3/Al-i Imrân, 18



pour seigneurs en dehors d'Allah." Puis, s'ils tournent le dos, dites : "Soyez témoins que nous, nous sommes soumis." »⁴⁰

« ... C'est à Lui qu'appartient tout ce qui est dans les cieus et sur la terre et Allah suffit comme protecteur. »⁴¹

« Dis : "Qu'y a-t-il de plus grand en fait de témoignage ?" Dis : "Allah est témoin entre moi et vous; et ce Coran m'a été révélé pour que je vous avertisse, par sa voie, vous et tous ceux qu'il atteindra. Est-ce vous vraiment qui attestez qu'il y ait avec Allah d'autres divinités ?" Dis : "Je n'atteste pas." Dis [aussi] : "Il n'y a qu'une Divinité Unique. Et moi, je désavoue ce que vous (Lui) associez." »⁴²

« Voilà Allah, votre Seigneur ! Il n'y a de divinité que Lui, Créateur de tout. Adorez-Le donc. C'est Lui qui a charge de tout. »⁴³

« Suis ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur. Point de divinité autre que Lui. Et écarte-toi des associateurs. »⁴⁴

« Dis : "Moi, mon Seigneur m'a guidé vers un chemin droit, une religion droite, la religion d'Ibrâhîm, le soumis exclusivement à Allah et qui n'était point parmi les associateurs." Dis : "En vérité, ma prière, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. À Lui nul associé ! Et voilà ce qu'il m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre." »⁴⁵

40 3/Âl-i Imrân, 64

41. 4/An-Nisâ, 171

42. 6/Al-An'âm, 19

43. 6/Al-An'âm, 102

44. 6/Al-An'âm, 106

45. 6/Al-An'âm, 161-163

« Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Messie fils de Maryam, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. Pas de divinité à part Lui ! Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent. »⁴⁶

« Dis : "C'est Lui mon Seigneur. Pas d'autre divinité à part Lui. En Lui je place ma confiance. Et à Lui je me repens." »⁴⁷

« Allah dit : "Ne prenez pas deux divinités. Il n'est qu'un Dieu unique. Donc, ne craignez que Moi." C'est à Lui qu'appartient ce qui est dans les cieus et sur la terre; c'est à Lui que l'obéissance perpétuelle est due. Craindriez-vous donc, d'autres qu'Allah ? »⁴⁸

« Dis : "Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique ! Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur." »⁴⁹

« Allah ! Point de divinité que Lui ! Il possède les noms les plus beaux. »⁵⁰

« Certes, c'est Moi Allah : point de divinité que Moi. Adore-Moi donc et accomplis la prière pour te souvenir de Moi. »⁵¹

« En vérité, votre seul Dieu est Allah en dehors de qui il n'y a point de divinité. De Sa science Il embrasse tout. »⁵²

46. 9/At-Tawbah, 31

47. 13/Ar-Ra'd, 30

48. 16/An-Nahl, 51-52

49. 18/Al-Kahf, 110

50. 20/Tâ-Hâ, 8

51. 20/Tâ-Hâ, 14

52. 20/Tâ-Hâ, 98



« Dis : "Voilà ce qui m'est révélé : Votre Dieu est un Dieu unique ; Êtes-vous Soumis ?" [décidés à embrasser l'Islam] »⁵³

« ... Votre Dieu est certes un Dieu unique. Soumettez-vous donc à Lui. Et fais bonne annonce à ceux qui s'humilient. »⁵⁴

« C'est lui Allah. Pas de divinité à part Lui. À Lui la louange ici-bas comme dans l'au-delà. À Lui appartient le jugement. Et vers Lui vous serez ramenés. »⁵⁵

« Et n'invoque nulle autre divinité avec Allah. Point de divinité à part Lui. Tout doit périr, sauf Son Visage. À Lui appartient le jugement; et vers Lui vous serez ramenés. »⁵⁶

« Ô hommes ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous : existe-t-il en dehors d'Allah, un créateur qui du ciel et de la terre vous attribue votre subsistance ? Point de divinité à part Lui ! Comment pouvez-vous vous détourner [de cette vérité] ? »⁵⁷

« Il vous a créés d'une personne unique et a tiré d'elle son épouse. Et Il a fait descendre [créé] pour vous huit couples de bestiaux. Il vous crée dans les ventres de vos mères, création après création, dans trois ténèbres. Tel est Allah, votre Seigneur ! À Lui appartient toute la Royauté. Point de divinité à part Lui. Comment pouvez-vous vous détourner [de son culte] ? »⁵⁸

« C'est Lui le Vivant. Point de divinité à part Lui. Appelez-

53. 21/Al-Anbiyâ, 108

54. 22/Al-Hajj, 34

55. 28/Al-Qasas, 70

56. 28/Al-Qasas, 88

57. 35/Fâtir, 3

58. 39/Az-Zoumar, 6

Le donc, en Lui vouant un culte exclusif. Louange à Allah, Seigneur de l'univers ! »⁵⁹

« C'est Lui qui est Dieu dans le ciel et Dieu sur terre; et c'est Lui le Sage, l'Omniscient ! »⁶⁰

« Point de divinité à part Lui. Il donne la vie et donne la mort, et Il est votre Seigneur et le Seigneur de vos premiers ancêtres. »⁶¹

« Sache donc qu'en vérité il n'y a point de divinité à part Allah et implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes. Allah connaît vos activités (sur terre) et votre lieu de repos (dans l'au-delà). »⁶²

« C'est Lui Allah. Nulle divinité autre que Lui, le Connaisseur de l'invisible tout comme du visible. C'est Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. C'est Lui, Allah. Nulle divinité autre que Lui; Le Souverain, Le Pur, L'Apaisant, Le Rassurant, Le Prédominant, Le Tout Puissant, Le Contraignant, L'Orgueilleux. Gloire à Allah ! Il transcende ce qu'ils Lui associent. C'est Lui Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. À Lui les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Puissant, le Sage. »⁶³

« Allah nulle autre divinité que Lui ! Et c'est à Allah que les croyants [doivent] s'en remettre. »⁶⁴

59. 40/Ghafir, 65

60. 43/Az-Zoukhrouf, 84

61. 44/Ad-Doukhân, 8

62. 47/Muhammad, 19

63. 59/Al-Hashr, 22-24

64. 64/At-Taghabou'n, 13



« Le Seigneur du Levant et du Couchant. Il n'y a point de divinité à part Lui. Prends-Le donc comme Protecteur. »⁶⁵

Pour quelqu'un qui lit attentivement ces versets, la signification complète de Lailahaillallah est comprise avec tous ses détails.

D. Ceux qui s'opposent à l'invitation à Lailahaillallah

Comme nous l'avons déjà mentionné, il n'y a jamais eu de débat sur l'existence et la divinité d'Allah (esi). Le débat porte sur le fait qu'Il (esi) est L'unique divinité. Lorsque les Prophètes (pse) appellent la société à se soumettre exclusivement à Allah (Lailahaillallah), c'est là que les débats commencent et qu'une partie de la société réagit.

Lorsque Nouh (psl) a invité son peuple à accepter Allah (esi) comme l'unique divinité, son peuple avait répondu de la manière suivante :

« Ils dirent : "Si tu ne cesses pas, Nouh, tu seras certainement du nombre des lapidés !" »⁶⁶

Ils ont dit cela à Shu'ayb (psl) :

« Les notables de son peuple qui s'enflaient d'orgueil, dirent : "Nous t'expulserons certes de notre cité, Ô Shu'ayb, toi et ceux qui ont cru avec toi. Ou que vous reveniez à notre religion." Il dit : "Est-ce même quand cela nous répugne ?" »⁶⁷

65. 73/Al-Mouzzammil, 9

66. 26/Ash-Shouarâ, 116

67. 7/Al-A'râf, 88

Ils ont dit cela à Ibrâhîm ^(psl) :

« Il (son père) dit : "Ô Ibrâhîm, aurais-tu du dédain pour mes divinités ? Si tu ne cesses pas, certes je te lapiderai, éloigne-toi de moi pour bien longtemps." » ⁶⁸

Ils ont dit cela au Messager d'Allah ^(pbsl) :

« "Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante." Et leurs notables partirent en disant : "Allez-vous en, et restez constants à vos dieux : c'est là vraiment une chose souhaitable." » ⁶⁹

Dans ces réactions, deux points principaux attirent notre attention :

- a. Leur violente opposition à la première phrase de l'invitation sans écouter en détail son contenu.
- b. Le fait que ceux qui s'y opposent ne sont pas des gens ordinaires, mais plutôt des membres de l'élite ou de la classe dirigeante de la société.

Alors, pourquoi ?

Réfléchissons à nouveau aux versets du chapitre « L'explication dans le coran de prendre Allah ^(esi) pour divinité ». Selon ces versets, prendre Allah ^(esi) pour divinité signifie Lui vouer un culte exclusif, ne rien Lui associer et s'opposer à toutes les fausses divinités qui sont adorés en dehors de Lui ^(esi).

Prendre Allah ^(esi) pour divinité signifie reconnaître qu'Il ^(esi) est exempt de toutes les imperfections et de

68. 19/Maryam, 46

69. 38/Sâd, 5-6



tout associés, que tout se soumet à Son décret et à Sa prédestination, qu'Il ^(esi) gouverne les cieus et la terre, que personne ne peut intercéder sans Sa permission, que tout ce qui se trouve sur terre et dans les cieus est soumis à Sa connaissance, et que Lui seul ^(esi) protège la terre, les cieus et tout ce qu'ils contiennent.

Prendre Allah ^(esi) pour divinité signifie faire preuve d'une soumission absolue envers Allah ^(esi) et Ses décrets, croire que la souveraineté appartient exclusivement à Lui ^(esi) et reconnaître qu'Il ^(esi) est le seul maître de Sa souveraineté.

Prendre Allah ^(esi) pour divinité signifie Le ^(esi) prendre comme protecteur dans toutes les affaires et placer sa confiance en Lui ^(esi), adresser nos invocations seulement à Lui ^(esi), que ce soit en périodes de confort ou de difficulté, croire que le bienfait et le mal sont entre Ses mains, dédier la prière, le sacrifice, la vie et la mort exclusivement à Lui ^(esi).

Prendre Allah ^(esi) pour divinité signifie reconnaître qu'Il ^(esi) est proche de Ses serviteurs, qu'aucun intermédiaire n'est nécessaire pour L'atteindre, qu'Il ^(esi) a envoyé des Messagers ^(pse) en raison de Son amour et de Sa miséricorde envers Ses serviteurs et accepter que la seule source de la religion est la révélation et les Messagers ^(pse) qui l'expliquent.

C'est cette définition qui effraie les Tawaghits qui s'enflent d'orgueil car Lailahaillallah réveille l'individu.

Il le libère du polythéisme qui fait de lui quelqu'un prêts à être exploité et le conduit vers l'honneur de l'adoration à Allah ^(esi), c'est-à-dire vers le monothéisme. Cela rassemble les émotions et les pensées de l'individu autour de L'unique divinité ^(esi). Et bien cela n'arrange pas les affaires des arrogants Tawaghits.

En effet, à travers l'histoire, ceux qui exercent le pouvoir sur la société sont souvent une minorité. Ces élites, qui s'organisent généralement en familles soi-disant choisies, exploitent la société en la fragmentant :

• **Ils divisent et déforment la religion** : ⁷⁰ ils emprisonnent le Créateur, Allah ^(esi) dans les cieux. Ils placent des divinités sur Terre qui agissent au nom d'Allah ^(esi) dans les cieux, qui prétendent Lui ^(esi) transmettre les souhaits et être responsables de toute affaire concernant les gens. Ces divinités sont des entités incapables de voir, d'entendre ou de parler. Parfois une idole, parfois un monument, parfois une tombe/un mausolée... C'est pourquoi ils ont besoin d'un intermédiaire pour transmettre leurs désirs et leurs ordres. Qui parle au nom de ces divinités ? Ceux qui les désignent comme divinités, c'est-à-dire les élites. Pour des raisons inconnues, ces divinités parlent toujours dans l'intérêt des élites. Ces élites sont « l'ombre d'Allah ^(esi) sur terre ». Grâce à elles, l'unité politique et la stabilité sont maintenues. Nous

70. « Ceux qui émettent leur religion et se divisent en sectes, de ceux-là tu n'es responsable en rien : leur sort ne dépend que d'Allah. Puis Il les informera de ce qu'ils faisaient. » (6/Al-An'âm, 159)



devons tous obéir inconditionnellement à leurs ordres et les soutenir. Ces élites sont très précieuses auprès d'Allah (esi), grâce à elles nous sommes pourvus et bénéficions de Ses faveurs divines ; alors nous devrions être leurs esclaves et serviteurs, nous devrions nous soumettre entièrement à eux !

• **Ils fragmentent la société :** ⁷¹ l'un est français, l'autre étranger. L'un est riche, l'autre est pauvre. L'un supporte une équipe de football, l'autre une autre équipe. L'un est de gauche, l'autre est de droite. L'un est citadin, l'autre est paysan... Ils divisent la société en groupes dans tous les domaines et transforment les différences entre ces groupes en hostilité à travers les médias de masse. Si les médias de masse ne suffisent pas, des unités spéciales sont mises en place. Leur objectif est de diviser la société en la poussant à se faire face à travers des provocations.

• **Ils fragmentent l'individu intérieurement :** ⁷² Même dans les aspects quotidiens de sa vie, l'individu est constamment confronté à la confusion. Par exemple, lorsqu'il choisit ses vêtements, il doit tenir compte des tendances de la mode d'un côté, de ses propres préférences de l'autre, et également de ses moyens financiers. Les séries télévisées qu'il regarde

71. « Pharaon était hautain sur terre ; il répartit en clans ses habitants, afin d'abuser de la faiblesse de l'un d'eux : Il égorgeait leurs fils et laissait vivantes leurs femmes. Il était vraiment parmi les fauteurs de désordre. » (28/Al-Qasas, 4)

72. « (Soyez) exclusivement [acquis à la religion] d'Allah ne Lui associez rien; car quiconque associe à Allah, c'est comme s'il tombait du haut du ciel et que les oiseaux le happaient, ou que le vent le précipitait dans un abîme très profond. » (22/Al-Hajj, 31)

peuvent différer des coutumes et traditions de son environnement. Lorsqu'il cherche à se forger une opinion sur un événement politique, il se trouve submergé par les diverses voix provenant des journaux, des chaînes de télévision et des médias, ce qui le laisse souvent perplexe quant à ce qu'il devrait croire.

Une personne dont la religion, la structure sociale et le monde intérieur sont aussi fragmentés est vulnérable à toutes sortes de manipulation, d'exploitation et d'utilisation. C'est précisément ce type d'individu que l'élite en question souhaite obtenir.

En revanche, *Lailahaillallah* signifie unifier Allah ^(esi) et Le placer au centre de sa vie. *Lailahaillallah* consiste à réunir tout ce que les exploiters ont divisé conformément à la volonté d'Allah ^(esi), à éliminer toutes les causes de l'adoration des créatures. Celui qui dit *Lailahaillallah* a un but clair dans la vie, il sait pourquoi il doit mourir et a appris la mesure de la vérité. Un tel individu est insensible à l'exploitation. Peu importe ce que les gens disent, il sait qu'il doit se référer à La seule autorité, L'unique divinité, qui est Allah ^(esi). Les arrogants (l'élite en question) s'opposent vigoureusement à l'appel au monothéisme car ils savent qu'ils ne peuvent pas exploiter ceux qui disent *Lailahaillallah*, et que dans une société monothéiste, tout le monde serait égal et ils perdraient leurs privilèges.



IV. La mauvaise explication de la parole de l'unicité

Lorsque nous demandons aux gens de nous expliquer le sens de la parole de l'unicité d'Allah (esi), la plupart d'entre eux répondent : « Il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah ». Puis lorsque nous leur demandons de préciser la signification de « Il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah », on nous répond souvent : « c'est Allah (esi) qui nous crée et nous accorde la subsistance ».

Comme nous l'avons expliqué précédemment, ceci ne correspond pas vraiment au sens de la parole de l'unicité. Les polythéistes Mecquois savaient et attestaient eux aussi qu'Allah (esi) est Le Créateur et Le Donneur de Subsistance, mais cela n'a pas fait d'eux des musulmans, ni même empêché d'être combattus par le Prophète (pbsl).

↓
76
↑

En effet, Allah (esi) dit :

« Si tu leur demandes : "Qui a créé les cieux et la terre, et assujetti le soleil et la lune ?", ils diront très certainement : "Allah." Comment se fait-il qu'ensuite ils se détournent (du Tawhid) ? Si tu leur demandes : "Qui a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Il fit revivre la terre après sa mort ?", ils diront très certainement : "Allah." Dis : "Louange à Allah !" Mais la plupart d'entre eux ne raisonnent pas. »⁷³

« Dis : "Qui vous attribue de la nourriture du ciel et de la terre ? Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant

73. 29/Al-Ankaboût, 61-63

du mort et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ?" Ils diront : "Allah." Dis alors : "Ne Le craignez-vous donc pas ?" »⁷⁴

En plus de reconnaître Allah ^(esi) comme Le Créateur, les polythéistes Mecquois priaient, jeûnaient, accomplissaient le pèlerinage, donnaient à manger aux pèlerins et appréciaient ceux ayant une bonne éthique.

On comprend de ces versets que le fait de reconnaître Allah ^(esi) comme étant Le Créateur, Le Donneur de Subsistance, Le Guide, Celui qui ressuscite, Celui qui fait mourir les êtres vivants, ne suffit pas pour faire entrer la personne en Islam. Les polythéistes Mecquois attestaient eux aussi de ces attributs d'Allah ^(esi), il aurait été donc insuffisant de les appeler à l'Islam uniquement à l'aide de ces derniers. Comme nous l'avons expliqué précédemment, le sens et la base de la parole de l'unicité est d'unifier Allah ^(esi) dans les adorations et de renier toutes les fausses divinités adorées en dehors de Lui.

Est-ce que celui qui réduit Lailahailallah à l'attribut d'Allah ^(esi) de « Créateur » est considéré comme étant entré en Islam ? Si c'était le cas, alors les polythéistes Mecquois auraient été reconnus comme musulmans, n'est-ce pas ? Or, ce n'était bien évidemment pas le cas.

Malgré le fait qu'ils reconnaissaient Allah ^(esi) comme Le Créateur des cioux et de la Terre, ce qui était reproché aux polythéistes Mecquois était leurs actes d'adorations dirigés vers des fausses divinités. Par exemple, ils

74. 10/Younous, 31



invoquaient en direction de statues représentant des « saints » parmi leurs ancêtres. Ils s'attachaient systématiquement à des soi-disant « intermédiaires » entre eux et Allah ^(esi), espérant une intercession de leur part.

L'histoire se répète ! En effet, on retrouve ce comportement aujourd'hui, des gens qui prononcent Lailahaillallah se dirigent vers les tombeaux de « saints » pour trouver de l'aide auprès d'eux. Et, leur discours est identique : « Nous sommes pécheurs et impuissants. Alors que ces saints ont de l'estime auprès d'Allah, ils sont pieux. Ce sont nos intercesseurs. »

« C'est à Allah qu'appartient la religion pure. **Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent) : "Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah."** En vérité, Allah jugera parmi eux sur ce en quoi ils divergent. Allah ne guide pas celui qui est menteur et grand ingrat. »⁷⁵

Pourtant, dans le Coran, l'invocation a été utilisée dans le sens d'adoration. À leur époque, ils adoraient (invoquaient) les statues et étaient donc mécréants. Ils l'étaient devenus bien qu'ils crussent en l'existence d'Allah ^(esi). Quel est donc le jugement de ceux qui invoquent (adorent) des personnes en dehors d'Allah ^(esi) tout en Le reconnaissant comme Créateur et en pensant être musulman ?

75. 39/Az-Zoumar, 3

Les polythéistes de l'époque croyaient en Allah ^(esi) et avaient foi en Lui. Cependant, ils donnaient le pouvoir de juger (la souveraineté) aux chefs de tribus et non pas à Allah ^(esi). Le fait qu'ils reconnaissaient Allah ^(esi) et avaient foi en Lui n'a pas suffi pour être considérés croyants.

De nos jours aussi les gens disent Lailahaillallah en pensant que sa signification est seulement qu'Allah ^(esi) est Le Créateur. Aussi, ils ne donnent pas le pouvoir de juger aux chefs de tribus mais plutôt aux chefs des partis politiques et aux députés (par l'intermédiaire du vote). Cependant, majoritairement, personne ne remet en question leur appartenance à la communauté des croyants. Comment peut-on expliquer cela ? Les juifs aussi commettaient toutes sortes d'associations, de péchés et se considéraient tout de même comme les serviteurs bien-aimés et les enfants d'Allah ^(esi). Ils affirmaient avec certitude qu'ils ne seraient jamais touchés par le feu. Mais cette croyance ne les a pas sauvés :

« Et ils ont dit : "Le feu ne nous touchera que pour quelques jours comptés !" Dis : "Auriez-vous pris un engagement avec Allah - car Allah ne manque jamais à Son engagement ! - non, mais vous dites sur Allah ce que vous ne savez pas." Bien au contraire ! Ceux qui font le mal et qui se font cerner par leurs péchés, ceux-là sont les gens du feu où ils demeureront éternellement. »⁷⁶

76. 2/Al-Baqara, 80-81



Avec la compréhension acquise de ce que nous avons cité, pour qu'une personne puisse profiter de la parole de l'unicité et entrer en Islam, elle doit comprendre et mettre en pratique les termes « divinité » et « adoration » qui sont la base de cette parole. Il est évident qu'ils doivent être compris et vécus à la lumière des guides qui sont le Coran et la Sounna et non selon la religion des ancêtres.

LES CONDITIONS DE LA PAROLE DE L'UNICITÉ

Dans cette partie, nous allons traiter des conditions de la parole de l'unicité. Connaître les conditions de Lailahaillallah est au moins aussi important que connaître son sens. Comme nous allons l'expliquer par la suite, les conditions d'une chose sont indispensables à celle-ci. De la même façon que les ablutions pour la prière. Lorsqu'elle est effectuée sans ablutions, la prière n'est pas acceptée par Allah ^(esi). De même, si une des conditions de Lailahaillallah est abandonnée, la parole de l'unicité ne sera pas acceptée.

Nous pouvons distinguer :

- Le bienfait de la parole de l'unicité sur Terre.
- Le bienfait de la parole de l'unicité dans l'au-delà.

Le bienfait sur Terre est de faire partie de la communauté musulmane et de garantir d'avoir sa vie et ses biens sous protection.

Le bienfait dans l'au-delà est d'être sauvé de feu de l'enfer éternel et de pouvoir entrer au paradis.



Pour que la prière soit valide, il faut que les conditions de la prière soient respectées, par exemple : effectuer ses ablutions, s'orienter en direction de la Ka'ba, couvrir certaines parties du corps etc. Idem, pour tirer profit de Lailahaillallah, il est nécessaire de respecter les conditions de validité de la parole de l'unicité sans lesquelles la croyance de la personne concernée pourra être remise en cause. En d'autres termes, si une personne ne valide pas les conditions de Lailahaillallah, elle ne sera pas considérée comme croyante.

La législation islamique définit une condition de cette façon :

« Ce qui par son absence entraîne l'invalidité de la chose qui est conditionnée et par sa disparition entraîne l'annulation de la chose qui est conditionnée. »¹

↓
82
↑

Si quelqu'un prie sans ablution, sa prière est nulle et invalide. De la même façon, s'il perd ses ablutions durant la prière, sa prière est nulle et invalide car elle est dépourvue d'une des conditions qui la rend valide.

De ce fait, avant d'effectuer un acte, il faut être sûr de respecter ses conditions et ce jusqu'à la fin de celui-ci. Pour que la parole Lailahaillallah soit valide et qu'elle soit acceptée auprès d'Allah (esi), il faut impérativement que ses conditions soient respectées lors de sa prononciation et qu'elles perdurent jusqu'à la mort.

Un autre point important au sujet des conditions de

1. Fondements du droit musulman, 1/104

Lailahaillallah est celui-ci : hier, les Tawaghits essayaient d'éloigner le peuple de la parole Lailahaillallah.

« "Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante." Et leurs notables partirent en disant : "Allez-vous-en, et restez constants à vos dieux : c'est là vraiment une chose souhaitable." »²

« Quand on leur disait : "Point de divinité à part Allah", ils se gonflaient d'orgueil et disaient : "Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ?" »³

Les Tawaghits ont vite compris que leurs efforts étaient vains. Car Lailahaillallah était un appel à la nature saine. Tous ceux qui écoutaient cet appel ressentait une action au plus profond de leur cœur. Lorsque les murs bâtis entre les gens se sont effondrés, l'invitation au Tawhid a aidé les gens à choisir l'Islam massivement... Ils ont compris qu'aucun argument ne pouvait tenir face à la parole de l'unicité. Étant donné qu'il leur était impossible de retenir les gens, les Tawaghits ont tenté une autre approche en voulant vider la parole de l'unicité de son sens. Ils ont corrompu et fait oublier trois choses pour réduire la portée significative de la parole de l'unicité.

Premièrement, ils ont falsifié son sens. Ils ont fait oublier son sens qui était d'unifier Allah ^(esi) dans l'adoration, ne rien Lui associer et renier tous les Tawaghits adorés en dehors d'Allah ^(esi). Ils ont réduit

2. 38/Sâd, 5-6

3. 37/As-Saffât, 35-36



le sens de cette parole à la croyance des polythéistes Mecquois qui était : « Allah est le Créateur. »

Deuxièmement, ils ont fait en sorte que les gens oublient l'existence même des conditions de Lailahaillallah. Ils ont dit : « Celui qui dit Lailahaillallah entrera au paradis. » Ceci est juste mais incomplet. Lailahaillallah fait entrer celui qui le prononce au paradis seulement si ses conditions sont respectées... Dans le cas contraire, cela sera équivalent à la prière accomplie sans respecter ses conditions. Elle ne sera pas bénéfique à celui qui la prononce.

Troisièmement, ils ont fait oublier ses annulatifs. Ils ont laissé entendre aux gens que la simple prononciation de Lailahaillallah suffisait pour être croyant et que les actions quelconques de la personne ne remettraient jamais en cause la validité du statut de croyant.

↓
84
↑

À l'aide de ces trois tromperies, ils ont édulcoré la parole de l'unicité. Hier, les Messagers (pse) revivifiaient les populations avec cette parole ; aujourd'hui, les Tawaghits les endorment avec. Hier, ceux qui prononçaient cette parole devenaient le cauchemar des Tawaghits ; aujourd'hui, ceux qui la prononcent deviennent les bénévoles des Tawaghits.

La responsabilité principale du prédicateur du Tawhid est donc d'inverser cette tendance en réhabilitant la véritable signification de Lailahaillallah et tout ce qui en découle.

I. Le reniement du Taghout

Le reniement de Taghout est une nécessité primordiale de la foi. C'est la première condition de la validité de la parole de l'unicité. La preuve de ceci est le verset :

فَمَنْ يَكْفُرْ بِالطَّاغُوتِ وَيُؤْمِنْ بِاللَّهِ فَقَدِ اسْتَمْسَكَ بِالْعُرْوَةِ
الْوُثْقَىٰ لَا انْفِصَامَ لَهَا وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ

« Quiconque mécroit au Taghout (en le reniant, en croyant à sa mécréance, en s'éloignant de lui) tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide (qui est la parole de l'unicité), qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient. »⁴

Dans la langue arabe, le mot « مَنْ/man », est une proposition conditionnelle. Allah ^(esi) cite deux conditions à la saisie de l'anse la plus solide :

1. Le reniement du Taghout.
2. La foi en Allah ^(esi).

Qu'est-ce que l'anse la plus solide qui ne peut se briser ?

Moudjahid, l'exégète ^(afm), interprète par « la foi ». Souddiy ^(afm) par « l'Islam ». Ibn 'Abbas ^(aa) et Ibn Joubayr ^(afm) par la parole de l'unicité, c'est-à-dire Lailahailallah. Anas ^(aa), quant à lui, l'interprète par « le Coran ». ⁵

En effet, « l'anse la plus solide qui ne peut se briser » est à la fois l'Islam, la foi et Lailahailallah. Les conditions qui sont le reniement du Taghout et la foi en Allah ^(esi)

4. 2/Al-Baqara, 256

5. Exégèse du Noble Coran, exégèse du verset 256 de la sourate Al-Baqara



sont indispensables à chaque individu souhaitant saisir l'anse la plus solide qui ne peut se briser. C'est Allah ^(esi) qui a déterminé que les gens entreraient en Islam avec la parole de l'unicité, c'est donc Lui qui fixe les conditions de celles-ci. À ce sujet, personne n'a le choix. Si un individu souhaite tirer profit de la parole qu'il prononce et la savoir acceptée, il doit respecter ses conditions.

Nous avons donné l'exemple de la prière lorsque nous avons défini le mot « condition ». De la même façon qu'une prière est invalide sans les ablutions, un individu ne peut pas entrer en Islam sans renier le Taghout.

La Prophète Muhammad ^(pbsl), lui aussi, a attiré l'attention sur cette condition :

↓
86
↑

مَنْ قَالَ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَكَفَرَ بِمَا يُعْبَدُ مِنْ دُونِ اللَّهِ حَرَّمَ مَالُهُ
وَدَمُّهُ وَحِسَابُهُ عَلَى اللَّهِ

« Celui qui dit "Lailahaillallah" et renie toutes les choses adorées en dehors d'Allah, son sang et ses biens sont sacrés. Son sort appartient à Allah. »⁶

Dans les hadiths qui commercent par : « L'Islam repose sur cinq piliers », la parole de l'unicité vient généralement en premier. Dans un hadith rapporté par l'imam Mouslim ^(afm), le Prophète ^(pbsl) définit l'attestation de foi de cette façon :

6. Mouslim, 23

« L'islam repose sur cinq piliers. Adorer Allah et renier ceux qui sont adorés en dehors de Lui, accomplir la prière, s'acquitter de l'aumône legale, accomplir le pèlerinage et jeûner le mois de Ramadan. »⁷

Renier le Taghout vient avant la foi en Allah ^(esi) :

Lorsque nous prononçons la parole de l'unicité, nous disons d'abord « Lailaha ». Nous commençons par renier toutes les fausses divinités adorées en dehors d'Allah ^(esi), nous renions tous les Tawaghits. Ensuite, en disant « illallah », nous reconnaissons la divinité d'Allah ^(esi) et nous annonçons que notre servitude sera exclusive à Lui. C'est-à-dire que nous renions d'abord le Taghout ensuite nous avons foi en Allah ^(esi).

Nous constatons le même style dans le verset 256 de la sourate Al-Baqara. La condition du reniement du Taghout vient avant celle de la foi en Allah ^(esi). Il ne fait aucun doute que cela nous montre la valeur et l'importance du sujet du reniement du Taghout auprès d'Allah ^(esi). Nous pouvons rappeler deux autres causes qui appuient la valeur de ceci auprès d'Allah ^(esi) :

- Avoir foi en Allah ^(esi) avant de renier le Taghout est une erreur. Car cette foi est remplie d'association à Allah ^(esi) et d'injustice. Afin que la foi en Allah ^(esi) soit valide, il faut absolument être nettoyé du polythéisme. Le Taghout est l'entité qui est adoré en dehors d'Allah ^(esi), c'est-à-dire qui est associé à

7. Al-Boukhârî, 8 ; Mouslim, 16



Allah ^(esi). Celui qui ne le renie pas, ne croit pas en l'unicité d'Allah ^(esi) et au fait qu'Il soit Le seul à mériter l'adoration même s'il croit en Son existence. Car il aura partagé le droit d'adoration, c'est-à-dire la divinité, entre Allah ^(esi) et les Tawaghits.

- Dans l'Histoire, les gens croyaient que la foi en Allah ^(esi) était de croire en Son existence. Ils croyaient en Son existence et au fait qu'Il soit créateur. Cependant, ils n'ont pas accepté qu'Il soit Le seul à mériter l'adoration, ils ont placé des intermédiaires entre eux et Allah ^(esi). Lorsque les Messagers ^(pse) sont venus et les ont invités à mécroire au Taghout et à avoir foi en Allah ^(esi), ils s'y sont opposés.

Comme un résumé pour simplifier un maximum notre compréhension. Lailahaillallah est un condensé d'informations, le concept et toutes ses explications sont concentrés dans ces quelques mots pour faciliter la transmission du message. Allah ^(esi) a voulu que l'invitation des Messagers ^(pse) soit facilement compréhensible. Aussi, qu'il ne s'agisse pas d'une invitation à croire en l'existence d'Allah ^(esi), mais plutôt à croire qu'Il ^(esi) soit Le seul à mériter l'adoration. Étant donné que le reniement du Taghout est prioritaire, les polythéistes se sont directement opposés à cette invitation et n'ont pas voulu écouter ni comprendre cela.

A. Explication du terme « Taghout »

Linguistiquement, le mot « Taghout » signifie « être dans l'excès » et « dépasser les limites ». En Islam aussi, le mot « Taghout » prend racine dans la signification linguistique citée précédemment.

L'imam Tabarî ^(afm) explique le mot « Taghout » qui se trouve dans le verset 256 de la sourate « Al-Baqara » comme suit :

« Les exégètes ont divergé sur le sens du mot "Taghout" :

Ceux qui disent "Satan" rapportent cet avis de Omar ^(aa), Moudjahid ^(afm), Dahhak ^(afm) et Souddiy ^(afm).

Ceux qui disent "sorcier" ou "magicien" rapportent cet avis d'Abou Al-Aliya ^(afm).

Ceux qui disent "devin" rapportent cet avis de Saïd Ibn Joubayr ^(afm) et Ibn Jourayj ^(afm). »

Après avoir mentionné ces avis, il ajoute :

« Selon moi le Taghout est toute chose qui dépasse les limites vis-à-vis d'Allah, qui est adorée en dehors d'Allah soit en forçant les gens, soit de leur propre gré. Cette chose qui est adorée en dehors d'Allah peut être un Homme, Satan, une idole ou autre. »

Dans son exégèse nommée « Zâd Al-Masîr », Ibn al-Jawzi ^(afm) rapporte cet avis :

« Ceux qui se postent devant les idoles et parlent en



leurs noms pour égarer les gens. Il rapporte cela d'Ibn Abbas ^(aa) >>⁸

Ibn Kathîr ^(afm) rapporte cela :

« Le Taghout est le diable sous forme humaine. Les gens se font juger par lui (à l'occasion de leurs différends). C'est le leader qui détient les affaires des gens entre ses mains. Il rapporte cela de Moudjahid ^(afm). >>⁹

Ibn Qayyim al-Jawziyya ^(afm) définit le mot « Taghout » de cette façon : « Le Taghout est tout objet de culte, (modèle) que l'on suit ou (maître) à qui on obéit, qui amène l'Homme à dépasser ses limites. Ce à qui le jugement est demandé en dehors d'Allah ^(esi) et Son Messenger ^(pbsl), ce qui est adoré en dehors d'Allah ^(esi) et Son Messenger ^(pbsl), qui sont suivi sans aucune preuve d'Allah ^(esi) à ce sujet sont les Tawaghits de chaque communauté. Ce sont les Tawaghits de chaque époque. Lorsque tu réfléchis sur la situation de ces Tawaghits et de ces gens, tu verras que la plupart des gens adorent le Taghout et non pas Allah. Ils ne demandent pas le jugement d'Allah et de Son Prophète mais du Taghout. Ils n'adorent pas Allah ^(esi) et ne suivent pas Son Prophète ^(pbsl) mais plutôt les Tawaghits. >>¹⁰

Qu'est-ce que nous comprenons de ces définitions ? Le Taghout est la chose qui dépasse les limites, qui oublie son rôle de serviteur et voit en elle des attributs

8. Exégèse du verset 51 de la sourate An-Nisâ

9. Exégèse du verset 51 de la sourate An-Nisâ

10. l'Îlâmou'l Mouwaqqîn, 1/65

divins. Ou bien, chaque chose pour lesquelles les gens dépassent leurs limites en leur reconnaissant des attributs divins et en les divinisant.

On a reconnu Satan comme un Taghout car il appelle les gens à adorer autre qu'Allah ^(esi). Il est la cause de toutes sortes de polythéismes, de désobéissances et de dépassements des limites.

On a reconnu le voyant comme un Taghout car il prétend connaître l'invisible. Connaître l'invisible est un attribut d'Allah ^(esi).

On a reconnu le sorcier comme un Taghout car il prétend apporter le bien et le mal aux gens, faire disparaître certaines choses et en retrouver d'autres. Toutes ces choses sont des attributs d'Allah ^(esi).

On a reconnu les pierres, les arbres, les idoles, les mausolées, etc. comme des Tawaghits car les adorations ne peuvent être vouées qu'à Allah ^(esi) exclusivement.

On a reconnu les commerçants de la religion qui parlent au nom des idoles et égarent les gens comme des Tawaghits car ils parlent sans se baser sur la révélation et égarent les gens.

On a reconnu les gens et les institutions qui jugent entre les gens sans se baser sur la loi d'Allah ^(esi) comme des Tawaghits car le droit de juger est un attribut d'Allah ^(esi).

On peut remarquer que nos prédécesseurs n'ont pas



donné de définition généralisée de ce qu'est le Taghout mais plutôt une définition liée à leur époque, locale. Par exemple, ils ont défini le voyant comme un Taghout. Si la seule et unique définition de Taghout était le voyant, quelle que soit l'époque, cela éliminerait toutes autres possibilités comme le médium ou le devin, et cela empêcherait les gens d'identifier facilement les Tawaghits qui leur sont contemporains. Or, la raison pour laquelle le voyant est un Taghout est qu'il prétend connaître l'invisible et donner des informations sur elle. Il s'agit d'un dépassement clair des limites d'Allah ^(esi) puisque Seul Allah ^(esi) possède la connaissance absolue de l'invisible. Même si les noms, les lieux, les styles et les époques diffèrent, tous ceux qui prétendent être informés de l'invisible sont des Tawaghits.

Dans certains milieux, plus particulièrement ceux qui définissent ce mot seulement par « ceux qui ne jugent pas selon ce qu'Allah a révélé », nous constatons un manquement dans le reniement du Taghout. Par exemple, à l'évocation du mot « Taghout », certains prêcheurs pensent directement aux chefs d'états polythéistes. Ce qui n'est pas faux en soi. Mais, quand on questionne ces mêmes prêcheurs, on s'aperçoit qu'ils restreignent cette définition aux gouverneurs uniquement tout en négligeant les nombreux autres Tawaghits identifiables dans nos sociétés et qui sont adorés en dehors d'Allah ^(esi). On peut donc s'interroger sur la cause de cette négligence. Le manque de science

et la faiblesse d'esprit font que certains vont écarter volontairement ou involontairement ces autres Tawaghits, allant même jusqu'à les défendre !

Essayons donc d'être plus rigoureux dans la méthodologie de compréhension. Prenons chaque verset dans lequel le mot « Taghout » est employé et tentons d'en tirer les caractéristiques. Par la suite, nous pourrions nous aider de ces caractéristiques pour trouver ceux qui en sont pourvus et par conséquent identifier les éventuels Tawaghits.

De cette manière, nous éviterons de restreindre le sens du mot « Taghout » et nous nous efforcerons de le définir dans son sens le plus large possible. L'effort provient de nous et la réussite appartient à Allah (esi).

1. Le Taghout est celui qui fait sortir de la lumière de la révélation vers les ténèbres de la mécréance

اللَّهُ وَلِيُّ الَّذِينَ آمَنُوا يُخْرِجُهُمْ مِنَ الظُّلُمَاتِ إِلَى النُّورِ
وَالَّذِينَ كَفَرُوا أَوْلِيَاؤُهُمُ الطَّاغُوتُ يُخْرِجُونَهُمْ مِنَ النُّورِ إِلَى
الظُّلُمَاتِ أُولَئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ

« Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres (de la mécréance et du polythéisme) à la lumière (du Tawhid et de la foi). Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseurs les Taghout, qui les font



sortir de la lumière aux ténèbres. Voilà les gens du Feu, où ils demeurent éternellement. »¹¹

L'imam Tabarî (afm) explique ce verset de cette façon : « Allah est l'allié et le secoureur des croyants. Il est leur allié en leur donnant la victoire et le secours. Il les sort des ténèbres de la mécréance vers la lumière de la foi. Les alliés des mécréants sont les idoles et les choses adorées en dehors d'Allah. Ils les sortent de la lumière de la foi vers les ténèbres de la mécréance. »¹²

Dans son exégèse, Ibn Kathîr (afm) donne une explication très proche de celle de l'imam Tabarî (afm), puis il rajoute :

« C'est la raison pour laquelle le mot "lumière" a été utilisé au singulier, tandis que le mot "ténèbres" au pluriel. Car la vérité est unique, mais il y a plusieurs sortes de mécréances et elles sont toutes nulles. »¹³

Ceci est la première caractéristique du Taghout : faire sortir de la lumière de la révélation vers les ténèbres de la mécréance. Le Taghout tente éperdument d'éloigner ses suiveurs de la lumière de la révélation qui est le Coran, la Sounna et le Tawhid ; afin de les pousser dans l'ombre de la mécréance et de l'association.

La révélation a des enseignements/décrets évidents, clairs et limpides. Toutes choses qui nous invitent à des décrets autres que ceux de la révélation sont des Tawaghits. Car L'omniscient, Celui qui connaît toutes

11. 2/Al-Baqara, 257

12. cf. Exégèse du verset 257 de la sourate Al-Baqara, Tabarî

13. cf. Exégèse du verset 257 de la sourate Al-Baqara, Ibn Kathîr

choses est Allah ^(esi). Celui qui établit de nouvelles doctrines, malgré la révélation qui est tirée de la science d'Allah ^(esi), aura dépassé ses limites et deviendra un Taghout.

Maintenant, regardons les individus et les institutions qui, en adoptant cette caractéristique, deviennent des Tawaghits :

a. Satan

Omar ^(aa) a défini le mot « Taghout » par « Satan ». Car il est la source de tous les maux sur Terre. Ce dernier a donné une promesse à Allah ^(esi) qui est d'égarer les gens et les inviter à des voies qui ne sont pas tirées de la révélation.

« [Allah] dit : "Qu'est-ce qui t'empêche de te prosterner quand Je te l'ai commandé ?" Il répondit : "Je suis meilleur que lui : Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile." [Allah] dit : "Descends d'ici, Tu n'as pas à t'enfler d'orgueil ici. Sors, te voilà parmi les méprisés." "Accorde-moi un délai, (dit Satan) jusqu'au jour où ils seront ressuscités." [Allah] dit : "Tu es de ceux à qui délai est accordé." "Puisque Tu m'as mis en erreur, dit [Satan], je m'assiérai pour eux sur Ton droit chemin, puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants." "Sors de là", (dit Allah) banni et rejeté. Quiconque te suit parmi eux ... de vous tous J'emplirai l'enfer." » ¹⁴



La voie d'Allah ^(esi) est unique. C'est celle qui a été établie avec la révélation, l'Islam. En dehors d'elle, il y a des voies ténébreuses. D'après ce que nous avons appris du Messager d'Allah ^(pbsl), à l'entrée de chaque voie il y a un diable et ce dernier nous appelle à des voies erronées/ténébreuses.

« "Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie." Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez-vous la piété. » ¹⁵

Ibn Massoud ^(aa) raconte :

« Le Prophète ^(pbsl) a fait pour nous un trait sur le sol puis il a dit :

"Ceci est le chemin d'Allah."

Puis à sa gauche et à sa droite il a fait des traits et a dit :

"Ceux-la sont les sentiers. Il y a devant chacun d'entre eux un diable (Satan) qui appelle à ce sentier."

Puis il ^(pbsl) a récité ce verset :

« "Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie." Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez-vous la piété. » ^{16 17}

En faisant attention, nous remarquons que la voie d'Allah ^(esi) et de Son Messager ^(pbsl) a été employée au

15. 6/Al-An'âm, 153

16. 6/Al-An'âm, 153

17. Ahmad, 4437

singulier (lumière et chemin/voie). Pour décrire ce qui fait face à cette voie, des mots au pluriel ont été utilisés (ténèbres et sentiers). Car le chemin droit vient d'Allah ^(esi). Sa source est unique. De ce fait, elle est également unique. Et le Faux (bâtil) vient de Satan. Les voies alternatives indiquées par Satan sont nombreuses et variées.

Comment sortir des ténèbres ?

Il y a une seule voie pour sortie des ténèbres vers la lumière : suivre la révélation. Allah ^(esi) a révélé des livres et a envoyé des Prophètes pour les expliquer, afin de faire sortir Ses serviteurs des ténèbres.

« Alif, Lâm, Râ. (Voici) un livre que nous avons fait descendre sur toi, afin que – par la permission de leur Seigneur – tu fasses sortir les gens ténèbres vers la lumière, sur la voie du Tout-Puissant, du Digne de louange. »¹⁸

« C'est Lui qui fait descendre sur Son serviteur des versets clairs, afin qu'il vous fasse sortir des ténèbres à la lumière et assurément Allah est Compatissant envers vous, et Très Miséricordieux. »¹⁹

« (Allah vous a envoyé) un Messenger qui vous récite les versets d'Allah comme preuves claires, afin de faire sortir ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres des ténèbres à la lumière. Et quiconque croit en Allah et fait le bien, Il le fait entrer aux jardins sous lesquels coulent les

18. 14/Ibrâhîm, 1

19. 57/Al-Hadid, 9



ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah lui a fait une belle attribution. »²⁰

Lorsqu'Adam (psl) a été sorti du paradis et a été envoyé sur Terre, le premier ordre qu'il a reçu était :

« Il dit : "Descendez d'ici, (Adam et Hawâ), [Vous serez] tous (avec vos descendants) ennemis les uns des autres. Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux. Et quiconque se détourne de Mon Rappel (des livres que nous enverrons), mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement." »²¹

Celui qui suit la guidée (la révélation et le Messager) venue d'Allah ne s'égarera pas et ne sera pas parmi les perdants. Celui qui se détourne de la révélation et emprunte différentes voies en suivant les pas de Satan sera égaré et fera partie des perdants.

Attention aux diables à l'apparence humaine !

Nous connaissons Satan/Iblis qui a été créé de feu, qui est invisible et qui la capacité d'insuffler des suggestions (waswas) à l'Homme. À côté de cela, il y a aussi des diables à l'apparence d'hommes. En effet, Allah (esi) dit:

« Ainsi, à chaque Prophète avons-Nous assigné un ennemi : des diables d'entre les hommes et les djinns, qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles enjolivées. Si

20. 65/At-Talaq, 11

21. 20/Tâ-Hâ, 123-124

ton Seigneur avait voulu, ils ne l'auraient pas fait ; laisse-les donc avec ce qu'ils inventent. »²²

Les diables à l'apparence d'homme vivent avec nous, parlent de la même façon que nous et ils nous ressemblent. Ils ont le même rôle que les diables à l'apparence de djinns. Ils invitent les gens à des voies autres que celle de la révélation et enjolivent le faux. Ils peuvent également être à la télévision, dans les journaux et sur les minbars.

Le chemin pour les reconnaître et s'en éloigner est de lire constamment le Livre de la révélation (le Coran), d'apprendre la Sounna et la vie du Messager d'Allah (pbsl). Celui qui connaît la vérité peut facilement reconnaître le faux. La vérité est unique. Elle est simple, compréhensible, claire et explicite. Ce qui n'est pas conforme à cette Vérité est erroné, obscure et incompréhensible, peu importe sa source. Celui qui invite les gens au faux, qui pousse les gens de la lumière de la révélation vers les ténèbres de la mécréance est un diable à l'apparence humaine ou de djinn et un Taghout.

b. Les prêcheurs de la démocratie (les partis politiques)

Auprès d'Allah (esi) il ne peut y avoir qu'une seule forme d'autorité : l'autorité islamique qui s'applique de manière universelle et intemporelle à toute l'humanité car la souveraineté n'appartient qu'à Allah (esi), Le Puissant, Le Sage.

22. 6/Al-An'âm, 112



La constitution de cette autorité est le Coran et les enseignements du **Messenger** (pbsl) :

« Attention ! La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'univers ! »²³

« Ô les croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messenger et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messenger, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement). »²⁴

C'est ce que notre Seigneur a ordonné, Il a annoncé que ceci est la voie la plus juste et la religion la plus droite :

« Le pouvoir n'appartient qu'à Allah. Il vous a commandé de n'adorer que Lui. Telle est la religion droite ; mais la plupart des gens ne savent pas. »²⁵

Dans l'Histoire, nombreux furent les gouverneurs qui voulurent défier l'autorité divine en s'autoproclamant souverain, faisant face à Allah (esi) l'Unique, et à Sa seigneurie.

Pharaon fut l'un d'entre eux. Pharaon savait que la souveraineté renvoyait à l'adoration et à la seigneurie, il annonçait donc par cela ouvertement sa divinité et sa seigneurie.

23. 7/Al-A'râf, 54

24. 4/An-Nisâ, 59

25. 12/Yousouf, 40

« Et Pharaon dit : "Ô notables, je ne connais pas de divinité pour vous, autre que moi." »²⁶

« Et (il) dit : "C'est moi votre Seigneur, le très haut." »²⁷

Bien entendu la prétendue divinité et seigneurie de Pharaon n'avait pas pour vocation à faire vivre et mourir, donner la subsistance au vivant et créer à partir du néant puisque lui-même fut créé et destiné à mourir. Sa prétention de divinité et de seigneurie était dans le sens de gouverner, éduquer, légiférer et détenir l'autorité.

Aujourd'hui, la démocratie qui n'est pas satisfaite de la souveraineté d'Allah ^(esi), fait face au principe de la révélation qui est « Le pouvoir n'appartient qu'à Allah » en disant « La souveraineté appartient sans condition au peuple ».

Les démocrates tentent de nous pousser du style de direction islamique tiré de la révélation vers celui du peuple et de la majorité.

Avec cela, ils dépassent leurs limites face à Allah ^(esi) et deviennent des Tawaghits.

c. Les institutions éducatives contraires à l'Islam

La révélation (Coran et Sounna) a un sens de l'éducation qui lui est propre. Elle doit débiter en glorifiant Allah ^(esi) et en prononçant seulement Son nom.

26. 28/Al-Qasas, 38

27. 79/An-Nâziât, 24



« Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé »²⁸

Voici le sens de cela : cette éducation tire sa légitimité d'Allah ^(esi). C'est ce qu'Il ^(esi) considère juste, qu'Il ^(esi) autorise, qu'Il aime et dont Il est satisfait.

Le but de cette éducation est la satisfaction de notre Seigneur (« Rabbani » en arabe).

« Devenez des savants, obéissant au Seigneur, puisque vous enseignez le Livre et vous l'étudiez. »²⁹

Le mot « Rabbani » signifie celui qui est affilié au seigneur. Celui qui se consacre à Lui ^(esi), celui qui adopte sa méthode d'éducation, celui qui s'ancre dans la religion et l'enseigne aux gens.

L'éducation islamique est basée sur trois fondements :

↓
102
↑
Tout d'abord, la foi est étudiée, puis le Coran et ensuite la Sounna.

Joundoub Ibn Abdallah ^(aa) a dit :

« Nous étions avec le Prophète ^(pbsl) alors que nous étions jeunes et proches de la puberté. Nous avons donc étudié la foi avant même d'étudier le Coran, ensuite nous avons étudié le Coran et nous avons par l'intermédiaire du Coran augmenté notre foi. »³⁰

Houdayfa Ibn Al-Yaman ^(aa) rapporte cela :

« ... La loyauté (la foi) a été mise au fond des cœurs

28. 96/Al-Alaq, 1

29. 3/Âl-i Imrân, 79

30. Ibn Mâja, 61

des hommes et ils ont ensuite appris du Coran puis de la Sounna... »³¹

Un établissement éducatif qui ne débute pas ses enseignements par le nom d'Allah ^(esi), qui n'a pas fixé comme objectif premier la satisfaction d'Allah ^(esi), qui n'a pas axé sa pédagogie sur la foi/le Tawhid et où le Coran et la Sounna ne sont pas dispensés, n'est pas un établissement éducatif islamique. Si les principes de la révélation sont bafoués, que l'éducation n'est pas basée sur la révélation, que les gens sont invités au polythéisme et aux choses en dehors du Coran et de la Sounna, cet établissement est un lieu qui a dépassé les limites d'Allah ^(esi) et est devenu un Taghout.

Nous pouvons donner l'exemple des institutions éducatives officielles de Turquie³² :

La loi de l'éducation nationale turque (article 2) : « Le but de l'éducation nationale turque est de faire de tous les individus du peuple turc des citoyens attachés aux principes et aux réformes d'Atatürk et au nationalisme d'Ataturk tel qu'il est décrit dans la constitution, qui assimilent, défendent et développent les valeurs éthiques, humaines, spirituelles et culturelles du peuple turc, qui aiment et essaient constamment d'honorer sa famille, sa patrie et son peuple, qui connaissent leurs rôles et responsabilités face à la Turquie qui est un État de droit basé sur les droits de l'Homme et les principes

31. Al-Boukhâri, 6497 ; Mouslim, 143

32. Ceci est également valable dans d'autres pays.



fondamentaux inscrits dans la constitution à savoir la démocratie, la laïcité et le socialisme... »

Comme nous le constatons, le but de l'éducation nationale Turque est clair. Les pratiques adoptées dans les écoles vont dans le sens de ces finalités.

Leur but n'est pas d'enseigner les mathématiques, la science et les langues mais plutôt de faire assimiler aux enfants l'idéologie officielle et de les éduquer avec l'idéologie Kémaliste (de Mustafa Kemal Atatürk). Et ceci est très compréhensible. L'Islam souhaite éduquer des individus croyants, monothéistes et cherchant la satisfaction de leur Seigneur ; de la même façon, les régimes non islamiques souhaitent éduquer des enfants attachés à leur propre idéologie.

↓
104
↑

Ce qui est en revanche incompréhensible c'est de voir des parents envoyer leurs enfants dans ces établissements avec l'intention de leur donner une éducation islamique. Il s'agit d'une grande erreur de leur part car les y envoyer c'est salir la nature saine de leurs enfants par le polythéisme, la mécréance et l'hypocrisie comme expliqué précédemment.

d. Le ministère des affaires religieuses

Toutes les institutions qui poussent les gens de la lumière de la révélation aux ténèbres de la mécréance et du polythéisme sont des Tawaghits. Le fait que le nom de ces institutions aient une connotation religieuse ne change pas cette réalité.

Comme nous le savons, le ministère des affaires religieuses turc³³ est un projet républicain. Le fait que les cadres de la république aient fondé le ministère des affaires religieuses dans un environnement et une époque où le Coran, la langue arabe, l'appel à la prière, le style vestimentaire islamique, l'éducation islamique... étaient interdits, devrait nous faire réfléchir. Pourquoi une pensée idéologique qui a déclaré la guerre à tout ce qui concerne l'Islam créerait une organisation islamique ? Comment se fait-il qu'un système basé sur la laïcité fonde une organisation religieuse liée à l'État alors qu'il devrait au contraire séparer l'État et la religion ? Laissons un des cadres fondateurs de la république et le Ministère des affaires religieuses nous l'expliquer :

Un des conseillers d'Atatürk, Ahmet Hamdi Başar a dit :

« Nous devons faire vivre la religion en ordonnant des réformes et pas en la poussant en dehors du peuple. Nous ne pouvons pas atteindre notre but en détruisant les mosquées et en ouvrant des "Maisons du Peuple".³⁴ Nous pouvons faire cela en faisant écouter notre voix à la population qui se rassemble constamment à la mosquée et transformer ces mosquées en "Maisons du Peuple Moderne", en éliminant la classe religieuse (les savants) et en faisant parler n'importe qui sur la religion et la vie. »³⁵

33. Ceci est également valable dans d'autres pays.

34. Les Maisons du Peuple : Projet mis en place par Atatürk visant à obtenir le soutien du peuple aux réformes et à diminuer l'influence des cercles conservateurs

35. Trois mois avec Atatürk et la Turquie d'après 1930, Ahmet Hamdi Basar, p. 47



Quel est donc le but ? Mettre la religion au service de l'État et utiliser les mosquées pour la propagande comme pour la « Maison du Peuple ».

Un des ministres des affaires religieuses, Ali Bardakoğlu disait cela dans un reportage :

« Le Ministère des affaires religieuses est une institution constitutionnelle fondée en étant un projet fondamental de la république... Le rôle que nous attribue la constitution est clair. Nous essayons de poursuivre notre responsabilité sans avoir aucun problème avec les principes fondamentaux de notre république, la laïcité et notre défunt Atatürk ; tout cela en prenant les informations justes de notre religion avec le consensus de notre peuple et en faisant attention à ce que le monde moderne produit. »³⁶

↓
106

↑

Le ministère des affaires religieuses est une institution constitutionnelle fondée pour légitimer les principes et réformes d'Atatürk et qui n'a aucun problème avec elles.

L'un de ses principaux objectifs est d'empêcher le sectarisme religieux et de maintenir la religion comme une discipline spirituelle pour le peuple.³⁷



En effet, le ministère des affaires religieuses est une machination. Les mosquées (de l'État) sont au service de cette machination. Les Minbars sont des écrans servants à l'hypnose du peuple par la religion et à la légitimation du système au nom de la religion.

36. Scanner le QR code

37. Scanner le QR code

Le fait qu'aujourd'hui le peuple, qui est invité au Tawhid, y soit violemment opposé est une réalité. Un de leurs arguments est : « Je vais à la mosquée depuis des années, je n'ai jamais entendu cela de l'imam. » Ces imams qui montent sur ces Minbars ont tellement caché le concept du Tawhid de manière professionnelle, alors qu'il s'agit du but de la création de l'humanité et en même temps le cauchemar des régimes politiques fondés sur le Faux (bâtil), que le peuple le considère comme un égarement extra-religieux. La simple présence du ministère des affaires religieuses est une barrière entre le peuple et l'invitation à l'unicité d'Allah ^(esi).

Les gens du Faux sont dans leur rôle. Ils égarent les gens du sentier d'Allah ^(esi) en dépassant les limites d'Allah ^(esi) face à Lui et en cherchant à remplacer la religion d'Allah ^(esi) par une idéologie déviante ou hybride.

Aujourd'hui, un des devoirs des monothéistes est d'ouvrir des mosquées dans lesquelles le nom d'Allah ^(esi) est honoré, les Tawaghits sont reniés, le Tawhid, qui est le sujet le plus important de la religion, est enseigné et qu'ils mettent en garde contre les mosquées de la rivalité/du mal (Masjid ad-Dirar) que sont les mosquées de l'État.

e. La télévision/Internet/Les écrans

Avant tout, il faut préciser que la télévision/Internet et les autres moyens de communication ne sont, à la



base, pas prohibés dans la jurisprudence islamique. Ils peuvent être avantageux s'ils sont utilisés à bon escient, notamment pour la diffusion de concepts religieux. Il y a aussi le sujet du lieu où ils sont utilisés. Pour notre part, notre sujet concerne la télévision/Internet selon leurs utilisations actuelles.

À la lumière de la révélation, chaque père est responsable de sa famille. Il se doit d'inculquer une éducation islamique à ses enfants et ce, d'une façon agréée par Allah ^(esi). Cependant, aujourd'hui, pour une raison difficile à comprendre, les pères ont cédé ce rôle confié par Allah ^(esi) à l'une des idoles de notre époque que sont les écrans numériques. Car en effet, les ennemis d'Allah, sous influence satanique, ont très bien compris comment faire usage au mieux de ces écrans pour corrompre nos enfants et les générations à venir. Ces écrans qui diffusent des programmes contraires à l'Islam à longueur de journée, sont placés au centre de chaque foyer. Ils agissent comme des maîtres qui éduquent les gens et plus particulièrement les enfants. Il est maintenant devenu impératif pour beaucoup de familles de commencer la journée en allumant la télévision comme s'il s'agissait d'un rituel ou une source de bénédiction ! D'autres programment leurs journées en fonctions des émissions télévisées populaires. On remet à plus tard les prières mais il ne faut surtout pas rater le film. Encore, certains sont à un tel point dépendants des séries télévisées qu'ils refusent de

recevoir des invités aux heures de diffusion. Ces films et séries sont regardés à plusieurs reprises, parfois indéfiniment ! De plus si par exemple une seule télévision n'est pas suffisante car les personnes veulent regarder des chaînes différentes, on n'hésite pas à investir dans des postes de télévision supplémentaires pour éviter les conflits. Mais si deux frères ne se parlent pas durant des mois ou si parents et enfants ne s'adressent pas la parole, il n'y a pas de problème.

Les parents, étrangement, acceptent les effets néfastes qu'ont les écrans sur leurs enfants. Étant donné que le problème est connu, que le diagnostic a été réalisé et que cette maladie est mortelle, dans ce cas, le traitement est simple. Mais, une fois de plus, les parents paraissent indifférents au sort de leurs enfants car ils en sont également victimes ! Difficile de proscrire les écrans aux enfants quand on est soi-même consommateur. Les enfants imitent systématiquement leurs parents, c'est un fait.

Quels sont les effets de ces écrans ?

- Les écrans ont fortement tendance à faire oublier à l'Homme le but de sa création et de son passage sur Terre par la distraction et le temps perdu. Il va donc inexorablement s'éloigner de la voie d'Allah ^(esi). Il ^(esi) dit:

« Et, parmi les hommes, il est [quelqu'un] qui, dénué de science, achète de plaisants discours pour égarer hors du



chemin d'Allah et pour prendre en raillerie (ses versets).
Ceux-là subiront un châtement avilissant. »³⁸

« Les mécréants dépensent leurs biens pour éloigner (les gens) du sentier d'Allah. Or, après les avoir dépensés, ils seront pour eux un sujet de regret. Puis ils seront vaincus, et tous les mécréants seront rassemblés vers l'Enfer. »³⁹

- Les écrans sont un piège permanent de l'âme, ils invitent les gens à la mécréance et au polythéisme.

Voici une des scènes du Jour de La Résurrection !
Les populations faibles se disputent avec ceux qui s'enorgueillissaient :

« Et ceux que l'on considérait comme faibles diront à ceux qui s'enorgueillissaient : "C'était votre stratagème, plutôt, nuit et jour, de nous commander de ne pas croire en Allah et de Lui donner des égaux." Et ils cacheront leur regret quand ils verront le châtement. Nous placerons des carcans aux cous de ceux qui ont mécru : les rétribuerait-on autrement que selon ce qu'ils œuvraient ? »⁴⁰

- Les écrans et ce qu'ils diffusent atteignent et font plier les mentalités au point de faire adopter une vision de la vie contraire à celle de la révélation. Selon la révélation, la propriété/la souveraineté des cieux et de la Terre appartient à Allah (esi). L'Homme est également la propriété d'Allah (esi) et il doit être entièrement soumis à son propriétaire/

38. 31/Loqmân, 6

39. 8/Al-Anfâl, 36

40. 34/Saba, 33

son maître. Sa vie, sa mort et ses adorations doivent être réalisées seulement à Allah ^(esi) et seulement pour Lui.

- « Dis : "En vérité, ma prière, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'univers. À Lui nul associé ! Et voilà ce qu'il m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre." »⁴¹

Si l'on devait se tenir à l'idéal de vie proposé et diffusé par les écrans numériques, on serait contraint de s'orienter uniquement vers une vie mondaine : un cursus scolaire sans faute, une carrière prestigieuse, un salaire élevé, une famille parfaite et joyeuse vivant dans une maison (achetée à crédit usurier), etc... et tout ceci dans le rythme effréné du « métro-boulot-dodo » voulu par les Tawaghits.

En ce qui concerne la vie de l'au-delà on trouve aussi des prêcheurs des écrans !

Ils vous recommandent de garder votre sourire, de verser une aumône de temps à autre, de dire « mon cœur est propre », de visiter un mausolée régulièrement tout en vous rappelant qu'il n'y a pas meilleur musulman que vous.

Le Tawhid, les limites d'Allah ^(esi), l'illicite, le licite, faire face à l'injustice... sont tous des sujets qui nécessitent une étude poussée voire accessibles

41. 6/Al-An'âm, 162-163



uniquement aux savants, donc ne vous y intéressez pas, vous allez vous embrouiller l'esprit.

Lorsque les écrans numériques sont utilisés avec les contenus préparés par les Tawaghits, ils deviennent eux-mêmes des entités Tawaghits qui poussent les générations de la lumière de la révélation vers l'ombre de la mécréance. Chaque musulman a la responsabilité de protéger sa famille et sa propre personne contre ce danger.

f. Les passions, les envies et les désirs mondains

Les passions et les envies sont les Tawaghits qui empêchent le plus les gens de suivre la voie droite d'Allah ^(esi). Parfois les gens arrivent à un point où ils prennent ces passions et envies pour divinités.

« Vois-tu celui qui prend sa passion pour sa propre divinité ? Et Allah l'égaré sciemment et scelle son ouïe et son cœur et étend un voile sur sa vue. Qui donc peut le guider après Allah ? Ne vous rappelez-vous donc pas ? » ⁴²

Les passions et envies privent l'Homme de la lumière de la révélation et le poussent vers les marécages de la mécréance, du polythéisme et du déni.

Mais quelles définitions pourrait-on donner aux mots « passion » et « envie » ?

Allah ^(esi) dit:

42. 45/Al-Jâthya, 23

« Puis Nous t'avons mis sur la voie de l'Ordre [une religion claire et parfaite]. Suis-la donc et ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas. »⁴³

Allah ^(esi) a annoncé au Prophète ^(pbsl) qu'il y a deux voies. Soit celle d'Allah ^(esi) qui est celle de la charia, soit celle des passions de ceux qui ne savent pas. Dans l'exégèse de ce verset, Sayyid Qutb ^(afm) a fait ce beau commentaire :

« De cette façon, l'affaire est très nette. Soit la charia, soit les passions de ceux qui ne savent pas... Il n'y a pas de troisième solution. Il n'y a pas de voie entre la charia, qui est équilibrée et logique, et les passions qui sont variables. Si l'Homme met de côté la charia, il va obligatoirement suivre ses passions. Car tous les systèmes en dehors de la charia, sont le fruit des passions, des désirs de ceux qui ne savent pas... C'est seulement la charia qui mérite ces caractéristiques (équilibre, logique...). Les modèles de vies en dehors de la charia sont les passions et les envies qui sont le fruit de l'ignorance. L'Homme qui vit pour la cause, doit suivre seulement la charia et mettre de côté toutes les passions et les envies. Même pour une petite affaire, il ne doit pas s'éloigner de la charia et suivre ses passions et ses envies. Car ceux dont les passions et les envies seront suivies, sont impuissants, faibles et ne pourront aider, défendre (la personne qui les suit) face au propriétaire de la charia. Les

43. 45/Al-Jâthya, 18



partisans des systèmes tirés des passions et envies forment un front uni qui se soutient mutuellement. Ils s'associent contre le maître de la charia. De ce fait, les adhérents de la charia ne doivent pas s'incliner vers eux espérant de l'aide de certaines personnes, ils ne doivent pas éprouver de la sympathie pour leurs passions et envies qui les rassemblent. D'ailleurs, ils sont tellement faibles et impuissants qu'ils ne peuvent pas causer de tort et faire de mal à l'Homme qui vit pour la cause. Car l'ami des pieux est Allah ^(esi). L'amitié de ceux qui agissent selon leurs passions et envies vaut-elle celle d'Allah ^(esi)? Il y a d'un côté des personnes faibles, ignorantes et simples, amies les unes des autres, et de l'autre, l'ami des pieux et les partisans de la charia, ami d'Allah ^(esi). >>⁴⁴

↓
114
↑

Allah ^(esi) a des attentes nous concernant. De l'autre côté, il y a les attentes de notre ego et des diables humains et djinns. Ceci peut concerner notre lutte, notre vie sociale, notre croyance, nos normes...

Tout ce qui est contraire au désir d'Allah ^(esi) sont les envies et les désirs de ceux qui ne savent pas. Nous sommes tous obligatoirement éprouvés entre les désirs d'Allah ^(esi) et les envies de ceux qui ne savent pas.

L'important est le choix que nous faisons. Donc, la vie de celui qui choisit constamment ses envies sera dictée par elles. De cette façon, il prend ses envies pour divinités et elles deviennent son Taghout.

44. À l'ombre du Coran, 13/278-301, Sourate Al-Jâthya, Résumé de l'exégèse du verset 18.

2. Les Tawaghits sont les lois en dehors de celles d'Allah ^(esi) et ceux qui les établissent

أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ يَزْعُمُونَ أَنَّهُمْ آمَنُوا بِمَا أُنزِلَ إِلَيْكَ وَمَا
 أُنزِلَ مِنْ قَبْلِكَ يُرِيدُونَ أَنْ يَتَحَاكَمُوا إِلَى الطَّاغُوتِ وَقَدْ
 أُمِرُوا أَنْ يَكْفُرُوا بِهِ وَيُرِيدُ الشَّيْطَانُ أَنْ يُضِلَّهُمْ ضَلَالًا
 بَعِيدًا

« N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi [Prophète] et à ce qu'on a fait descendre avant toi ? Ils veulent prendre pour juge le Taghout, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. Mais le Diable veut les égarer très loin dans l'égarement. »⁴⁵

La deuxième caractéristique est la suivante : toutes les lois en dehors de celles d'Allah ^(esi) et tous ceux qui les établissent sont des Tawaghits. Les raisons de la révélation de ce verset nous prouvent cela.

Dans son exégèse, Ibn Kathîr ^(afm) nous explique ceci :

« Ce verset est un désaveu d'Allah ^(esi) envers ceux qui prétendent croire en ce qui a été révélé au Prophète ^(pbsl) ainsi qu'à ceux qui l'ont précédé mais qui souhaitent avoir recours à des instances en dehors du livre d'Allah ^(esi) et de la Sounna de Son Prophète ^(pbsl) lors de leurs différends. En ce qui concerne la raison de sa révélation, il y a deux versions : dans l'une, un juif et un Ansar ont eu un différend. Le juif désire le Prophète

45. 4/An-Nisâ, 60



Muhammad (pbsl) comme juge tandis que le Ansar désire Ka'b ibn al-Ashraf. Dans l'autre version, il est rapporté que ce verset fait référence à un groupe parmi les hypocrites. Ils faisaient semblant d'être musulmans et désiraient avoir recours à des juges du temps de l'ignorance. D'autres versions sont rapportées en ce qui concerne la raison de la révélation de ce verset. Néanmoins, le verset a un sens plus général que cela. **Ce verset fait référence à ceux qui mettent de côté le Coran et la Sounna et désirent avoir recours à d'autres choses. Dans ce verset, le sens du mot "Taghout" est celui-là.** »⁴⁶

↓
116
↑

Comme l'a indiqué Ibn Kathîr (afm), d'autres versions sont rapportées quant à la raison de la révélation de ce verset. Cependant, il y a un point commun entre toutes les versions : délaisser les lois d'Allah (esi) et de Son Messager (pbsl), avoir recours à d'autres instances et demander le jugement basé sur des lois autres que la charia.

En nous basant sur ce verset, nous disons que toutes les lois en dehors de celles d'Allah (esi) ainsi que tous ceux qui les établissent sont des Tawaghits. Une personne n'entre pas en Islam tant qu'elle ne les a pas reniées et ne s'en est pas éloignée.

Quelques exemples de personnes et institutions qui portent cette caractéristique :

46. C'est-à-dire que le mot « Taghout » fait référence à toutes les lois en dehors de celles qui sont dans le Coran et la Sounna.

a. Les gouverneurs et les parlementaires

Étant donné que les gouverneurs actuels établissent des lois contraires à celles d'Allah ^(esi) et jugent entre les gens avec des constitutions de mécréance, d'après le verset, ce sont des Tawaghits. Ceux qui ne renient pas ces gouverneurs et ne s'éloignent pas d'eux et de leurs lois n'auront pas renié le Taghout. Même si ces derniers accomplissent la prière, jeûnent et prétendent être des croyants ; auprès d'Allah ^(esi), leur foi déclarée n'est que revendication et prétention. Car le droit de légiférer et de régner appartient à Allah ^(esi). Il dirige et établit des lois du fait de Sa Divinité et de Sa Seigneurie. Dans le Coran, cela est tellement clair que, comme le dit un savant, ceux qui ne le comprennent pas sont ceux qu'Allah ^(esi) a aveuglé face à la lumière de la révélation.

« Ou bien auraient-ils des associés [à Allah] qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ? » ⁴⁷

« Il n'associe personne à Son commandement. (Il est Le Seul Juge, Législateur et Celui qui établit le bon et le mauvais) » ⁴⁸

« Le pouvoir n'appartient qu'à Allah. Il vous a commandé de n'adorer que Lui. Telle est la religion droite ; mais la plupart des gens ne savent pas. » ⁴⁹

« Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Messie fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah. » ⁵⁰

47. 42/Ash-Shoûrà, 21

48. 18/Al-Kahf, 26

49. 12/Yousouf, 40

50. 9/At-Tawbah, 31



Comme nous l'avions expliqué précédemment, dans l'exégèse de ce verset le Prophète (pbsl) dit :

« Les rabbins et les moines interdisaient les choses autorisées par Allah (esi) et autorisaient les choses interdites par Allah (esi). Et eux les ont suivis. Et bien cela est l'adoration qu'ils ont vouée à leurs rabbins et leurs moines. »⁵¹

Effectivement, ceux qui ne renient pas et obéissent à ceux qui modifient les lois d'Allah (esi) ou bien, légitimement cela en votant pour eux, les prennent pour Seigneurs en dehors d'Allah (esi). Si des personnes nous disent : « Mais ces gens prient, jeûnent, prononcent la parole de l'unicité. »

Nous leur répondrons : « Comme il est expliqué dans le verset 60 de la sourate An-Nisâ, ces gens n'ont pas eu foi, ils ont prétendu avoir eu foi. Allah (esi) a jugé de cette façon. Ceux qui n'agrèent pas le jugement d'Allah (esi) ou qui le trouve dans l'extrême peuvent se trouver une autre religion, ils peuvent se choisir une autre divinité dont les lois sont adaptées au monde moderne. Cependant, les lois d'Allah (esi) sont valables jusqu'au Jour de la Résurrection et ne changeront pas. »

b. Les tribunaux de mécréances et de polythéismes

Aujourd'hui, les tribunaux auxquels les gens ont recours lors de leurs différends, desquels ils agrèent les décisions, donnent des jugements en dehors et même à

51. Tirmidhi, 3095

l'opposé de ceux d'Allah ^(esi). Ceux qui souhaitent régler leurs problèmes dans ce type de tribunaux alors qu'il est possible d'avoir recours à ceux d'Allah ^(esi) n'ont, par ce recours, pas renié le Taghout comme il se doit. Leur foi n'est donc que prétention.

Certains disent : « Aujourd'hui, il n'y a pas de tribunaux qui jugent avec la charia. Nous pouvons donc régler nos problèmes dans ces tribunaux. » Pourtant cela ne reflète pas la réalité. Un musulman, qui a correctement renié le Taghout, et qui a un différend avec un autre musulman, peut par exemple chercher à régler ce différend auprès d'un savant.

c. Coutumes, traditions, héritages et religion des ancêtres

Aujourd'hui, la vie des gens à travers le monde est dirigée par des traditions et héritages nettement contraires au Livre d'Allah et à la Sounna de Son Prophète ^(pbsl). Très peu d'entre eux, lorsqu'ils s'engagent dans une affaire, se demandent si elle est conforme à l'Islam ou si Allah ^(esi) l'agrée.

Les coutumes et traditions ont pris le pas sur la religion d'Allah ^(esi). À ce sujet, l'exemple le plus marquant est l'indifférence de la plupart des gens lorsque nous leur disons « ceci est interdit » ou même le fait qu'ils plaisantent sur les interdits de l'Islam, tandis que lorsque nous leur disons « ceci est honteux », ils s'arrêtent et réfléchissent.



Lors de leurs différends, la majorité des gens ne trouvent pas de nécessité à se dire : « Qu'est-ce que prévoit le Coran et la Sounna à ce sujet ? » mais vont plutôt voir les anciens du peuple pour leur demander : « Qu'est-ce que prévoit nos coutumes et nos traditions dans ce cas ? » Étant donné que ces gens ont délaissé la constitution d'Allah ^(esi), qui est le Coran, et son explication, qui est la Sounna, et ont recours aux coutumes et traditions lorsqu'ils cherchent une solution à leur problème, ils font partie de ceux qui souhaitent le jugement du Taghout et dont la foi n'est que prétention. Lorsque nous leur disons : « En Islam, le jugement de cela est comme suit », ils répondent et répliquent de cette façon : « Mais nous n'avons jamais entendu cela de nos pères, est-ce vous ou nos pères qui ont raison ? »

↓
120
↑

« Et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent : "C'est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah." Dis : "[Non,] Allah ne commande point la turpitude. Diriez-vous contre Allah ce que vous ne savez pas ?" »⁵²

« Et quand on leur dit : "Suivez ce qu'Allah a fait descendre", ils disent : "Non, mais nous suivrons les coutumes de nos ancêtres." – Quoi ! Et si leurs ancêtres n'avaient rien raisonné et s'ils n'avaient pas été dans la bonne direction ? »⁵³

d. La raison qui dépasse ses limites

Il ne fait aucun doute que la raison est l'un des plus grands bienfaits qu'Allah ^(esi) a accordé à l'Homme.

52. 7/Al-A'râf, 28

53. 2/Al-Baqara, 170

Allah ^(esi) souhaite que l'Homme utilise cette raison. Dans le Coran, Il ^(esi) invite de nombreuses fois les gens à raisonner par : « Ne raisonnez-vous pas ? » ou « Ne réfléchissez-vous donc pas ? »

Parallèlement, Allah ^(esi) a, comme pour toutes choses, fixé une limite à la raison.

La raison doit se soumettre à ce qui vient d'Allah ^(esi). L'Homme doit essayer de comprendre et vivre ce qui vient de la révélation. L'Homme ne doit pas regarder et essayer d'analyser la révélation avec sa raison, il n'a pas la capacité d'en saisir la grandeur.

Sur les sujets mondains, la raison jouit de plus de souplesse. L'Homme peut mener des réflexions, des débats, des comparaisons et peut être amené à faire des découvertes par l'observation ou de façon empirique...

Si la raison enfreint les limites fixées par la révélation, elle deviendra elle-même un Taghout.

Malheureusement, aujourd'hui la raison est divinisée par ceux qui lui accordent une importance supérieure à celle qu'elle devrait avoir. Ces gens font d'elle un Taghout. Lorsqu'un jugement islamique leur est apporté, ils ne se réfèrent pas au Coran et à la Sounna mais vont chercher à le comparer, l'analyser sous le prisme d'une certaine logique biaisée par l'époque et les tendances intellectuelles du moment. Il est possible qu'ils l'acceptent mais s'il ne correspond pas à leur logique, ils le rejettent. Ce type de comportement est



en nette progression. Lorsque des centaines de versets et de hadits leur sont lus, ils disent : « Je ne trouve pas cela logique. »

L'Homme devrait utiliser sa raison pour méditer sur les signes d'Allah ^(esi) afin de comprendre Sa grandeur et Sa puissance, ainsi que pour réaliser des découvertes qui seront bénéfiques pour l'humanité.

Le fait de questionner la charia révélée par Allah ^(esi), la faire passer par le filtre de la raison et de la critique, n'est pas légitime. Il est évident que notre époque, marquée par une grande corruption des mœurs et une inversion totale des valeurs, a laissé une empreinte de raison souillée et malsaine sur la majorité des gens. Cette raison a subi un matraquage mécanique dès la petite enfance, notamment au sein des établissements prétendument « éducatifs », ainsi qu'à travers les virus diffusés sur les écrans, qui altèrent la foi et l'éthique. Dans le chaos que nous vivons, il est donc primordial et absolument nécessaire à la raison d'accepter et d'endurer une phase de purification. La foi et la morale d'un individu a besoin d'un nettoyage profond et continu.

L'Homme doit adopter une méthodologie méticuleuse lorsqu'il analyse toutes choses, sa vision doit nécessairement passer par le prisme de la révélation.

Peser avec la raison les ordres divins est un comportement satanique. Face à l'ordre : « Prosternez-vous devant Adam », Satan s'est rebellé en utilisant sa raison et a dit :

« [Allah] dit : "Qu'est-ce qui t'empêche de te prosterner quand Je te l'ai commandé ?" Il répondit : "Je suis meilleur que lui : Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile." »⁵⁴

Utiliser la raison face aux ordres divins met l'auteur de cet acte dans une situation aussi étrange que cela. Car, ici, Satan s'est permis l'inacceptable : se qualifier lui-même comme étant meilleur que l'homme, contre l'avis d'Allah (esi) son Créateur ! Est-ce que le feu est supérieur à l'argile ou bien est-ce Allah (esi) qui sait mieux ?

Il ne fait aucun doute que ceux qui placent la raison devant la révélation auront la même fin que leur imam Iblis.

« Sors de là, (dit Allah) banni et rejeté. Quiconque te suit parmi eux ... de vous tous, J'emplirai l'enfer. »⁵⁵

3. Les Tawaghits sont les voies et les armées dont la lutte n'est pas pour Allah (esi)

الَّذِينَ آمَنُوا يُقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالَّذِينَ كَفَرُوا يُقَاتِلُونَ
فِي سَبِيلِ الطَّاغُوتِ فَقَاتِلُوا أَوْلِيَاءَ الشَّيْطَانِ إِنَّ كَيْدَ
الشَّيْطَانِ كَانَ ضَعِيفًا

« Les croyants combattent dans le sentier d'Allah et les mécréants combattent dans le sentier du Taghout. Et bien, combattez les alliés de Satan, car la ruse de Satan est, certes, faible. »⁵⁶

54. 7/Al-A'raf, 12

55. 7/Al-A'raf, 18

56. 4/An-Nisâ, 76



Dans ce verset, Allah ^(esi) parle de deux sentiers dans lesquels deux groupes combattent. Le premier a foi en Allah ^(esi) et combat dans son sentier, le second est celui des mécréants qui combattent dans le sentier du Taghout. Il y a deux armées auprès d'Allah ^(esi), il n'y en a pas d'autres. Soit l'armée d'Allah ^(esi), soit celle du Taghout. Voici une autre caractéristique du Taghout. Toutes les armées établies face à celles d'Allah ^(esi) sont des Tawaghits et leurs soldats sont mécréants.

Les armées fondées dans le sentier du Taghout sont toutes celles qui ne prennent pas leur légitimité auprès d'Allah ^(esi), qui ne combattent pas pour que la parole d'Allah ^(esi) soit la plus haute et dont le but est de défendre les systèmes Tawaghits.

↓
124
↑

Effectivement, celui qui désire être musulman doit renier ces armées afin de respecter la première condition de la parole de l'unicité qui est « le reniement du Taghout ». La première condition de ce reniement est de les considérer mécréants et de s'éloigner d'eux.

Une des armées qui ne prenait pas sa légitimité auprès d'Allah ^(esi) était celle de Pharaon.

Pharaon était un ennemi d'Allah ^(esi) qui ne prenait pas sa légitimité auprès d'Allah ^(esi) et qui avait déclaré la guerre au Tawhid.

Dans le Coran, nous avons des informations détaillées sur lui et sur son armée.

Lisons ensemble, point par point, l'armée de Pharaon, sa nature et sa fin.

- Pharaon était le Taghout de son époque :

اِذْهَبْ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ إِنَّهُ طَغَىٰ

« Rends-toi auprès de Pharaon car il a outrepassé toute limite. »⁵⁷

- Il avait divisé le peuple en groupes, de cette façon il les laissait faible. Il avait fait de son peuple qu'il avait opprimé, ses soldats :

إِنَّ فِرْعَوْنَ عَلَا فِي الْأَرْضِ وَجَعَلَ أَهْلَهَا شِيَعًا يَسْتَضِعُّ
طَائِفَةً مِنْهُمْ يُدَّبِحُ أَبْنَاءَهُمْ وَيَسْتَحْيِي نِسَاءَهُمْ إِنَّهُ كَانَ مِنَ
الْمُفْسِدِينَ

« Pharaon était hautain sur Terre ; il répartit en clans ses habitants, afin d'abuser de la faiblesse de l'un d'eux : Il égorgeait leurs fils et laissait vivantes leurs femmes. Il était vraiment parmi les fauteurs de désordre. »⁵⁸

- Allah (esi) n'a pas fait de distinction entre lui et ses soldats. Il leur a accordé le même jugement :

وَتُؤمِّكِنَ لَهُمْ فِي الْأَرْضِ وَتُؤرِي فِرْعَوْنَ وَهَامَانَ
وَجُنُودَهُمَا مِنْهُمْ مَا كَانُوا يَحْذَرُونَ

« ... et (Nous voulions) les établir puissamment sur Terre

57. 20/Tâ-Hâ, 24

58. 28/Al-Qasas, 4



et faire voir à **Pharaon, à Hâmân, et à leurs soldats**, ce dont ils redoutaient. »⁵⁹

وَاسْتَكْبَرَ هُوَ وَجُنُودُهُ فِي الْأَرْضِ بِغَيْرِ الْحَقِّ وَظَنُّوا أَنَّهُمْ
الْيَتَا لَا يُرْجَعُونَ

« Et **il** s'enfla d'orgueil sur Terre **ainsi que ses soldats**, sans aucun droit. Et ils pensèrent qu'ils ne seraient pas ramenés vers Nous. »⁶⁰

إِنَّ فِرْعَوْنَ وَهَامَانَ وَجُنُودَهُمَا كَانُوا خَاطِئِينَ

« **Pharaon, Hâmân et leurs soldats** étaient fautifs. »⁶¹

À partir de ces trois versets, nous remarquons qu'Allah (esi) a accordé le même jugement à Pharaon et ceux que ce dernier avait mis sous ses ordres.

• Pharaon et ses soldats n'ont également pas été séparés dans le supplice. Il ont péri ensemble sur Terre :

فَأَخَذْنَاهُ وَجُنُودَهُ فَنَبَذْنَاهُمْ فِي الْيَمِّ فَاُنظَرُ كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ
الظَّالِمِينَ

« **Nous le saisîmes donc, ainsi que ses soldats**, et les jetâmes dans le flot. Regarde donc ce qu'il est advenu des injustes ! »⁶²

59. 28/Al-Qasas, 6

60. 28/Al-Qasas, 39

61. 28/Al-Qasas, 8

62. 28/Al-Qasas, 40

• Lui et ses soldats ont subi une malédiction sur Terre et dans l'au-delà :

وَجَعَلْنَاهُمْ أَئِمَّةً يَدْعُونَ إِلَى النَّارِ وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ لَا يُنصَرُونَ
وَأَتَّبَعْنَاهُمْ فِي هَذِهِ الدُّنْيَا لَعْنَةً وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ هُمْ مِنَ
الْمَقْبُوحِينَ

« Nous fîmes d'eux des dirigeants qui appellent les gens au feu. Et au Jour de la Résurrection ils ne seront pas secourus. Nous les fîmes suivre, dans cette vie ici-bas, d'une malédiction. Et au Jour de la Résurrection, il seront parmi les honnis. »⁶³

Nous constatons que Pharaon était un dirigeant qui s'enflait d'orgueil sur Terre et divisait son peuple en groupes afin de les rendre faible. Il avait fait de son peuple qu'il avait affaibli, une armée.

Allah ^(esi) a mis Pharaon et son armée dans le même sac. Ils étaient ensemble lorsqu'ils ont été nommés, blâmés, anéantis et qu'ils ont subi le supplice de l'au-delà.

Car Pharaon était un homme comme les autres. Ce qui le rendait fort, c'était son armée constituée de soldats affaiblis par lui. Grâce à cette dernière, il déclara la guerre à Allah ^(esi) et Son Messager ^(pbsl), il rabaissa les serviteurs d'Allah ^(esi) et exploita les efforts du peuple. Pharaon était Pharaon seulement grâce à son armée. De ce fait, il n'y a pas de différence de jugement et de traitement entre lui et son armée.

63. 28/Al-Qasas, 41-42



Donnons un exemple tiré de la vie du Messager d'Allah (pbsl) :

إِنَّ الَّذِينَ تَوَفَّيْتَهُمُ الْمَلَائِكَةُ ظَالِمِي أَنْفُسِهِمْ قَالُوا فِيمَ كُنْتُمْ
 قَالُوا كُنَّا مُسْتَضْعَفِينَ فِي الْأَرْضِ قَالُوا أَلَمْ تَكُنْ أَرْضُ
 اللَّهِ وَاسِعَةً فَتُهَاجِرُوا فِيهَا فَأُولَئِكَ مَأْوَاهُمْ جَهَنَّمُ وَسَاءَتْ
 مَصِيرًا

« Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les anges enlèveront leurs âmes en disant : "Où en étiez-vous ?" (à propos de votre religion) "Nous étions impuissants sur Terre", dirent-ils. Alors les anges diront : "La Terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ?" Voilà bien ceux dont le refuge est l'enfer. Et quelle mauvaise destination ! »⁶⁴

↓
 128 Pour expliquer les causes de révélation de ce verset, Abdallah Ibn Abbas (aa) a dit cela :

↑
 « Un groupe parmi les musulmans était avec les polythéistes. Ils augmentaient le nombre de ces derniers. Ils mouraient en recevant une flèche ou en recevant un coup mortel. Allah (esi) a révélé ce verset à la suite de cela. »⁶⁵

Ibn Abi Hatim (afm) rapporte cela d'Ibn Abbas (aa) :

« Ces derniers étaient devenus musulmans à la Mecque et cachaient leurs croyances. Les polythéistes ont forcé ces derniers à combattre avec eux lors de la bataille de Badr et certains d'entre eux sont décédés.

64. 4/An-Nisâ, 97

65. Al-Boukhârî, 4596

Les musulmans ont dit : "C'était nos amis. Ils ont été forcés à combattre et ont été tués." Puis ils ont demandé à Allah de pardonner ces derniers. Ce verset a été révélé à la suite de cela. »⁶⁶

Il y a d'autres versions quant à la raison de la révélation de ce verset. Dans la majorité des explications, il est question de ceux qui n'ont pas émigrés de La Mecque, ont combattu contre leur volonté aux côtés des polythéistes lors de la bataille de Badr et diront « nous étions impuissants sur Terre » quand Allah ^(esi) leur demandera des comptes lors du Jugement dernier. Cependant, Allah ^(esi) n'a pas accepté leurs excuses et a fait d'eux des gens de l'enfer. Ici, il faut faire attention à cela : ces gens n'ont pas émigré alors qu'ils avaient les moyens de le faire et sont restés à La Mecque. Ensuite, les polythéistes les ont forcés à combattre dans leurs rangs. Étant donné qu'ils n'ont pas émigrés alors qu'ils avaient la capacité de le faire, ils en payent les conséquences et leur excuse n'a pas été jugée recevable. Dans le verset suivant, Allah ^(esi) parle de ceux à qui le verset précédent ne s'applique pas car ils ne réunissent pas les conditions requises, notamment physiques : les enfants, les femmes et les personnes n'ayant pas la capacité.⁶⁷ Cela nous montre que les fautifs sont ceux qui n'émigrent pas alors qu'ils en ont la capacité.

Il est clair que le verset fait référence à ceux qui ont

66. Exégèse du Noble Coran, exégèse du verset 97 de la sourate An-Nisâ

67. cf. 4/An-Nisâ, 98



été tués alors qu'ils se trouvaient dans les rangs des polythéistes. Dans ces combats, qui les ont opposés à l'armée d'Allah ^(esi) et Son Prophète ^(pbsl), certains ont survécu à la bataille et d'autres ont été fait prisonniers. Ceux-là étaient considérés comme polythéistes malgré tout. Ce jour-là, parmi les captifs, il y avait Abbas ^(assl), l'oncle du Messager d'Allah ^(pbsl). Étant donné que certains parmi les Ansars avaient une proximité avec Abbas ^(assl), ils ne voulaient pas prendre de rançon de sa part. Il y a eu ce dialogue entre eux et le Messager d'Allah ^(pbsl) :

« Certains parmi les Ansars ont dit au Prophète ^(pbsl) :

"Ô Messager d'Allah, autorise-nous à ne pas prendre de rançon de notre cousin Abbas."

↓
130
↑
Le Prophète ^(pbsl) répondit : "Par Allah, vous n'allez pas laisser un seul dirham." >> ⁶⁸

Pourtant, Abbas ^(aa) a été contraint de combattre :

« Le jour de Badr, lorsque le Prophète demanda la rançon d'Abbas, ce dernier lui dit : "Ô Messager d'Allah, je suis musulman, les Mecquois m'ont forcé à combattre."

Le Prophète ^(pbsl) répondit : "C'est Allah qui sait la véracité de ta parole. Si ce que tu dis est juste, Allah te jugera en fonction de cela. Mais en apparence, tu combattais face à nous." >> ⁶⁹

68. Al-Boukhârî, 4018

69 Ahmad, 3310

Le musulman est le serviteur d'Allah (esi). Sa vie, sa mort, ses adorations, sa politique et sa lutte font partie intégrante de son rôle de serviteur. Il lutte seulement dans le sentier d'Allah (esi). Il prend place dans une structure seulement si elle prend sa légimité d'Allah (esi) et si son but est d'élever la parole d'Allah (esi).

Il ne prend place dans aucune formation/parti/groupe/armée/communauté/organisation qui n'est pas dans le sentier d'Allah (esi), qui lutte pour des buts et finalités illégitimes en Islam, qui défend de fausses religions telles que la démocratie et la laïcité, qui protège et glorifie le polythéisme. Dans le cas contraire, il n'aura pas renié le Taghout et il sera un malheureux qui combat dans le sentier du Taghout.

4. Le Taghout est toute chose adorée en dehors d'Allah (esi)

↓
131
↑

وَالَّذِينَ اجْتَنَبُوا الطَّاغُوتَ أَنْ يَعْبُدُوهَا وَأَنَابُوا إِلَى اللَّهِ لَهُمُ
الْبُشْرَىٰ فَبَشِّرْ عِبَادِ

« Et à ceux qui s'écartent du Taghout pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs. »⁷⁰

Comme nous le voyons dans ce verset, le Taghout est toute entité qui est adorée en dehors d'Allah (esi). D'après cela, les Tawaghits de nos jours sont :

Les institutions auxquelles le droit de légiférer est

70. 39/Az-Zoumar, 17



reconnu et admis, les gouverneurs et les partis politiques qui s'autorisent à modifier les permissions et interdits d'Allah (esi), les pierres modelées et sculptées desquelles sont attendus le bien et le mal, les morts invoqués lors des moments de détresse et desquels l'aide est demandé, les êtres vivants ou inanimés, les objets célestes... pour qui des actes, que le Coran et la Sounna nomment « adoration » tels que l'offrande et le sacrifice sont effectués. Les êtres à qui les qualités (noms et attributs) d'Allah (esi) sont donnés, les valeurs non-islamiques qui déterminent les amitiés et inimitiés ainsi que les situations de paix et de guerre, les normes et idéologies non-islamiques qui donnent un sens à la vie des gens etc.⁷¹

B. Comment renier le Taghout ?

Le mot « Taghout » est un mot révélé par Allah (esi). Nous sommes dans l'obligation d'apprendre et de comprendre sa signification, son sens, son interprétation actualisée dans les lieux et l'époque actuels ainsi que l'attitude que nous devons adopter face à lui en nous basant sur la charia. Allah (esi) a envoyé des Messagers (pse) afin qu'ils propagent la religion et éclaircissent ce à quoi ils invitent.

« (Nous avons envoyés les Prophètes) avec des preuves évidentes et des livres saints. Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent. »⁷²

71. cf. L'utilisation du mot « adoration » dans le Coran

72. 16/An-Nahl, 44

Les Messagers (pse) nous ont invités à adorer Allah (esi) et à se désavouer des Tawaghits.

« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : "Adorez Allah et écarter-vous du Taghout." Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos Messagers] de menteurs. »⁷³

Nous allons donc trouver la réponse à notre question en la posant aux Messagers (pse) et nous allons fournir un effort pour connaître le Taghout et la manière dont les Messagers (pse) s'y sont pris pour lutter contre les Tawaghits.

Regardons d'abord l'ancêtre des Prophètes, Ibrâhîm (psi). Même le Messager d'Allah (pbsl) se devait naturellement de le suivre. Car Allah (esi) l'a cité maintes fois en exemple dans le Coran, lui et sa lutte, sans oublier qu'Il (esi) l'a désigné « imam de l'Humanité ».

« Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrâhîm et en ceux qui étaient avec lui (les croyants et les Messagers), quand ils dirent à leur peuple : "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous reconnaissons votre mécréance (nous vous renions vous et votre voie). Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul." Exception faite de la parole d'Ibrâhîm [adressée] à son père : "J'implorerai

73. 16/An-Nahl, 36



certes, le pardon [d'Allah] en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah." "Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir." »⁷⁴

« Ibrâhîm était une communauté à lui seul. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs. Il était reconnaissant pour Ses bienfaits et Allah l'avait élu et guidé vers un droit chemin. Nous lui avons donné une belle part ici-bas. Et il sera certes dans l'au-delà du nombre des gens de bien. Puis Nous t'avons révélé : "Suis la religion d'Ibrâhîm qui était voué exclusivement à Allah et n'était point du nombre des associateurs." »⁷⁵

Notre seigneur (esi) nous a ordonné de suivre Ibrâhîm (psi) et il a fortement blâmé ceux qui se détournent de sa voie.

↓
134
↑

« Qui donc aura en aversion la religion d'Ibrâhîm, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? »⁷⁶

1. La lutte d'Ibrâhîm face au Taghout

قَدْ كَانَتْ لَكُمْ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ فِي إِبْرَاهِيمَ وَالَّذِينَ مَعَهُ إِذْ قَالُوا
لِقَوْمِهِمْ إِنَّا بُرَءُؤُا مِنْكُمْ وَمِمَّا تَعْبُدُونَ مِنْ دُونِ اللَّهِ كَفَرْنَا
بِكُمْ وَبَدَا بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ الْعَدَاوَةُ وَالْبَغْضَاءُ أَبَدًا حَتَّى
تُؤْمِنُوا بِاللَّهِ وَحْدَهُ إِلَّا قَوْلَ إِبْرَاهِيمَ لِأَبِيهِ لَا اسْتَغْفِرَنَّ لَكَ

74. 60/Al-Moumtahana, 4

75. 16/An-Nahl, 120-123

76. 2/Al-Baqara, 130

وَمَا أَمِلْكَ لَكَ مِنَ اللَّهِ مِنْ شَيْءٍ رَبَّنَا عَلَيْكَ تَوَكَّلْنَا وَإِلَيْكَ
 أَنبَأْنَا وَإِلَيْكَ الْمَصِيرُ

« Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrâhîm et en ceux qui étaient avec lui (les croyants et les Messagers), quand ils dirent à leur peuple : "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous reconnaissons votre mécréance (nous vous renions vous et votre voie). Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul." Exception faite de la parole d'Ibrâhîm [adressée] à son père : "J'implorerai certes, le pardon [d'Allah] en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah. Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir." »⁷⁷

Nous allons examiner, point par point, la lutte d'Ibrâhîm (psl) en nous basant sur le verset 4 de la sourate Al-Moumtahana.

a. S'éloigner de ceux qui adorent le Taghout

« Nous nous désavouons de vous ... »⁷⁸

Ibrâhîm (psl) s'était d'abord désavoué des serviteurs du Taghout. Ceci est vraiment une chose qui attire l'attention. Se désavouer des serviteurs du Taghout avant de se désavouer du Taghout fait également partie de la Sounna du Messenger d'Allah (pbsl).

77. 60/Al-Moumtahana, 4

78. 60/Al-Moumtahana, 4



« Dis : "Ô vous les mécréants ! Je n'adore pas ce que vous adorez. Et vous n'êtes pas adoreurs de ce que j'adore. Je ne suis pas adoreur de ce que vous adorez. Et vous n'êtes pas adoreurs de ce que j'adore. À vous votre religion, et à moi ma religion." »⁷⁹

Avant de s'être désavoué du Taghout, Ibrâhîm (psl) s'est en premier lieu désavoué de son peuple adoreur du Taghout. Il (psl) leur dit : « Ô vous les mécréants ! ». Nous tirons de cette exclamation deux sagesses.

Ce qui fait tenir debout le Taghout ce sont ses serviteurs. S'il n'y avait pas de polythéistes, il n'y aurait pas de polythéisme. S'il n'y avait pas d'adoreurs du Taghout, il n'y aurait pas de Taghout. C'est l'Homme qui fait de la pierre, de l'arbre, de la tombe, d'une idéologie un Taghout. Ibrâhîm (psl) s'est tourné vers la source du mal et s'est désavoué de ceux qui soutiennent le polythéisme et le Taghout.

La réelle difficulté réside dans le désaveu des gens. Se désavouer d'une pierre, d'un arbre, d'une tombe, d'une idole et des fausses religions est plus facile car ces objets ne vous procurent aucun avantage et ne peuvent pas vous nuire. Cependant, c'est difficile de se désavouer des adoreurs de ces objets et entités. Car ce sont la famille, les amies ; ils sont capables de nous faire du mal et il y a des intérêts que nous pouvons avoir à travers eux ... De ce fait, les imams du monothéisme ont débuté par ce qui est difficile pour les gens.

79. 109/Al-Kafiroun, 1-6

b. S'éloigner du Taghout

« ... (Nous nous désavouons de) ce que vous adorez en dehors d'Allah ... »⁸⁰

Se désavouer des Tawaghits qui sont adorés en dehors d'Allah ^(esi) est de notre responsabilité individuelle et collective. On appelle aussi cette responsabilité « l'écartement (al-ijtinab) du Taghout ».

Allah, le Très Haut a dit :

« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messenger, [pour leur dire] : "Adorez Allah et écarter-vous du Taghout." Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la Terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos Messagers] de menteurs. »⁸¹

Tous les Tawaghits ont un domaine, une spécificité par laquelle ils deviennent Taghout et poussent les gens à les adorer. Le croyant doit se désavouer et s'éloigner du Taghout et des choses qui l'adorent.

Le mot « écartement (ijtinab) » vient du mot « janb » qui signifie « le coin, le côté, le camp. » S'écarter du Taghout, c'est le placer d'un côté de notre vie et nous placer de l'autre côté. C'est séparer clairement les voies et les camps.

Si nous ne nous éloignons pas du Taghout et des institutions qui font de lui un Taghout, si nous ne

80. 60/Al-Moumtahana, 4

81. 16/An-Nahl, 36



clarifions pas les voies et les camps, nous ne nous saurons pas défendu et écarté du Taghout. Il n'est pas suffisant de renier et considérer mécréant le Taghout seulement d'un point de vue idéologique. Ceci est une partie de la responsabilité. De ce fait, il faut que le reniement oral soit suivi du reniement physique, concret (par le actes). Ainsi, la voie des Messagers (pse) sera suivie.

c. Reconnaître la mécréance du Taghout et de ses adeptes

« Nous reconnaissons votre mécréance ... »⁸²

Auprès d'Allah (esi), le Taghout et ses adeptes sont mécréants. C'est Allah (esi) qui a considéré qu'ils méritaient ce nom ... L'Islam, c'est être absolument soumis aux lois d'Allah (esi). De ce fait, les noms qu'Allah (esi) leur a donnés doivent également être donné par les musulmans.

Les Tawaghits sont très sensibles à ce sujet. Ils mobilisent les plumes louées, les religieux vendus et les prédicateurs des écrans afin de diluer le sujet de l'excommunication (takfir) et d'éloigner les gens de l'excommunication légale. Si cela ne suffit pas, ils font intervenir les forces de l'ordre et la justice. Il y a certaines raisons à cela :

Premièrement, l'excommunication des Tawaghits est le premier pas vers la lutte face à eux et la protestation

82. 60/Al-Moumtahana, 4

de leur système polythéiste, injuste et exploiteur. Ils savent que lorsque les gens apprendront le jugement de ces derniers auprès d'Allah ^(esi), ils ne leur obéiront pas et ne se courberont pas face à leur système de polythéisme, d'injustice et d'exploitation. Qui est-ce qui peut aimer un mécréant et lui obéir ?

Deuxièmement, la présence du Taghout signifie qu'une partie de la population a le rôle de serviteur et l'autre de divinité. Cette dernière est privilégiée, elle a des concessions, elle fait ce qu'elle désire et aucune des lois qu'elle établit ne la concerne, ni elle, ni ses associés ... Les Tawaghits et leurs associés n'ont pas l'intention de perdre ces privilèges.

De ce fait, ils mobilisent tous les moyens politiques, religieux, armés et médiatiques à leur disposition.

L'excommunication du Taghout est indispensable. Car ceci est comme attacher le premier bouton d'un vêtement ou bien les fondations d'un bâtiment. Si le premier bouton est mal attaché ou que les fondations du bâtiment sont fragiles, les erreurs se répèteront continuellement. La lutte face au Taghout est liée à son excommunication et à celle de ses serviteurs. Si une confusion, un doute existe à ce sujet ou que la voie n'est pas claire, la compréhension de la lutte devient aberrante.

Étant donné que les Tawaghits fournissent un effort particulier afin de détourner ce sujet et que les



prédicateurs loués émettent des doutes, nous allons apporter quelques détails :

La nécessité de reconnaître la mécréance du Taghout
Reconnaître la mécréance du Taghout est une
condition de la parole de l'unicité

« Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Taghout (en le reniant, l'excommuniant, se désavouant de lui) tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide (la parole de l'unicité), qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient. »⁸³

La condition préalable pour s'attacher à la parole de l'unicité/l'anse la plus solide comme Allah ^(esi) nous le préconise, est de mécroire au Taghout et de le renier. D'après la version originale du verset, c'est le fait de mécroire au Taghout. Le mot arabe « koufr » signifie « couvrir ou recouvrir quelque chose, l'occulter, le cacher, dissimuler ». En Islam, cela signifie donc considérer sa foi nulle et le nommer mécréant comme l'a fait Allah ^(esi).

On remarque que la demande de mécréance au Taghout intervient avant la demande de croyance en Allah ^(esi), dans cet ordre et pas dans l'ordre inverse, ce qui montre l'importance de cette étape préalable et aussi de l'impossibilité de croyance en Allah ^(esi) sans avoir auparavant mécré au Taghout. Nous constatons le même style dans la parole de l'unicité (Lailahailallah).

83. 2/Al-Baqara, 256

En disant d'abord « ٱ/La », nous nous désavouons de toutes les fausses divinités/des Tawaghits adorées en dehors d'Allah ^(esi). Ensuite, nous affirmons notre croyance en Allah ^(esi) en disant « illallah ».

Lorsque notre Seigneur ^(esi) a invité les Gens du Livre à l'Islam, Il les a appelés à quatre fondements. L'un d'entre eux est d'excommunier ceux qui se détournent et affirmer notre identité islamique.

« Dis : "Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah." Puis, s'ils tournent le dos, dites : "Soyez témoins que nous, nous sommes soumis." » ⁸⁴

Allah ^(esi) a cité quatre fondements représentant la parole commune : l'adoration à Allah ^(esi), ne rien Lui associer, le fait que les gens ne se prennent pas les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah ^(esi) et dire « Soyez témoins que nous, nous sommes soumis » à ceux qui se détournent des fondements précédents. Dire « Je suis musulman », c'est affirmer à celui qui se détourne de cela que ce n'est pas son cas. Il ne fait aucun doute que le Taghout s'est détourné de tous ces fondements. Il invite les gens à l'adorer et à le prendre pour seigneur. Une des nécessités de la parole commune est, en premier lieu, de faire face au Taghout de façon ferme avec l'identité islamique.

84. 3/Ál-i Imrân, 64



Reconnaître la mécréance du Taghout est une nécessité du désaveu du polythéisme

Tant qu'une personne ne s'est pas repentie du polythéisme et ne s'est pas désavouée de lui, elle ne peut pas être musulmane. Car rentrer en Islam c'est être purifié du polythéisme, vouer le culte exclusif à Allah ^(esi) et être soumis à Lui. Celui qui a du polythéisme dans sa vie est soumis à plus d'une divinité. De cette façon, il ne peut se soumettre exclusivement à Allah ^(esi), l'Unique.

De ce fait, Allah ^(esi) a conditionné le repentir du polythéisme à tous ceux qui souhaitent se sauver des conséquences néfastes de ce dernier.

« Mais s'ils se repentent (du polythéisme), accomplissent la prière et acquittent l'aumône, ils deviendront vos frères en religion. Nous exposons intelligiblement les versets pour des gens qui savent. »⁸⁵

Lorsqu'Allah ^(esi) a créé l'Humanité, Il l'a divisé en deux groupes, les croyants et les mécréants :

« C'est Lui qui vous a créés. Parmi vous [il y a] mécréant et croyant. Allah observe parfaitement ce que vous faites. »⁸⁶

Que doit faire la personne qui souhaite se repentir du polythéisme ? Est-ce que dire « Je me suis repenti du polythéisme » est suffisant ?

Voici la réponse du Messenger d'Allah ^(pbsl) :

85. 9/At-Tawbah, 11

86. 64/At-Taghabou'n, 2

« Un homme est venu voir le Prophète (pbsl) et lui a dit : "Ô Messenger d'Allah ! Apprends-moi une chose que je lirai avant de dormir". Le Messenger d'Allah (pbsl) dit : "Lis la sourate Al-Kâfiroun (les mécréants) car c'est un désaveu du polythéisme." »⁸⁷

L'expression « Je me désavoue du polythéisme » n'est en aucun cas présente dans la sourate Al-Kâfiroun. À la place, il est question du désaveu des mécréants, du polythéisme des mécréants, de ce qui est adoré en dehors d'Allah (esi) et de la religion sur laquelle ils sont.

Cela veut dire que pour se désavouer du polythéisme, il faut se désavouer de tout cela. Ces quatre désaveux couvrent le terme « Taghout ».

Reconnaître la mécréance du Taghout, c'est se satisfaire du jugement d'Allah (esi) et le nommer comme Il l'a fait

↓
143
↑

Le fait que l'excommunication est un jugement légal est une réalité. Établir les jugements légaux est du ressort d'Allah (esi). Nous sommes musulmans/croyants que lorsque nous sommes soumis à tous les jugements d'Allah (esi) sans condition et sans exception.

« La seule parole des croyants, quand on les appelle vers Allah et Son Messenger, pour que celui-ci juge parmi eux, est : "Nous avons entendu et nous avons obéi." Et voilà ceux qui réussissent. »⁸⁸

« Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une

87. Tirmidhî, 3403

88. 24/An-Noûr, 51



fois qu'Allah et Son Messenger ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son Messenger, s'est égaré certes, d'un égarement évident. »⁸⁹

Allah ^(esi) a rendu un jugement clair et net à ce sujet : Il a jugé la mécréance des Tawaghits qui ne jugent pas selon ce qu'Il ^(esi) a révélé, qui détournent les gens du droit chemin et qui invitent les gens à les adorer.

Notre traitement envers le Taghout dépend du jugement qu'on lui accorde

Nous avons deux responsabilités de bases en ce qui concerne le Taghout : le renier et s'éloigner de lui. Ce sont des applications primordiales de la parole de l'unicité.

↓
144
↑

L'Islam identifie les gens et définit la responsabilité que nous avons face à eux, en les nommant. Si l'Islam nomme musulman/croyant un individu, il sera notre frère, nous l'aimerons, nous l'aiderons lorsqu'il aura besoin d'aide, nous pourrions établir un contrat de mariage avec lui, nous pourrions être son tuteur et accepter sa tutelle, nous lui obéirons si c'est un dirigeant, nous serons ses soldats si c'est un commandant...

Si l'Islam nomme mécréant un autre individu, nous ne l'aimerons pas, nous ne le considérerons pas comme frère, nous ne lui donnerons pas la main de notre fille, nous ne lui obéirons pas si c'est un dirigeant, il neut

89. 33/Al-Ahzâb, 36

peut pas être notre tuteur, nous ne prions pas derrière lui, nous n'implorerons pas le pardon d'Allah ^(esi) pour lui lorsqu'il décède, nous ne pourrions pas effectuer sa prière mortuaire etc ...

Le fait que quelqu'un soit musulman ou mécréant a une répercussion sur des centaines de lois mondaines. Si nous ne nommons pas le Taghout comme il se doit, toutes les lois qui le concernent s'annuleront, les limites fixées par Allah ^(esi) seront franchies, le pure et le souillé se mélangeront.

Pourtant, une réflexion souvent évoquée est « Qu'y a-t-il à gagner à considérer quelqu'un de mécréant ? » Pour celui qui a lu ce qui précède, il devient évident qu'avoir ce genre de pensée est une aberration, une absurdité. Si ce sujet avait été futile, il n'y aurait pas eu de jugement concernant les croyants et les mécréants dans le Coran. Or, chaque croyant qui lit le Coran, fait face à ces jugements à chaque page. Lisons certains d'entre eux ensemble :

Lorsqu'Il créa les êtres humains, Allah ^(esi) les sépara en deux groupes ; les croyants et les mécréants.

« C'est Lui qui vous a créés. Parmi vous [il y a] mécréant et croyant. Allah observe parfaitement ce que vous faites. »⁹⁰

Dès qu'il les a créés, Allah ^(esi) a distingué les êtres humains en deux groupes ; les croyants qui sont sur la guidée et les mécréants qui sont égarés :

90. 64/At-Taghaboûn, 2



« Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la Terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos Messagers] de menteurs. »⁹¹

Le fait de trier les gens entre les purs et les impurs est un acte qu'Allah ^(esi) agréé. Le musulman est propre, le mécréant est sale. De ce fait, ces deux groupes doivent être distingués :

« ... afin qu'Allah distingue le mauvais du bon, et qu'Il place les mauvais les uns sur les autres, pour en faire un amoncellement qu'Il jettera dans l'enfer. Ceux-là sont les perdants. »⁹²

« Traiterons-Nous les soumis [à Allah] à la manière des criminels ? Qu'avez-vous ? Comment jugez-vous ? »⁹³

« Ne seront pas égaux les gens du feu et les gens du paradis. Les gens du paradis sont eux les gagnants. »⁹⁴

Nous remarquons qu'Allah ^(esi) sépare le bon du mauvais, le musulman du mécréant et les gens du paradis de ceux de l'enfer. Et Il ^(esi) dit à ceux qui ne font pas cette distinction : « Qu'avez-vous ? Comment jugez-vous ? »

Nous allons laisser le dernier mot à Sayyid Qutb ^(afm) sur ce sujet :

91. 16/An-Nahl, 36

92. 8/Al-Anfâl, 37

93. 68/Al-Qalam, 35-36

94. 59/Al-Hashr, 20

« C'est ainsi que Nous détaillons les versets, afin qu'apparaisse clairement le chemin des criminels. »⁹⁵

Dans l'exégèse de ce verset, Sayyid-Qutb (afm) dit cela :

« Quelle chose étrange... cela (ce verset) montre la stratégie du Coran en ce qui concerne la croyance et l'application de celle-ci. Cette méthode ne vise pas seulement à faire apparaître clairement la voie des croyants et la vérité, mais aussi celle des pécheurs égarés en dévoilant la voie des pécheurs afin de pouvoir distinguer celle des croyants. Cette règle est comme l'exemple des tronçons séparateurs sur les routes. Il est impératif de dévoiler la mécréance, le mal et la criminalité afin de distinguer clairement la foi, le bienfait et le bien. Le fait que la voie des criminels apparaisse clairement est un des buts de la révélation. Car le moindre point noir ou le moindre doute sur la situation et la voie des criminels a un impact sur celle des croyants. Car ces deux voies sont deux pages qui se tiennent face à face, deux routes dissidentes. De ce fait, il est impératif de faire apparaître clairement ses couleurs et ses traits. »

« De ce fait, chaque mouvement islamique doit commencer par distinguer clairement la voie des croyants et celle des criminels. Il doit d'abord définir ces deux voies et décrire leurs caractéristiques. Mais (cela doit pouvoir être appliqué) dans le monde réel, cela ne doit pas être seulement de la théorie... De

95. 6/Al-An'âm, 55



cette façon, les voies ne vont pas se ressembler et après avoir défini la voie, la méthode de travail ainsi que les marques des croyants et des criminels afin que leurs signes et leurs traits ne se rejoignent pas, les partisans de la cause islamique sauront qui sont les criminels polythéistes de leurs entourages. »

« En effet, lorsque l'islam s'est retrouvé face au polythéisme, à l'idolâtrie, à l'athéisme, à une religion qui a subi une falsification humaine tout en prétendant se baser sur une base céleste... Oui, lorsque l'islam s'est retrouvé face à ces groupes et ces mouvements, la voie des croyants pieux et celle des mécréants et polythéistes criminels étaient clairement distinctes. Elles ne pouvaient pas se mélanger. »

↓
148
↑

« Cependant, le problème des vrais mouvements islamiques actuels n'est aucun de ceux-là (cités précédemment) le problème se concrétise avec les peuples descendants de familles musulmanes qui vivent dans des terres d'Islam, au moment où la religion d'Allah ^(esi) domine et où la Charia est appliquée. Après cela, ces pays et ces peuples éloignent l'Islam de leurs vies et il reste de l'Islam que le nom. Malgré le fait qu'ils prétendent croire à l'Islam, en réalité ils renient ces principes. Car l'Islam témoigne qu'il n'y a pas de divinités en dehors d'Allah ^(esi). Et la validité de ce témoignage est conditionnée par le fait de croire qu'Allah ^(esi) est Le Seul Créateur de l'univers, qu'Il agit comme Il le souhaite dans cet univers, que les

comportements et actions qui entrent dans le cadre de l'adoration Lui sont exclusivement voués, que les lois sont établies selon Lui, que dans les affaires mondaines il faut se soumettre seulement à Son jugement. Sur ce sujet, celui qui ne témoigne pas qu'Allah ^(esi) est la seule divinité, n'aura jamais réellement témoigné et donc n'est jamais entré en Islam. Peu importe son prénom, son surnom ou sa lignée... Les territoires dans lesquels la réalité de ce témoignage n'est pas mise en pratique n'auront jamais accepté la religion d'Allah ^(esi) et ne seront jamais entrés en Islam. »

« Aujourd'hui, il y a des populations ayant des noms musulmans, descendants de familles musulmanes. Il y a aussi des terres qui étaient autrefois des terres d'Islam. Cependant, sur ce sujet, ces populations ne témoignent pas de l'unicité d'Allah ^(esi) et dans ces territoires la religion d'Allah ^(esi) n'est pas appliquée... »

« Voilà donc le grand problème avec lequel sont confrontés les vrais mouvements islamiques qui vivent dans ces terres et sont confrontés à ces populations. La plus grande difficulté à laquelle sont confrontés ces mouvements est l'ambiguïté et la confusion autour des définitions, d'un côté de la doctrine "Il n'y a pas de divinités en dehors d'Allah" et de l'Islam, et de l'autre, du polythéisme et de l'ignorance. »

« La plus grande difficulté à laquelle sont confrontés ces mouvements est que la voie des musulmans pieux et celle des polythéistes criminels ne soient pas clairement



distinguées, que leurs signes et caractéristiques soient confondus, que leurs noms et attributs soient mélangés, que domine un ahurissement tel que le point de séparation de ces voies ne soit pas distingué. »

« Les ennemis des mouvements islamiques sont parfaitement au courant de cette faille. De ce fait, ils produisent d'énormes efforts afin d'élargir cette faille, d'atténuer l'importance de ce problème et de provoquer un désordre à ce sujet. À tel point que dire ouvertement la vérité est devenu un crime qui lie le front et les pieds de la personne. Ce crime est la parole : "Ils rendent mécréant les musulmans" ... Juger quelqu'un musulman ou mécréant se fait selon les coutumes et les traditions des gens et pas selon la parole d'Allah ^(esi) et du Prophète ^(pbsl) ... »

↓
150
↑

« Voilà la plus grande difficulté. C'est un obstacle qui doit obligatoirement être franchi par les partisans de la cause de l'Islam de toutes les générations. »

« Ceux qui invitent les gens à la voie d'Allah ^(esi) doivent convenir de dire une parole juste et certaine et ne doivent pas se contenter de flatter les gens. Ils ne doivent pas avoir peur et être inquiet. Ils ne doivent pas être affectés par le blâme des blâmeurs ou par les charlatans qui crient "Regardez, ils rendent mécréant les musulmans." »⁹⁶

96. Résumé tiré du livre « À l'ombre du Coran » de Sayyid Qutb

d. Une haine et une inimitié éternelle

« Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul. »⁹⁷

Après cela, le musulman doit éprouver une haine et une inimitié éternelle à leur rencontre. Dans le verset, le mot « bada » veut dire « exposer » et « manifester ». Le verset a distingué la haine de l'inimitié. Car la haine est dans le cœur tandis que l'inimitié est un acte dirigé vers l'extérieur. C'est-à-dire que le monothéiste doit éprouver dans le cœur une haine à leur rencontre, mais il ne doit pas se contenter de cela, il doit aussi exprimer ouvertement une inimitié.

Cette haine et cette inimitié ne doivent pas être causées par des problèmes mondains ou personnels (vengeance personnelle par exemple). Les limites de cet acte doivent être seulement celles de la foi et de la mécréance. Jusqu'à ce que ces polythéistes aient foi en Allah ^(esi), l'Unique, et ne Lui associent rien ...

↓
151
↑

Car le Tawhid est le fait que tous les actes et toutes les paroles, y compris les sentiments, soient dirigés vers Allah ^(esi) et soient réalisés seulement pour Lui.

C'est Allah ^(esi) qui décide de l'amour et de la haine, de l'amitié et de l'inimitié du croyant.

Ses amis sont Allah ^(esi), Son Messager ^(pbsl) et les croyants. Ses ennemis sont les Tawaghits et leurs adeptes.

97. 60/Al-Moumtahana, 4



Si ces derniers mettent fin à leur polythéisme et se dirigent vers Allah ^(esi), ils deviendront leurs amis. Même s'ils ont tué des centaines de croyants, les ont chassés de leur terre, les ont torturés... Il n'est pas question de sentiments de vengeances personnels pour un croyant. Dans son cœur, il y a d'un côté ceux qui se soumettent à Allah ^(esi) et de l'autre ceux qui lui donnent des associés...

2. La lutte d'Ibrâhîm par les actes

Ibrâhîm ^(psl) ne s'est pas contenté d'effectuer une lutte verbale avec les Tawaghits, il a également lutté avec eux par les actes :

« Il les mit en pièces, hormis [la statue] la plus grande. Peut-être qu'ils reviendraient vers elle. »⁹⁸

Le Taghout est le plus grand mal en Islam. Comme pour tous les maux, ils doivent être combattus et supprimés de la surface de la Terre. Le Messager d'Allah ^(pbsl) dit cela :

« Que celui d'entre vous qui voit une chose répréhensible, qu'il la corrige de sa main ! S'il ne le peut pas de sa main, qu'il la corrige avec sa langue ! S'il ne le peut avec sa langue que ce soit avec son cœur et c'est là le degré le plus faible de la foi. »⁹⁹

Le fait de supprimer le Taghout avec la main correspond au dijhad qui est le sommet de l'Islam. Si les croyants arrivent au summum de leur force, possèdent un État et une bannière islamique, le dijhad leur est obligatoire.

98 21/Al-Anbiyâ, 58.

99. Mouslim, 49

Le but du djihad est de sauver l'Humanité de la servitude aux serviteurs (c'est-à-dire aux Tawaghits) en les redirigeant vers Allah ^(esi), l'Unique.

Cette obligation se poursuivra jusqu'à ce que la religion soit entièrement à Allah ^(esi) et qu'il n'y ait plus aucune sorte de trouble sur Terre.

« Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association et que la religion soit entièrement à Allah seul. S'ils cessent, donc plus d'hostilités, sauf contre les injustes. »¹⁰⁰

Si les croyants n'ont pas de gouvernement ni de bannière islamique, comme c'est le cas aujourd'hui, ils luttent verbalement face aux Tawaghits. Ils leur annoncent leur jugement auprès d'Allah ^(esi), ils éclaircissent le peuple, ils effectuent le djihad avec la langue face à eux et leurs systèmes erronés.

Ceux qui n'arrivent pas à faire cela doivent le faire avec le cœur. Ceci est important même si c'est le degré le plus faible de la foi. Car ceux qui face au Taghout, n'effectuent pas le djihad avec la main ou la langue, peuvent suivre la masse avec le temps, commencer à ressentir de l'amour pour eux et devenir insensible au mal. Une telle situation serait un fléau pour sa foi. Comme nous allons le voir plus tard, l'amour des Tawaghits est l'un des annulatifs de Lailahaillallah. De ce fait, celui qui n'est pas capable d'agir ou de dénoncer les Tawaghits est dans l'obligation de les détester.

100. 2/Al-Baqara, 193



C. Ceux qui ont foi au Taghout

Soit une personne a foi en Allah ^(esi) et renie le Taghout, soit elle a foi au Taghout et renie Allah ^(esi). Pas d'alternative à ces deux voies.

« N'as-tu pas vu ceux-là, à qui une partie du Livre (la science) a été donnée, avoir foi au Jibt et au Taghout, et dire en faveur de ceux qui ne croient pas : "Ceux-là sont mieux guidés (sur le chemin) que ceux qui ont cru ?" »¹⁰¹

↓
154
↑

Ceux qui ont cru au Taghout sont ceux qui ne renient pas et qui prennent place à ses côtés. Il n'est pas nécessaire qu'ils disent : « J'ai foi au Taghout ». Ceux qui ne renient pas le Taghout, peu importe la façon dont ils nomment cette situation, ont foi en lui selon la charia. Car ceux dont il est question dans ce verset sont les leaders et les savants des Gens du Livre. Ces derniers n'acceptaient absolument pas cette accusation. Cependant, étant donné qu'ils ne reniaient pas le Taghout dans la pratique, l'Islam les a accusés d'avoir foi au Taghout.

Ce verset dévoile un des attributs permanent de ceux qui ont foi au Taghout qui est de privilégier les mécréants aux croyants, de prétendre que les mécréants sont sur une meilleure voie que les croyants.

Privilégier la voie des mécréants à celle des croyants, accorder la priorité aux soucis des mécréants plutôt que ceux des croyants et adopter leurs méthodes à la

101. 4/An-Nisâ, 51

place de celles des croyants sont des manifestations différentes du même attribut.

Si quelqu'un abandonne la méthode de lutte établie par Allah (esi) pour les croyants, utilise celles importées du monde occidental telles que les élections démocratiques et les institutions libérales et nomme cela « la lutte islamique », il aura prouvé sa foi au Taghout.

Son indifférence face aux milliers de personnes tuées chaque jour au sein du monde musulman, aux villes détruites, aux honneurs bafoués et ses larmes pour « les vies sacrées des juifs et des chrétiens » sont dues à sa foi au Taghout.

II. Prononcer cette parole avec science

Une des conditions de validité de la parole de l'unicité est la science. C'est-à-dire que celui prononce cette parole doit savoir ce qu'il renie et ce qu'il accepte exactement.

↓
155
↑

فَاعْلَمْ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ

« Sache donc qu'en vérité il n'y a point de divinité à part Allah. »¹⁰²

Dans ce verset, Allah (esi) demande au Prophète (pbsl) de prononcer la parole de l'unicité avec science et compréhension. Il ordonne « Sache donc qu'en vérité il n'y a point de divinité à part Allah. » Nous devons comprendre cela de ce verset : prononcer cette parole avec science est une condition de Lailahailallah.

102. 47/Muhammad, 19



Le Messager d'Allah (pbsl) dit :

مَنْ مَاتَ وَهُوَ يَعْلَمُ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ دَخَلَ الْجَنَّةَ

« Celui qui meurt tout en sachant qu'il n'y a pas de divinité digne d'adoration en dehors d'Allah, entrera au paradis. »¹⁰³

Il faut que la parole de l'unicité soit prononcée avec science afin qu'elle soit valide sur Terre et dans l'au-delà et qu'elle soit utile à son auteur.

Par exemple, si un homme se marie avec une femme étrangère dont il ne maîtrise pas la langue et que dans son entourage on lui apprend la parole « Je divorce » en lui disant que c'est une belle parole à prononcer à sa femme. Si l'homme lui dit cela plusieurs fois et que cette dernière se rend auprès du juge islamique (qâdi) en disant que son mari l'a divorcé, nous savons tous que le juge ne va pas les divorcer. Car l'homme ne se rend pas compte de ce qu'il dit. Étant donné qu'il ne connaît pas le sens cette parole, cette dernière n'a aucun impact sur sa vie sur Terre et dans l'au-delà. Cela est valable pour Lailahailallah. Si cette parole est prononcée sans science, elle n'est d'aucune utilité ni effet.

A. La parole de l'unicité renvoie à la condition de science

Lorsque nous entrons en Islam, nous prononçons la parole de l'unicité comme attestation de foi : « J'atteste que nulle divinité ne mérite d'être adorée à part

103. Mouslim, 26

Allah et j'atteste que Muhammad est le serviteur et le Messager d'Allah. » Allah ^(esi) a choisi le mot « j'atteste/je témoigne. » Il y a une raison spéciale à cela. Dans la langue arabe, le mot « témoignage » vient de la racine « cha-hi-da. » Celle-ci a trois sens principaux : « être prêt, avoir de la science et faire savoir/annoncer. »¹⁰⁴

Lorsque quelqu'un témoigne de quelque chose, il doit être au courant de l'affaire et être présent. Il doit l'avoir vu et avoir de la science sur le sujet. Ensuite, il doit faire part de l'histoire aux gens. Si quelqu'un parle sur un sujet sans en être témoin et sans avoir de connaissance dessus, il aura fait un faux témoignage.

Si celui qui témoigne de la divinité d'Allah ^(esi) sait de quoi il témoigne et parle en ayant une science certaine, son témoignage sera valide. Dans le cas contraire, cela sera un témoignage invalide.

Allah, Le Très-haut, souhaite que Ses serviteurs témoignent de la vérité en pleine connaissance de cause.

« Et ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui n'ont aucun pouvoir d'intercession, à l'exception de ceux qui auront témoigné de la vérité en pleine connaissance de cause. »¹⁰⁵

Les fausses divinités que les polythéistes invoquent n'ont pas de pouvoir d'intercession. Ceux qui auront ce droit par contre, sont ceux qui témoignent de la vérité en pleine connaissance de cause.

104. voir Mou'jamou Maqâyis'l Loughah de Ibn Fâris, partie « cha-ha-da »

105. 43/Az-Zoukhrouf, 86



Comment quelqu'un peut témoigner de la vérité en pleine connaissance de cause ?

« S'il témoigne avec clairvoyance et science... »¹⁰⁶

« S'il voue un culte exclusif à Allah et fait cela avec science et certitude... »¹⁰⁷

B. La connaissance de cette parole provient de la nature saine

Avant qu'Allah, Le Très-haut, ne crée Ses serviteurs, Il les a fait témoigné qu'Il est leur Seigneur.

« (Rappelle-toi) Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes : "Ne suis-Je pas votre Seigneur ?" Ils répondirent : "Mais si, nous en témoignons ..." – afin que vous ne disiez point, au Jour de la Résurrection : "Vraiment, nous n'y avons pas fait attention", ou que vous auriez dit (tout simplement) : "Nos ancêtres autrefois donnaient des associés à Allah, et nous sommes leurs descendants, après eux. Vas-Tu nous détruire pour ce qu'ont fait les imposteurs ?" »¹⁰⁸

Nous appelons ce verset : le verset de l'engagement / de la promesse. La raison pour laquelle, avant même que les gens ne viennent sur Terre, ces derniers ont donné cette parole est d'annihiler les excuses. Allah (esi) a exigé cet engagement des gens afin qu'au Jour de la Résurrection ils ne disent pas « Nous n'étions pas au courant de cela » ou « Nous suivions nos ancêtres. »

106. Exégèse du Noble Coran, exégèse du verset 86 de la sourate Az-Zoukhrouf

107. Jâmiou'l Bayân, exégèse du verset 86 de la sourate Az-Zoukhrouf

108. 7/Al-A'raf, 172-173

« Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes – pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture; mais la plupart des gens ne savent pas. »¹⁰⁹

La raison pour laquelle les gens ne se rappellent pas de cet engagement pris et de cette information placée dans la nature saine de chacun est leur indifférence et leur désintéressement. Quelle que soit sa culture, son origine ethnique, sa tribu, son histoire, un être humain qui reçoit un cadeau sait, grâce à sa saine nature, que le donneur mérite d'être remercié. Ne pas le remercier ou bien remercier autre que celui qui a fait le bien est de l'ingratitude. Nul besoin d'avoir eu un enseignement spécial ou un professeur pour savoir cela. Naturellement et de façon évidente, si Le créateur est Allah ^(esi), les adorations doivent Lui être vouées et pas à des êtres en dehors de Lui.

Par ailleurs, tout le monde sait de par sa nature saine que si quelqu'un est propriétaire d'une chose, ce dernier peut jouir de cette chose comme il le souhaite. Il s'agit là d'une règle admise par tous dans le monde entier. Jouir d'une chose qui ne nous appartient pas sans autorisation est de l'usurpation et de l'injustice. Nul besoin là encore d'avoir reçu un enseignement particulier. Si les cieux et la Terre appartiennent à Allah ^(esi), ce qui est unanimement admis, du moins par les croyants et les gens du Livre, c'est à Lui qu'appartient

109. 30/Ar-Roûm, 30



également l'autorité et la souveraineté au sein de Sa propriété. Ceux qui, malgré cela, établissent des lois contraires aux siennes sont en état d'usurpation de pouvoir et ils commettent une injustice.

Voici à quoi nous faisons référence lorsque nous disons que la connaissance du Tawhid provient de la nature saine. Il faut réfléchir, se donner de la peine et y prêter attention pour comprendre cela. La raison pour laquelle, à une époque où aucun Prophète n'avait été envoyé depuis 600 ans, certains ont rencontré le Tawhid et sont devenus des monothéistes est qu'ils ont effectué une recherche introspective de leur propre saine nature. Ils ont réussi à vivre le Tawhid car ils ont médité et se sont donnés de la peine. Ceux qui ont suivi la religion des ancêtres, ceux qui n'utilisaient pas leur raison, ceux qui n'ont pas tendu l'oreille à leur conscience ont emprunté le chemin de leur père en donnant des associés à Allah ^(esi).

«... Zayd bin Amr bin Noufayl reprochait aux Qoraych la façon dont ils égorgeaient leurs animaux, et il disait : "C'est Allah qui a créé la brebis et c'est aussi Lui qui pour elle fait descendre la pluie du ciel et fait pousser les plantes de la terre, et malgré tout cela vous égorgez cet animal sans prononcer sur lui le nom d'Allah." » ¹¹⁰

Quelle preuve claire et limpide ! C'est Allah ^(esi) qui a créé la brebis, lui a fait descendre la pluie et fait pousser

110. Al-Boukhârî, 3826

les plantes... Tout le monde sait et accepte cela grâce à sa nature saine. Donc pourquoi ils égorgent des bêtes pour des pierres, des idoles et des tombeaux ?

Dans un autre endroit, il disait cela :

« Dois-je adorer un seigneur ou un millier de seigneurs ? Je renonce à al-Lat et al-Uzza, comme le ferait tout homme de caractère... »¹¹¹

Demandez à qui vous le souhaitez, la réponse ne changera pas ! Il est préférable qu'il y ait un seul ou des dizaines de gouverneurs dans une région ? Tout le monde sait, de par la nature saine et la raison, que la présence de nombreux dirigeants au lieu d'un seul serait la cause d'un chaos. Les gens préfèrent la solution du gouverneur unique.

Cependant, pour cela il faut réfléchir et raisonner. Est-ce les lois d'Allah ^(esi) qui doivent diriger l'univers ou bien les passions et les désirs de centaines d'élus ? Si les gens se posaient cette question, ils trouveraient la bonne réponse.

↓
161
↑

Pour conclure nous disons que le Tawhid est une connaissance issue de la nature saine. Tout le monde détient cette information programmée dans son essence et vient au monde avec elle :

« Tout nouveau-né naît suivant la fitra (la nature saine). Ce sont ses parents qui en feront un juif, un chrétien ou un zoroastrien... »¹¹²

111. Siyarou'n Nabî, 1/32

112. Al-Boukhârî, 1359 ; Mouslim, 2658



Certains cherchent à s'informer à propos de cette connaissance basique, primaire, innée. Une curiosité qui les pousse à dépenser beaucoup d'énergie jusqu'à atteindre le Tawhid dans son sens général. D'autres rassemblent cette information provenant de la nature saine avec l'invitation des Prophètes (pse) et comprennent et vivent le Tawhid dans ses détails.

Comme nous l'informe notre Seigneur (esi), la plupart des gens ne réfléchissent pas, ne raisonnent pas et suivent la voie de leurs ancêtres. Ils ne tendent l'oreille ni à la voie de la nature saine, ni à l'appel des Messagers (pse). Ils se contentent de ce qu'ils savent, suivent la majorité des gens et s'égarer de la nature saine et du Tawhid.

« Et si tu obéis à la majorité de ceux qui sont sur la Terre, ils t'égareront du sentier d'Allah : ils ne suivent que la conjecture et ne font que fabriquer des mensonges. »¹¹³

« Dis : "Parcourez la Terre et regardez ce qu'il est advenu de ceux qui ont vécu avant. La plupart d'entre eux étaient des associateurs." »¹¹⁴

« En effet, avant eux, la plupart des anciens se sont égarés. »¹¹⁵

C. De nos jours, les gens se sont détournés de cette parole

Louange à Allah (esi), aujourd'hui le Coran et la Sounna se sont propagés sur toute la Terre. Tout le monde peut y avoir accès. Même si l'Homme n'effectue pas

113. 6/Al-An'âm, 116

114. 30/Ar-Roûm, 42

115. 37/As-Saffât, 71

de recherche sur l'information de la nature saine, il y a le Coran et la Sounna qui expliquent le Tawhid avec des preuves irrévocables et claires :

« Dis : "Qu'y a-t-il de plus grand en fait de témoignage ?"
 Dis : "Allah est témoin entre moi et vous ; et ce Coran m'a été révélé pour que je vous avertisse, par sa voie, vous et tous ceux qu'il atteindra." Est-ce vous vraiment qui attestez qu'il y ait avec Allah d'autres divinités ? Dis : "Je n'atteste pas." Dis [aussi] : "Il n'y a qu'une Divinité unique. Et moi, je désavoue ce que vous (Lui) associez." »¹¹⁶

« Dis : "L'argument décisif appartient à Allah. S'Il avait voulu certainement Il vous aurait tous guidés. (sur le droit chemin)." »¹¹⁷

« ... (Nous les avons envoyés) en tant que Messagers, annonceurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des Messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage. »¹¹⁸

↓
163
↑

Malgré les preuves évidentes du Coran et la voie éclairante des Messagers (pse), les gens sont indifférents face à la religion. Aujourd'hui comme hier, ils se détournent de la nature saine et des preuves religieuses. Ils suivent la religion de leurs ancêtres sans se poser de question, sans réfléchir, ils se contentent de ce qu'ils savent.

Il ne fait aucun doute que cela est un plus grand

116. 6/Al-An'âm, 19

117. 6/Al-An'âm, 149

118. 4/An-Nisâ, 165



crime, une plus grande faute que la première. Le terme légal (char'i) de cette attitude est « la mécréance du détournement. » La mécréance du détournement de la religion d'Allah ^(esi), de Son livre, des preuves légales et logiques...

Notre Seigneur ^(esi) dit cela à leur sujet :

« Qu'ont-ils à se détourner du Rappel ? Ils sont comme des onagres épouvantés, s'enfuyant devant un lion. » ¹¹⁹

« Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement. » ¹²⁰

« Quel pire injuste que celui à qui on a rappelé les versets de son Seigneur et qui en détourna le dos en oubliant ce que ses deux mains ont commis ? Nous avons placé des voiles sur leurs cœurs, de sorte qu'ils ne comprennent pas (le Coran) et mis une lourdeur dans leurs oreilles. Même si tu les appelles vers la bonne voie, jamais ils ne pourront donc se guider. » ¹²¹

« Nous n'avons créé les cieux et la Terre et ce qui est entre eux qu'en toute vérité et [pour] un terme fixé. Ceux qui ont mécré se détournent de ce dont ils ont été avertis. » ¹²²

Celui qui ne réfléchit pas, ne se questionne pas sur le Tawhid qui est programmé dans sa nature saine et ne fournit pas d'effort pour comprendre les preuves liées à l'univers est fautif. Car il reste impassible face

119. 74/Al-Mouddathir, 49-51

120. 20/Tâ-Hâ, 124

121. 18/Al-Kahf, 57

122. 46/Al-Ahqâf, 3

à la nature saine d'Allah (esi). Celui qui reste indifférent bien que le Coran et l'invitation des Messagers (pse) lui soient parvenus, qui fait le sourd et se détourne du Tawhid aura commis une faute encore plus grave.

III. Prononcer cette parole avec certitude sans tomber dans le doute

Une des conditions de validité de la parole de l'unicité est de la prononcer avec certitude, sans tomber dans le doute.

إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ آمَنُوا بِاللَّهِ وَرَسُولِهِ ثُمَّ لَمْ يَرْتَابُوا
وَجَاهَدُوا بِأَمْوَالِهِمْ وَأَنْفُسِهِمْ فِي سَبِيلِ اللَّهِ أُولَئِكَ هُمُ
الصَّادِقُونَ

« Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son Messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. Ceux-là sont les véridiques. »¹²³

↓
165
↑

Un groupe de bédouins a prétendu être croyant. Allah (esi) leur a annoncé qu'ils ne l'étaient pas encore et que même s'ils acceptent l'Islam en apparence, la vraie foi n'a pas encore atteint leurs cœurs :

« Les bédouins ont dit : "Nous avons la foi." Dis : "Vous n'avez pas encore la foi. Dites plutôt : Nous nous sommes simplement soumis, car la foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs. Et si vous obéissez à Allah et à Son Messager, Il ne

123. 49/Al-Houjourâte, 15



vous fera rien perdre de vos œuvres." Allah est Pardonneur et Miséricordieux. »¹²⁴

Ensuite, Il décrit les vrais croyants. Selon le verset, le croyant est celui qui, après avoir fait foi, reste sur la certitude sans tomber dans le doute.

Le Prophète (pbsl) nous décrit la parole de l'unicité qui nous fera entrer au paradis :

أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَإِنِّي رَسُولُ اللَّهِ لَا يَلْقَى اللَّهُ بِهِمَا
عَبْدٌ غَيْرَ شَاكٍّ فِيهِمَا إِلَّا دَخَلَ الْجَنَّةَ

« J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah et que je suis Son Messager. Nul ne rencontrera Allah avec ces deux attestations, **en n'ayant aucun doute** sans qu'il n'entre au paradis. »¹²⁵

A. Que faire pour préserver la certitude ?

1. Apprendre la science

Afin que la parole de l'unicité nous soit utile, nous devons défendre la certitude de la première fois où nous l'avons prononcée jusqu'à notre mort. Pour cela, il faut apprendre la science. Il faut essayer de lire avec discernement les preuves claires, évidentes et compréhensibles que sont le Coran et la Sounna. Car la certitude est la sœur de la science, les présomptions et les doutes sont les frères de l'ignorance. Allah (esi) a fait du Coran un remède.

124. 49/Al-Houjourâte, 14

125. Mouslim, 27

« Ô gens ! Une exhortation vous est venue, de votre Seigneur, une guérison de ce qui est dans les poitrines, un guide et une miséricorde pour les croyants. »¹²⁶

Les cœurs sont comme les corps, ils peuvent tomber malade. La maladie du cœur la plus dangereuse est le doute. Car elle annule la foi de l'Homme et la parole Lailahaillallah. Le Coran, quant à lui, a été révélé pour être un remède aux maladies spirituelles. Lorsque les cœurs tombent dans le doute, ses preuves claires et efficaces restaurent le cœur et sont, comme la thériaque, des remèdes :

« Dis : "L'argument décisif appartient à Allah. S'Il avait voulu certainement Il vous aurait tous guidés (sur le droit chemin)." »¹²⁷

Parfois les cœurs perdent leur route. Ils restent dans les ténèbres. L'Homme peut être confus en ce qui concerne la distinction entre la vérité et le faux. Les versets du Coran qui sont des lumières illuminent les ténèbres. Allah ^(esi) sort Son serviteur des ténèbres vers la lumière :

« Ô gens du Livre ! Notre Messager (Muhammad) vous est certes venu, vous exposant beaucoup de ce que vous cachez du Livre, et passant sur bien d'autres choses ! Une lumière et un Livre explicite vous sont certes venus d'Allah ! »¹²⁸

126. 10/Yousof, 57

127. 6/Al-An'âm, 149

128. 5/Al-Mâidah, 15



2. Demander l'aide d'Allah ^(esi)

Le croyant doit énormément supplier son Seigneur pour ne pas s'égarer après avoir été guidé. Car c'est Allah ^(esi) qui est Al-Hadi (Le Guide). Il guide le serviteur vers le droit chemin. C'est également Allah ^(esi) qui est Al-Hafidh (Le Protecteur). Il protège le serviteur des maladies physiques et spirituelles.

De ce fait, nous Lui demandons la guidée et de la même façon, nous Lui demandons de ne pas nous égarer après avoir été guidé, de raffermir nos pas et nos cœurs :

« Seigneur ! Ne laisse pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés; et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur ! » ¹²⁹

↓
168
↑
Abdallah ibn Amr ^(aa) rapporte qu'une des invocations que le Prophète ^(pbsl) répétait constamment était :

اللَّهُمَّ مُصَرِّفَ الْقُلُوبِ، صَرِّفْ قُلُوبَنَا عَلَى طَاعَتِكَ

« Ô Allah, Toi qui fais tourner les cœurs ! Guide nos cœurs sur ton obéissance. » ¹³⁰

Anas ^(aa) rapporte que le Prophète ^(pbsl) invoquait souvent de cette façon :

يَا مُقَلِّبَ الْقُلُوبِ، ثَبِّتْ قَلْبِي عَلَى دِينِكَ

« Ô Toi qui fais tourner les cœurs ! Affermis mon cœur sur Ta religion. » ¹³¹

129. 3/Āl-i Imrân, 8

130. Mouslim, 2654

131. Tirmidhî, 2140

3. S'éloigner des gens du doute (des ambiguïtés)

Le doute et la certitude sont contagieux. Si vous côtoyez les gens de la certitude, vous serez influencés par leur certitude; si vous côtoyez les gens du doute, vous serez influencé par leur doute. De ce fait, l'Islam veut que nous côtoyions les véridiques, ceux qui espèrent la satisfaction d'Allah ^(esi) :

« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques. »¹³²

« Fais preuve de patience [en restant] avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant Sa Face. Et que tes yeux ne se détachent point d'eux, en cherchant (le faux) brillant de la vie sur Terre. Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier. »¹³³

Allah ^(esi) nous ordonne de nous éloigner de ceux qui parlent sur les versets d'Allah ^(esi) sans science, qui délaissent les versets clairs, compréhensibles et plongent dans les versets à équivoque :

« Quand tu vois ceux qui pataugent dans des discussions à propos de Nos versets, éloigne-toi d'eux jusqu'à ce qu'ils entament une autre discussion. Et si Satan te fait oublier, alors, dès que tu te rappelles, ne reste pas avec les injustes. »¹³⁴

132. 9/At-Tawbah, 119

133. 18/Al-Kahf, 28

134. 6/Al-An'âm, 68



« Fais attention lorsque tu vois ceux qui s'attachent aux versets à équivoque ! Car ce sont eux qu'Allah a cité. »¹³⁵

Certaines personnes s'apparentent à des endroits marécageux. Lorsque vous êtes auprès d'eux, vous ne vous sentez pas bien, vous tombez dans le doute, malgré le fait que vous parliez de sujet religieux, votre cœur s'endurcit. Car ils parlent sur des versets à équivoque, de science inutile et ils parlent sur les versets d'Allah ^(esi) sans science. D'autres personnes ressemblent à une mer calme et sereine. Plus ils parlent, plus vous êtes tranquille, votre poitrine s'élargit, votre cœur s'adoucit et vous êtes satisfait. Car ils parlent sur des versets claires et compréhensibles, de science utile qui nous rapproche d'Allah ^(esi), ils parlent sur les versets d'Allah ^(esi) avec science et clairvoyance.

↓
170
↑

Si nous ne faisons pas attention à ceux dont Allah ^(esi) a dit : « Détourne-toi d'eux » et dont le Messager ^(pbsl) a dit : « Fais attention à eux », nous serons touchés par un trouble dans notre religion et notre cœur sera atteint de doute. Soyons attentif à ce sujet. Ce sujet est tellement important, qu'Allah ^(esi) a mis en garde Son Messager ^(pbsl) sur cela :

« Sois donc patient, car la promesse d'Allah est vérité. Et que ceux qui ne croient pas fermement ne t'ébranlent pas ! »¹³⁶

135. Al-Boukhârî, 454 ; Mouslim, 2665

136. 30/Ar-Roûm, 60

B. Les soupçons qui nous viennent à l'esprit causent-ils des dommages à la parole de l'unicité ?

Les soupçons qui nous viennent à l'esprit ne causent pas de dommages à la parole de l'unicité. Car les insufflations (waswas) sont des pensées. Elles ne causent pas de dommages tant qu'elles ne s'ancrent pas dans le cœur et ne se transforment pas en croyance. L'insufflation (waswas) qui nuit à Lailahaillallah est l'incertitude et le soupçon qui prend place dans le cœur et se transforme en croyance.

Le Messager d'Allah (pbsl) dit :

« Certes Allah a pardonné à ma communauté les mauvaises pensées provenant de l'esprit, tant que celles-ci ne se concrétisent ni en actes, ni en paroles. »¹³⁷

Les mauvaises pensées viennent de Satan et il n'est pas possible de les éviter. Même les compagnons (aa), ayant une foi telle une montagne et dont Allah (esi) a été satisfait d'eux, sont tombés dans les mauvaises pensées. Cependant, cela n'a pas nui à leur foi :

« Certains compagnons se plaignirent de troubles qui les perturbaient. Certains d'entre eux vinrent dire au Prophète (pbsl) qu'ils leur venait à l'esprit des absurdités qu'ils n'osaient pas proférer...

- Avez-vous réellement expérimenté cet état ?

137. Al-Boukhârî, 5269 ; Mouslim, 127



- Oui

- Ceci est la claire foi. »¹³⁸

Nous comprenons que même les compagnons sont tombés dans le soupçon et ont été perturbés par des pensées qu'ils avaient peur de manifester oralement.

Le Messager d'Allah (pbsl) ne les a pas blâmés pour cela.

Le fait qu'ils aient été dérangés par ces pensées et qu'ils n'osaient pas les manifester oralement nous montre que ce n'était pas des soupçons ancrés dans le cœur. Ce malaise est la claire foi. Les croyants, les cœurs bénins et ceux qui estiment Allah (esi) à sa juste valeur sont dérangés face à ces pensées.

Que faire lorsque des soupçons nous viennent à l'esprit ?

- Ne pas en parler et ne pas agir avec.

Abou Hourayra (aa) rapporte cela du Prophète (pbsl) :

« Certes Allah a pardonné à ma communauté les mauvaises pensées provenant de l'esprit, tant que celles-ci ne se concrétisent ni en actes, ni en paroles. »¹³⁹

Précédemment, nous avons donné des exemples concernant les compagnons. Ils ont indiqué qu'ils avaient des soupçons mais il n'ont pas parlé de la nature de ces soupçons. Car en parler aurait causé leur enracinement dans le cœur. Ce qu'il y a dans le

138. Mouslim, 132

139. Al-Boukhârî, 5269 ; Mouslim, 127

cœur va jusqu'à la langue mais le chemin inverse est tout aussi vrai, ce qu'il y a sur la langue va dans le cœur. Lorsqu'une pensée est prononcée oralement, elle devient une croyance inébranlable. Parler d'un soupçon présent dans le cœur revient à empoisonner son propre cœur. Parler d'un soupçon présent dans le cœur peut causer du tort à d'autres personnes. Car les cœurs s'influencent les uns les autres. Le bien qui est prononcé affecte les cœurs ; ceci est également valable pour le mal prononcé.

- Se réfugier auprès d'Allah ^(esi) et abandonner cette pensée.

Abou Hourayra ^(aa) rapporte cela du Prophète ^(pbsl) :

« Le diable vient à l'un de vous et se met à lui dire : "Qui a créé telle chose ? Qui a créé telle chose ?"

Et ce jusqu'à lui dire : "Qui a créé ton Seigneur ?"

Que celui qui est dans cette situation **demande refuge auprès d'Allah et cesse (de penser ainsi)**. » ¹⁴⁰

Les soupçons viennent de Satan. La voie pour s'en débarrasser est de se réfugier auprès d'Allah ^(esi). Allah ^(esi) ne va pas abandonner ceux qui se réfugient auprès de Lui et ne va pas les laisser entre les mains de Satan. Il suffit juste au serviteur de se diriger sincèrement vers Lui.

Il doit abandonner les hantises qui mènent aux soupçons et doit penser à autre chose. Il est possible

140. Al-Boukhârî, 3276 ; Mouslim, 134



de ne pas réussir à s'opposer aux soupçons mais le choix entre l'acceptation du soupçon ou pas nous est tout de même parvenu et donc possible. Nous pouvons changer de lieu, penser à autre chose et abandonner les pensées qui nous mènent aux soupçons à travers différentes occupations. Il n'y a aucun doute sur le fait que les soupçons sont comme des sables mouvants. Plus on y pense, plus on s'enfonce dans le sol jusqu'à risquer de se perdre complètement. Les personnes douées de raison n'y pensent pas et se protègent d'elles en s'attachant aux causes légales.

- Lire la sourate Le monothéisme pur (112) puis cracher trois fois sur le côté gauche.

Le Messager d'Allah (pbsl) a donné ce conseil comme réponse à la question « Qui a créé Allah ? »

↓
174
↑

Abou Hourayra (aa) rapporte cela du Prophète (pbsl) :

« S'ils disent cela, lisez la sourate Le Monothéisme Pur (Al-Ikhlâs), ensuite crachez sur votre gauche trois fois et demandez à Allah de vous préserver de Satan ... »¹⁴¹

- Lire le troisième verset de la sourate Al-Hadid.

Abou Zoumayl (afm) questionna Abdallah ibn Abbas (aa) concernant les soupçons qui lui viennent à l'esprit. Ce dernier lui conseilla de lire le troisième verset de la sourate Al-Hadid.¹⁴²

141. Abou Dâoud, 4722

142. cf. Abou Dâoud, 5110

هُوَ الْأَوَّلُ وَالْآخِرُ وَالظَّاهِرُ وَالْبَاطِنُ وَهُوَ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ

« C'est Lui le Premier et le Dernier, l'Apparent et le Caché et Il est Omniscient. »¹⁴³

IV. Prononcer cette parole avec sincérité et droiture

Une des conditions de validité de la parole de l'unicité est de la prononcer avec sincérité et droiture :

وَمَا أَمَرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ حُنَفَاءَ
وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ

« Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. »¹⁴⁴

Abou Hourayra (aa) rapporte cela du Prophète (pbsl) :

أَسْعَدُ النَّاسِ بِشَفَاعَتِي يَوْمَ الْقِيَامَةِ مَنْ قَالَ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ
خَالِصًا مِنْ قَلْبِهِ أَوْ نَفْسِهِ

« Celui qui sera le plus heureux de mon intercession le Jour du Jugement est celui qui aura prononcé la parole de l'unicité avec un cœur ou un esprit rempli de sincérité. »¹⁴⁵

143. 57/Al-Hadid, 3

144. 98/Al-Bayyinah, 5

145. Al-Boukhârî, 65701



La sincérité

On traduit « Kha-la-sa » par « la sincérité ». Cela signifie nettoyer et purifier quelque chose.^{146 147}

La sincérité est le fait de nettoyer sa religion du polythéisme, de l'ostentation, des intentions qui visent d'autres êtres qu'Allah (esi), des erreurs et des choses honteuses afin de vouer le culte exclusif à Allah (esi). Car la religion dont le culte est voué exclusivement à Allah (est) est celle qui est droite (khalis). Pas de place pour autre qu'Allah (esi). Son propriétaire est seulement Allah (esi), Al-Ahad et Al-Wâhid (L'Unique). L'adoration accomplie doit être dirigée seulement vers Allah (esi).

« ... Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif. C'est à Allah qu'appartient la religion pure. »¹⁴⁸

Si la religion appartenant à Allah (esi) est droite (khalis), les membres de cette religion doivent vouer le culte exclusif à Allah (esi) avec sincérité, honnêteté et sans rien Lui associer. Lorsqu'ils se résignent, ils doivent le faire à Allah (esi). Lorsqu'ils ouvrent les mains pour implorer, ils doivent le faire dans Sa direction. C'est seulement Ses lois qui doivent guider leurs vies, ils doivent se soumettre seulement à Sa charia et doivent se faire juger seulement par Ses lois. Ils doivent vouer leurs amours, leurs peurs, leurs espoirs et leurs désirs

146. voir Mou'jamou Maqâyîs'l Loughah de Ibn Fâris, partie « kha-la-sa ». « Il signifie plus corriger l'erreur de celui qui en a commis une et le faire retourner en état de pureté. »

147. voir Moufradât al-Quran, partie « Kha-la-sa »

148. 39/Az-Zoumar, 2-3

seulement à Allah ^(esi). C'est-à-dire que la langue, le cœur et les organes doivent être uniquement au service d'Allah avec sincérité et droiture.

1. La sincérité qui nettoie du polythéisme

Lailahaillallah c'est renier la divinité de toutes les entités en dehors d'Allah ^(esi) et d'affirmer seulement celle d'Allah ^(esi). C'est-à-dire qu'il n'y a aucune divinité qui mérite l'adoration si ce n'est Allah ^(esi). C'est seulement Allah ^(esi) qui mérite l'adoration. La parole de l'unicité a également été appelée « parole de sincérité » en raison de son explication. En effet, elle est « la parole qui voue un culte exclusif à Allah. »

Le polythéisme/l'association est le fait d'identifier un des attributs d'Allah ^(esi) sur une autre entité que Lui, de vouer une adoration à autre qu'Allah ^(esi) alors qu'Il en a normalement l'exclusivité.

Le polythéisme est le contraire du monothéisme pur. Ils ne peuvent en aucun cas être associés. S'il y a du polythéisme, il ne peut y avoir de monothéisme pur, et inversement. De ce fait, la première condition qu'Allah ^(esi) a fixé pour ceux qui souhaitent entrer en Islam est de se repentir du polythéisme :

« Mais s'ils se repentent (du polythéisme), accomplissent la prière et acquittent l'aumône légale, ils deviendront vos frères en religion. Nous exposons intelligiblement les versets pour des gens qui savent. » ¹⁴⁹



Si quelqu'un donne des associés à Allah ^(esi) et dit en même temps Lailahaillallah, ses actes auront démenti sa parole. Sa parole Lailahaillallah ne sera pas considérée comme étant celle des véridiques mais plutôt celle des menteurs. La parole Lailahaillallah prononcée en donnant des associés à Allah ^(esi) ne fait pas entrer celui qui la prononce en Islam, avec celle-ci, il ne devient pas musulman.

« Dis : "Il m'a été ordonné d'adorer Allah en Lui vouant exclusivement le culte, et il m'a été ordonné d'être le premier des musulmans." » ¹⁵⁰

« Invoquez Allah donc, en Lui vouant un culte exclusif quelque répulsion qu'en aient les mécréants. » ¹⁵¹

« C'est Lui le Vivant. Point de divinité à part Lui. Appelez-Le donc, en Lui vouant un culte exclusif. Louange à Allah, Seigneur de l'univers ! » ¹⁵²

Si quelqu'un se repent du polythéisme, voue un culte exclusif à Allah ^(esi) dit Lailahaillallah, il est musulman, monothéiste. La sincérité est nécessaire à l'entrée en Islam, de la même façon, il faut la conserver et ne pas l'entacher avec du polythéisme. Car l'association à Allah ^(esi) qui survient par la suite, annule toutes les actions, y compris la parole de l'unicité :

« Dis : "Me commanderez-vous d'adorer autre qu'Allah, Ô ignorants ?" En effet, il t'a été révélé, ainsi qu'à ceux qui

150. 39/Az-Zoumar, 11-12

151. 40/Ghafir, 14

152. 40/Ghafir, 65

t'ont précédé : "Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine; et tu seras très certainement du nombre des perdants. Tout au contraire, adore Allah seul et sois du nombre des reconnaissants." » ¹⁵³

« Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelque iniquité (association), ceux-là ont la sécurité ; et ce sont eux les biens-guidés. » ¹⁵⁴

« Parmi ma communauté, quiconque meurt alors qu'il n'associait rien à Allah entrera au paradis. » ¹⁵⁵

2. La sincérité qui purifie de l'ostentation

Nous vouons notre culte exclusivement à Allah ^(esi), de la même façon, nous devons chercher seulement Sa satisfaction. Nous vouons nos adorations exclusivement à Lui, de la même façon, nos intentions doivent être seulement de Le satisfaire sans aucun autre but.

Pour entrer en Islam, il faut dire Lailahaillallah afin d'être soumis seulement à Lui, d'être seulement Son serviteur et de chercher seulement Sa satisfaction. Nous devons nettoyer nos cœurs de l'ostentation, de la recherche d'intérêt et du suivi de la majorité. Nous devons être parmi les véridiques lorsque nous disons Lailahaillallah :

« Celui qui prononce la parole de l'unicité en recherchant la satisfaction d'Allah, le feu lui sera interdit. » ¹⁵⁶

153. 39/Az-Zoumar, 64 – 66

154. 6/Al-An'âm, 82

155. Al-Boukhârî, 1237 ; Mouslim, 94

156. Al-Boukhârî, 425 ; Mouslim, 263



« Celui qui dit avec sincérité qu'il n'y a pas de Dieu en dehors d'Allah et témoigne que Muhammad est Son serviteur, Allah interdira pour Lui le feu. »¹⁵⁷

La parole Lailahaillallah prononcée avec des intérêts autres que la satisfaction d'Allah ^(esi) est inutile. Elle ne protégera pas du polythéisme, du feu, elle ne fait pas parvenir au Tawhid et à la satisfaction divine.

La parole Lailahaillallah prononcée avec véracité et sincérité oriente son auteur vers la droiture et la franchise. Sa parole confirme ses actes et vice versa. Il y aura des traces de Lailahaillallah dans sa cause, sa lutte, son travail, sa maison, ses relations de voisinage etc.

Allah ^(esi) décrit ceux qui sont véridiques de cette façon :

« La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux Prophètes, de donner de son bien, quelque amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jongs, d'accomplir la prière et d'acquitter l'aumône légale. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux ! »¹⁵⁸

157. Al-Boukhârî, 128 ; Mouslim, 32

158. 2/Al-Baqara, 177

« Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore ; et ils n'ont varié aucunement (dans leur engagement) ; afin qu'Allah récompense les véridiques pour leur sincérité, et châtie, s'Il veut, les hypocrites, ou accepte leur repentir. Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » ¹⁵⁹

« Les vrais croyants sont seulement ceux qui croient en Allah et en Son Messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. Ceux-là sont les véridiques. » ¹⁶⁰

« [Il appartient aussi] aux émigrés besogneux qui ont été expulsés de leurs demeures et de leurs biens, tandis qu'ils recherchaient une grâce et un agrément d'Allah, et qu'ils portaient secours à (la cause d')Allah et à Son Messager. Ceux-là sont les véridiques. » ¹⁶¹

Le Jour de Jugement dernier ce sont eux qui profiteront de la parole Lailahaillallah :

« Allah dira : "Voilà le jour où leur véracité va profiter aux véridiques : ils auront des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux pour y demeurer éternellement." Allah les a agréés et eux L'ont agréé. Voilà l'énorme succès. » ¹⁶²

Il est possible que certains disent Lailahaillallah sans sincérité et honnêteté, en ayant d'autres buts. Ils sont

159. 33/Al-Ahzâb, 23-24

160. 49/Al-Houjourâte, 15

161. 59/Al-Hashr, 8

162. 5/Al-Mâidah, 119



considérés musulmans alors qu'ils commettent un acte annulatif de la validité de la parole de l'unicité. Cependant, étant donné qu'Allah ^(esi) sait l'intention qu'ils ont, Il les condamne au supplice éternel.

De la même façon, à l'époque du Messager d'Allah ^(pbsl), il y avait les hypocrites qui disaient Lailahailallah sans y croire afin d'être considérés musulmans...

« Les hypocrites cherchent à tromper Allah, mais Allah retourne leur tromperie (contre eux-mêmes). Et lorsqu'ils se levent pour la prière, ils se levent avec paresse et par ostentation envers les gens. À peine invoquent-ils Allah. Ils sont indécis (entre les croyants et les mécréants), n'appartenant ni aux uns ni aux autres. Or, quiconque Allah égare, jamais tu ne trouveras de chemin pour lui. Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants. Voudriez-vous à Allah une preuve évidente contre vous ? Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du feu et tu ne leur trouveras jamais de secourer, sauf ceux qui se repentent, s'amendent, s'attachent fermement à Allah, et Lui vouent une foi exclusive. Ceux-là seront avec les croyants. Et Allah donnera aux croyants une énorme récompense. » ¹⁶³

De la même façon que les bédouins et les hypocrites qui disaient Lailahailallah pour tirer profit des bienfaits de l'État islamique de Médine; ils persévéraient au sein de l'Islam en temps de grâce et apostasiaient en temps de catastrophe...

163. 4/An-Nisâ, 142-146

« Il en est parmi les gens qui adorent Allah marginalement. S'il leur arrive un bien, ils s'en tranquilisent et s'il leur arrive une épreuve, ils détournent leur visage, perdant ainsi (le bien) d'ici-bas et de l'au-delà. Telle est la perte évidente ! »¹⁶⁴

« Parmi les gens il en est qui disent : "Nous croyons en Allah" puis, si on les fait souffrir pour la cause d'Allah, ils considèrent l'épreuve de la part des hommes comme un châtiment d'Allah. Or, le secours de ton Seigneur vient, ils diront certes: "Nous étions avec vous !" Allah n'est-Il pas le meilleur à savoir ce qu'il y a dans les poitrines de tout le monde ? Allah connaît parfaitement les croyants et connaît parfaitement les hypocrites. »¹⁶⁵

De la même façon que ceux disaient Lailahailallah non pas pour croire et être soumis mais plutôt pour suivre la majorité...

« Une fois mis dans sa tombe ... deux anges se présentent à lui ... et lui disent : "Que disais-tu de cet homme (Muhammad) ?" Le croyant dit : "J'atteste qu'il est le serviteur et le Messager d'Allah." ... Tandis qu'on dit à l'hypocrite et au mécréant : "Que disais-tu de cet homme ?" Il répond : "Je n'en sais rien, je disais comme disaient les gens." »¹⁶⁶

3. Comment comprendre que nous faisons preuve de droiture et de sincérité ?

Toutes les épreuves que nous traversons sont des opportunités de mesurer notre sincérité et notre

164. 22/Al-Hajj, 11

165. 29/Al-Ankabût, 10-11

166. Al-Boukhârî, 1374



droiture. Car Allah ^(esi) fait distinguer le véridique du menteur, le propre du sale, celui qui désire l'au-delà de celui qui désire la vie sur Terre, à travers les épreuves :

« Est-ce que les gens pensent qu'on les laissera dire : "Nous croyons !" sans les éprouver ? Certes, Nous avons éprouvé ceux qui ont vécu avant eux ; [Ainsi] Allah connaît ceux qui disent la vérité et ceux qui mentent. » ¹⁶⁷

« Allah n'est point tel qu'Il laisse les croyants dans l'état où vous êtes jusqu'à ce qu'Il distingue le mauvais du bon ... » ¹⁶⁸

Heureux soit celui qui voit, à travers les épreuves, sa foi augmenter ; sa véracité et sa sincérité se renforcer. Heureux soit celui qui voit ses manquements à travers les épreuves, se dirige vers Allah ^(esi) en se repentant, voue un culte exclusif à Allah ^(esi) et corrige son erreur :

« ... sauf ceux qui se repentent, s'amendent, s'attachent fermement à Allah, et Lui vouent une foi exclusive. Ceux-là seront avec les croyants. Et Allah donnera aux croyants une énorme récompense. » ¹⁶⁹

Malheur à celui qui, en période d'épreuves, ne voit pas ses défauts ou n'essaie pas de les corriger !

« Ne voient-ils pas que chaque année on les éprouve une ou deux fois ? Malgré cela, ils ne se repentent, ni ne se souviennent. » ¹⁷⁰

167. 29/Al-Ankabût, 2-3

168. 3/Âl-i Imrân, 179

169. 4/An-Nisâ, 146

170. 9/At-Tawbah, 126

Considérons chaque épreuve religieuse et mondaine comme une balance et effectuons une remise en question de notre égo. Considérons notre épreuve comme un miroir et observons notre Tawhid. N'oublions pas, chaque épreuve est un signe de notre Seigneur et ce dernier éduque Ses serviteurs à travers ses signes/ses épreuves.

V. Aimer les partisans de cette parole et détester ses ennemis

A. L'amour d'Allah ^(esi)

Il faut prioritairement aimer Allah ^(esi). L'amour envers Lui est la base de l'unicité. Les croyants L'aiment plus que tout.

وَمِنَ النَّاسِ مَنْ يَتَّخِذُ مِنْ دُونِ اللَّهِ أَنْدَادًا يُحِبُّونَهُمْ كَحُبِّ اللَّهِ وَالَّذِينَ آمَنُوا أَشَدُّ حُبًّا لِلَّهِ

« Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah. Or les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah. » ¹⁷¹

Les croyants aiment Allah ^(esi) plus que tout du fait de l'unicité qu'ils mettent en pratique. Ceci est la base et la nécessité de la servitude. Car le Tawhid consiste à unifier Allah ^(esi) dans nos adorations du cœur, de la parole et des organes. L'amour est l'adoration du cœur ayant le plus d'honneur. Il y a de l'amour à la base de chaque adoration qui rapproche d'Allah ^(esi).

171. 2/Al-Baqara, 165



Lailahaillallah consiste également à unifier Allah ^(esi) dans notre amour. Aimer pour Allah ^(esi), seulement ceux qu'Il ^(esi) autorise à aimer.

Le croyant aime Allah ^(esi), ceux qu'Il aime, ceux qu'Il veut que l'on aime. De cette façon, le croyant unifie Allah ^(esi) dans la source de son amour.

Aimer un être de la même façon, de la même intensité dont on aime notre Seigneur ^(esi) est du polythéisme. Car cela revient à donner le droit d'Allah ^(esi) à un autre, à associer quelqu'un d'autre à ce droit.

Le verset cité précédemment est la preuve la plus claire concernant cela. Les êtres qu'ils aimaient au même niveau qu'Allah ^(esi) sont ceux qu'ils ont associé, divinisé :

« Ils diront, tout en s'y querellant : "Par Allah ! Nous étions certes dans un égarement évident, quand nous faisons de vous les égaux du Seigneur de l'univers (en les aimant de la même façon que Lui, en ayant peur d'eux comme nous avons peur de Lui, en vous demandant le repentir de la même façon que nous nous repentions à Lui, en ayant espoir en vous de la même façon que nous espérions de Lui et en nous soumettant à leur autorité de la même façon que nous nous soumettions à Lui.)" »¹⁷²

Il est décrit qu'en enfer, les polythéistes se disputeront. Ils critiqueront les êtres qu'ils divinisaient et se rappelleront avec regret les causes de leur entrée en

172. 26/Ash-Shourâ, 96-98

enfer. La faute sera d'avoir associé ces êtres à Allah ^(esi), Le Seigneur des univers. Ils les auront associés à quels sujets ? Nous savons tous qu'ils affirmaient que Le Créateur était Allah ^(esi) et qu'ils Le considéraient comme tel. Ils donnaient des associés à Allah ^(esi) en ce qui concerne les adorations. Ils donnaient les attributs d'Allah ^(esi) aux êtres qu'ils divinisaient en dehors de Lui ^(esi) et ils leur vouaient des adorations réservées à Allah ^(esi). Comme nous l'avons vu dans le verset 165 de la sourate Al-Baqara, une des causes d'association était l'amour. Ils aimaient leurs associés autant qu'Allah ^(esi).

B. L'amour du Messager d'Allah ^(esi)

Ensuite, vient l'amour du Prophète ^(pbsl). Notre amour envers lui est indispensable à notre foi et de la deuxième partie de la parole de l'unicité qui est « Muhammad est le serviteur d'Allah. »

« Dis : "Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son Messager et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers." » ¹⁷³

Dans un hadith le Prophète ^(pbsl) dit :

« Je jure par Celui qui détient mon âme que ne sera pas croyant celui qui ne m'aime pas plus que son père, son fils et toute autre personne. » ¹⁷⁴

173. 9/At-Tawbah, 24

174. Al-Boukhârî, 14



En effet, l'amour envers Allah ^(esi) et Son Prophète ^(pbsl) sont les bases de la foi. L'amour envers Allah ^(esi) ne s'obtient pas en le disant par la parole. Allah ^(esi) veut que ceux qui prétendent l'aimer prouvent cela avec les actes.

« Dis : "Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux." » ¹⁷⁵

Tous ceux qui prétendent aimer Allah ^(esi) doivent obéir au Messenger ^(pbsl). Cette condition a été définie par Allah ^(esi) et elle sera valable jusqu'au Jour de la Résurrection. Ceux qui prétendent avoir foi et aimer Allah ^(esi) mais sont impassibles face à la Sounna du Prophète ^(pbsl) sont contredits par ce verset.

C. Aimer les croyants

L'amour envers les croyants et l'attachement envers eux à travers les liens fraternels de l'Islam font également partie de cette condition. Il faut souhaiter pour son frère ce que l'on souhaite pour soi-même, il faut se soucier de ses problèmes, il faut l'aider dans toutes les situations, il faut privilégier son frère musulman aux polythéistes, même si ces derniers sont de notre propre famille.

« Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son Messenger, et les croyants qui accomplissent la prière, s'acquittent de l'aumône légale et s'inclinent (devant Allah). Et quiconque prend pour alliés Allah, Son Messenger et les croyants, [réussira] car c'est le parti d'Allah qui sera victorieux. » ¹⁷⁶

175. 3/Āl-i Imrān, 31

176. 5/Al-Māidah, 55 – 56

« Pensez-vous que vous serez délaissés, cependant qu'Allah n'a pas encore distingué ceux d'entre vous qui ont lutté et qui n'ont pas cherché d'alliés en dehors d'Allah, de Son Messager et des croyants ? Et Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. »¹⁷⁷

« Aucun d'entre vous ne sera jamais véritablement croyant tant qu'il n'aimera pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même. »¹⁷⁸

D. Détester les ennemis de cette parole

Lailahaillallah c'est être entièrement soumis à Allah ^(esi), s'attacher à Lui avec le lasso de la servitude. C'est accepter et annoncer que la souveraineté de la Terre, des cieux et en particulier des cœurs, appartient à Allah ^(esi).

C'est Lui ^(esi) qui dicte notre amour ainsi que notre inimitié.

Lailahaillallah signifie considérer les amis d'Allah ^(esi) comme étant nos amis et prendre les ennemis d'Allah ^(esi) comme ennemis.

Allah ^(esi) veut que nous soyons ennemis et que nous n'établissions pas de liens d'amitié avec les polythéistes qui Lui donnent des associés, les Tawaghits qui sont adorés en dehors de Lui, les Gens du Livre, juifs et chrétiens, qui contredisent la vérité sciemment. Ceux qui les prennent pour amis ont transgressé une des conditions de validité de la parole de l'unicité.

177. 9/At-Tawbah, 16

178. Al-Boukhârî, 13 ; Mouslim, 45



Allah ^(esi) donne de cette façon les caractéristiques de ceux qui transgressent cette condition :

- Ils rompent le lien qu'ils avaient avec Allah ^(esi).

« Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des mécréants, au lieu de croyants. Quiconque le fait, rompt tous les liens (d'islam et de foi) avec Allah. » ¹⁷⁹

- Ils auront le même jugement qu'eux.

« Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les juifs et les chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. » ¹⁸⁰

- Ils deviendront hypocrites.

« Annonce aux hypocrites qu'il y a pour eux un châtement douloureux, ceux qui prennent pour alliés des mécréants au lieu des croyants, est-ce la puissance qu'ils recherchent auprès d'eux ? (En vérité) la puissance appartient entièrement à Allah. » ¹⁸¹

- Ils renieront Allah ^(esi), Son Messager ^(pbsl), Son livre et l'au-delà.

« Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront. S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils

179. 3/Âl-i Imrân, 28

180. 5/Al-Mâidah, 51

181. 4/An-Nisâ, 138-139

ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers. »¹⁸²

« Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. »¹⁸³

- **Ils donneront à Allah (esi) une preuve à leur charge.**

« Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants. Voudriez-vous donner à Allah une preuve évidente contre vous ? »¹⁸⁴

- **Ils seront la cause de trouble et de désordre sur Terre**

« Et ceux qui n'ont pas cru sont alliés les uns des autres. Si vous n'agissez pas ainsi [en rompant les liens avec les infidèles], il y aura discorde sur Terre et grand désordre. »¹⁸⁵

- **Ils seront injustes.**

« Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes. »¹⁸⁶

E. L'amitié interdite

Le sens de prendre les mécréants pour amis est de les aimer pour leur religion, les aider dans leur religion

182. 5/Al-Mâidah, 80-81

183. 58/Al-Moujâdalah, 22

184. 4/An-Nisâ, 144

185. 8/Al-Anfâl, 73

186. 9/At-Tawbah, 23



erronée et se trouver dans leurs rangs dans leur guerre contre l'islam.

Le fait de bien se comporter avec eux, de leur prononcer une belle parole, de leur rendre visite lorsqu'ils sont malades, de leur offrir des cadeaux et de répondre à leur demande d'aide humainement n'entre pas dans le cadre de l'amitié interdite.

« Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables. Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes. »¹⁸⁷

↓
192
↑

Nous constatons qu'Allah ^(esi) a divisé les polythéistes en deux catégories. Ceux qui nous combattent du fait de notre religion, nous chassent de nos demeures et ceux qui les ont aidés... Ces derniers sont ceux qui combattent l'islam par les actes et ceux qui les aident. Ressentir de l'amour et de l'amitié envers eux est une affaire que seul ceux qui ont infecté leur foi avec de l'injustice et n'ont pas compris le Tawhid et ce qu'il implique peuvent faire.

Ceux qui ne font pas partie de ces trois catégories sont les interlocuteurs constants de notre invitation. Nous pouvons discuter avec eux en étant courtois, avoir un

187. 60/Al-Moumtahana, 8-9

bon comportement et les traiter d'une bonne manière.
Allah ^(esi) n'interdit pas cela.

Voici des exemples tirés de la Sounna du Messenger
d'Allah ^(pbsl) :

« Un jeune domestique juif servait le Prophète. Ce dernier tomba malade et le Messenger d'Allah lui rendit visite, il s'assit auprès de sa tête et il lui dit :

"Sois musulman,"

Le jeune juif regarda son père qui était présent avec lui qui lui dit alors :

"Obéis à Abou al-Qasim."

Le jeune devint musulman puis le Prophète sortit et dit :

"Louange à Allah qui l'a sauvé du feu." »¹⁸⁸

« Au moment où Abou Tâlib était à l'article de la mort, le Messenger d'Allah ^(pbsl) vint le voir et trouva chez lui Abou Jahl et 'Abd-Allah ibn 'Abî 'Umayya ibn Al-Mughîra. Le Messenger d'Allah ^(pbsl) s'adressa à Abou Tâlib en disant :

"Ô mon oncle, atteste qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah. C'est là un mot dont je serai témoin en ta faveur auprès d'Allah."

Aussitôt Abou Jahl et 'Abd-Allah ibn 'Abî 'Umayya s'écrièrent :

188. Al-Boukhârî, 1356



"Ô Abou Tâlib vas-tu renier la religion d'Abd Al-Muttalib ?"

Le Messenger d'Allah (pbsl) ne cessa de lui proposer de prononcer la profession de foi en répétant les mêmes mots, (tandis que les deux autres lui répétaient les mêmes propos). Mais, les dernières paroles d'Abou Tâlib furent qu'il persistait dans la religion d'Abd Al-Muttalib en refusant d'attester qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah. »¹⁸⁹

« Omar (aa) vit un qamis en soie à la porte de la mosquée. Il dit :

"Ô Messenger d'Allah ! Pouvons-nous l'acheter afin que tu le portes les vendredis et lorsque des comités viennent à ta rencontre."

Le Messenger d'Allah (pbsl) a dit :

"Ce sont ceux qui n'ont pas de part dans l'au-delà qui portent ceci."

Par la suite, un morceau de ce tissu a été apporté au Messenger d'Allah (pbsl). Il a donné une partie de celui-ci à Omar (aa). Ce dernier a dit :

"Me donnes-tu un morceau de ce tissu malgré les paroles lourdes que tu as prononcée à ce sujet ?"

Le Messenger d'Allah (pbsl) a dit :

"Je ne te l'ai pas donné pour que tu le portes. Je te l'ai donné pour que tu le vendes afin de subvenir à un besoin ou bien que tu le donnes à quelqu'un."

189. Al-Boukhârî, 4772 ; Mouslim, 24

Omar a donné ce morceau de tissu (en soie) à un de ses frères polythéistes de La Mecque. »¹⁹⁰

VI. Mettre en pratique les impératifs de cette parole

Lailahaillallah signifie reconnaître la divinité d'Allah (esi) et de renier celle de tous les êtres en dehors de Lui. La divinité est celui qui est adoré. Cela implique donc de faire la promesse de n'adorer seulement Allah (esi). La parole Lailahaillallah prononcée sans adoration et servitude ne reste qu'une parole. Celui qui prononce cette parole sans vouer un culte à Allah (esi) avec des œuvres pieuses aura contredit sa parole avec ses actes.

« Dis : "Obéissez à Allah et au Messager. Et si vous tournez le dos ... alors Allah n'aime pas les mécréants !" »¹⁹¹

« Ô vous qui croyez ! Obéissez à Allah et à Son Messager et ne vous détournerez pas de lui quand vous l'entendez (parler). »¹⁹²

Quelles sont les impératifs de la parole Lailahaillallah ? Les impératifs font référence au sens et aux conditions de Lailahaillallah. Celui qui croit et confirme avec sa langue ce que nous avons expliqué jusqu'ici mais ne les met pas en pratique ne profitera pas de Lailahaillallah. Car si les choses auxquelles nous croyons ne sont pas appliquées dans la vie et sont abandonnées dans son ensemble, elles n'ont aucun sens. Par exemple, reconnaître qu'Allah (esi) est Le Seul Législateur et Le

190. Al-Boukhârî, 886 ; Mouslim, 2068

191. 3/Âl-i Imrân, 32

192. 8/Al-Anfâl, 20



Seul Souverain est une adoration, c'est un acte de servitude. Si quelqu'un accepte cela, mais ne le met pas en pratique, cela ne lui saura d'aucun intérêt. Notre Seigneur ^(esi) dit cela en ce qui concerne celui qui se détourne des lois d'Allah ^(esi) et demande le jugement du Taghout :

« N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi [Prophète] et à ce qu'on a fait descendre avant toi ? Ils veulent prendre pour juge le Taghout, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. Mais le Diable veut les égarer très loin, dans l'égarement. » ¹⁹³

Allah ^(esi) dit cela en ce qui concerne celui qui, à la suite d'un différend, n'a pas recours au Messager d'Allah ^(esi) ou bien ne se satisfait pas de son jugement :

« Non ! ... Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence]. » ¹⁹⁴

Allah ^(esi) informe de la nécessité de se soumettre au Livre qu'Il ^(esi) a révélé, puis concernant celui qui ne juge pas avec ce qu'Allah a révélé, Il ^(esi) dit :

« Et sur toi (Muhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce

193. 4/An-Nisâ, 60

194. 4/An-Nisâ, 65

qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. À chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre. Si Allah avait voulu, certes Il aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres. C'est vers Allah qu'est votre retour à tous; alors Il vous informera de ce en quoi vous divergiez. »¹⁹⁵

En ce qui concerne ceux de cette communauté qui ont donné la promesse d'obéissance à Allah ^(esi) et Son Messager ^(pbsl) mais qui ne l'ont pas tenue, Allah ^(esi) dit :

« Et ils disent : "Nous croyons en Allah et au Messager et nous obéissons." Après cela, une partie d'entre eux fait volte-face. Ceux-là ne sont point croyants. »¹⁹⁶

Dire « nous croyons et nous obéissons » est clairement insuffisant puisque des personnes font « volte-face » et reviennent sur cette parole par la désobéissance à Allah ^(esi). Des personnes prononcent donc cette parole en toute prétention et Allah ^(esi) n'accepte pas ce qu'ils avancent puisqu'ils ont désobéi. Lorsque l'on trouve le verbe « démentir » dans le Coran, c'est pour montrer le refus de croire. Le verbe « tourner le dos » fait référence à ceux qui se détournent de la religion. Dans ce verset, Allah ^(esi) a parlé de « tourner les dos (faire volte-face) » après avoir évoqué la prétendue croyance et obéissance de ceux dont la foi a été réfutée. Cela prouve donc le refus d'obéissance.

195. 5/Al-Mâidah, 48

196. 24/An-Noûr, 47



Dans un verset, Allah ^(esi) dit :

« Mais il n'a ni confirmé (cru), ni prié; cependant, il a démenti et tourné le dos. »¹⁹⁷

Le verset parle de « démentir » pour le fait de ne pas confirmer (croire) et de « tourner le dos » en ce qui concerne le fait de ne pas prier. Ceci est une preuve de l'explication que nous avons faite à la suite du verset de la sourate An-Noûr. La cause de la réfutation de la foi des sujets de ce verset n'est pas due au fait qu'ils se sont détournés de la foi mais plutôt de l'obéissance. Car la foi est composée des actes. C'est la confirmation par les organes de la croyance qui prend place dans le cœur. Le mensonge le plus affreux dont a été témoin l'Histoire est l'hérésie des laxistes qui consiste à réduire le sens du mot « foi » à « la reconnaissance » et donc de négliger les actes.

↓
198

↑
Le Messager d'Allah ^(pbsl) définit la foi (al-iman) de cette façon :

« Je vous ordonne la foi. Savez-vous ce qu'est la foi ? La foi est l'attestation qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, d'accomplir la prière, de s'acquitter de l'aumône légale, de jeûner durant le mois de Ramadan et de donner un cinquième du butin. »¹⁹⁸

Lorsque le Prophète ^(pbsl) explique la foi aux gens, il le fait en décrivant des actes. Cela prouve que la foi ne se

197. 75/Al-Qiyâmah, 31-32

198. Al-Boukhârî, 53 ; Mouslim, 17

réduit pas à prononcer la parole de l'unicité mais aussi de l'appuyer avec les œuvres pieuses.

Profiter de la parole Lailahaillallah signifie qu'elle permette l'accès au paradis et qu'elle protège de la sentence éternelle de l'enfer.

Il est dit que ceux qui accèdent au paradis rencontreront les actes qu'ils accomplissaient et que ce qui les fera entrer au paradis sont les œuvres pieuses en adéquation avec la parole de l'unicité :

« Et on leur proclamera : "Voilà le paradis qui vous a été donné en héritage pour ce que vous faisiez." »¹⁹⁹

« Ceux dont les anges reprennent l'âme – alors qu'ils sont bons – [les anges leur] disent : "Paix sur vous ! Entrez au paradis, pour ce que vous faisiez." »²⁰⁰

« ... se réjouissant de ce que leur Seigneur leur aura donné, et leur Seigneur les aura protégés du châtiment de la Fournaise. "En récompense de ce que vous faisiez, mangez et buvez en toute sérénité ... " »²⁰¹

Voici donc les paroles qu'entendra le croyant à la porte du paradis. Il est unanimement admis que la clé du paradis est Lailahaillallah. Cependant, il sera félicité pour ses actes/œuvres. Pourquoi ? Car la partie la plus difficile de la parole de l'unicité est la mise en application, vivre en adéquation avec elle. Croire et

199. 7/Al-A'râf, 43

200. 16/An-Nahl, 32

201. 52/At-Tour, 18-19



affirmer ce à quoi nous croyons est simple. Mettre en pratique ce à quoi nous croyons est semblable à s'habiller d'une chemise de feu. Voilà pourquoi le croyant rencontrera ses actions à l'entrée du paradis (Allah est le plus savant).

VII. Mourir sur cette parole

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ حَقَّ تُقَاتِهِ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا
وَأَنْتُمْ مُسْلِمُونَ

« Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission (en tant que musulman, en abandonnant le polythéisme et en se dirigeant vers le Tawhid). »²⁰²

Le Messager d'Allah (pbsl) dit :

مَنْ مَاتَ يُشْرِكُ بِاللَّهِ شَيْئًا دَخَلَ النَّارَ
وَمَنْ مَاتَ لَا يُشْرِكُ بِاللَّهِ شَيْئًا دَخَلَ الْجَنَّةَ

« Quiconque meurt en donnant des associés à Allah entrera en enfer et quiconque meurt sans rien associer à Allah entrera au paradis. »²⁰³

Il ne suffit pas de prononcer la parole de l'unicité et de la mettre en pratique. Afin d'en tirer profit, il faut persévérer et mourir sur cette parole. Pour cela, il faut être éveillé et lutter tout au long de la vie. Car les diables hommes et djinns tendent des pièges jour et nuit afin

202. 3/Āl-i Imrân, 102

203. Al-Boukhârî, 1238 ; Mouslim, 92

de détourner les croyants du Tawhid et les combattent jusqu'à ce qu'ils se détournent de la religion.

« Et ceux que l'on considérait comme faibles diront à ceux qui s'enorgueillissaient : "C'était votre stratagème, plutôt, nuit et jour, de nous commander de ne pas croire en Allah et de Lui donner des égaux." Et ils cacheront leur regret quand ils verront le châtement. Nous placerons des carcans aux cous de ceux qui ont mécré : les rétribuerait-on autrement que selon ce qu'ils œuvraient ? »²⁰⁴

« Or, ils ne cesseront de vous combattre jusqu'à, s'ils peuvent, vous détourner de votre religion. Et ceux qui parmi vous abjureront leur religion et mourront mécréants, vaines seront pour eux leurs actions dans la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà. Voilà les gens du feu : ils y demeureront éternellement. »²⁰⁵

Afin de persévérer sur le Tawhid, il faut comprendre son sens et ses conditions et ne pas tomber dans un des actes annulatifs.

↓
201
↑

Son sens et chacune de ses conditions sont les fondements principaux de l'Islam.

En conséquence :

- Il faut rester véridique sur la négation « La » jusqu'au dernier souffle. Il faut renier les Tawaghits adorés en dehors d'Allah ^(esi) ainsi que les actes d'adoration liés à ces tawaghits ; il faut également s'éloigner d'eux.

204. 34/Saba, 33

205. 2/Al-Baqara, 217



- Il faut rester véridique sur « illallah » qui fait référence à l'unicité d'Allah ^(esi) dans sa divinité. Sans rien Lui associer, il faut Lui consacrer sa vie, sa mort et toutes ses adorations.

- Il faut prononcer cette parole avec sincérité et droiture jusqu'au dernier souffle.

- Il faut correctement choisir son camp jusqu'au dernier souffle, prendre place dans le camp du Messager d'Allah ^(esi) et des croyants ; il faut se désavouer des Tawaghits qui combattent Allah ^(esi), des polythéistes qui les servent, de tous les mécréants qui s'affilient à une autre religion que l'Islam et il faut mourir de cette façon.

- Il faut connaître les actes nécessaires à la validité de la parole de l'unicité prononcée avec science et certitude ainsi que vouer un culte à Allah ^(esi) à travers les œuvres pieuses et obéir à Allah ^(esi) et à Son Messager ^(pbsl) jusqu'au dernier souffle.

Que faire pour préserver notre croyance ?

- Il faut aider la religion d'Allah ^(esi) :

Celui qui comprend la parole de l'unicité, comprend également ses actes annulatifs. Celui qui essaie de protéger son Tawhid en demandant l'aide d'Allah ^(esi) sera protégé par Allah ^(esi) et guidé sur la voie la plus droite. Car la protection du Tawhid et l'effort de ne pas entacher sa croyance avec de l'injustice est le plus honorable des efforts et le plus haut degré de

la servitude. Pour ce dernier, Allah ^(esi) a promis de le défendre, de le guider sur la plus droite des voies et de lui assurer la sécurité :

« Et quand à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers. Allah est en vérité avec les bienfaisants. »²⁰⁶

« Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelque inéquité (association), ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés. »²⁰⁷

Il y a également un moyen qui est l'un des meilleurs pour la défense du Tawhid. Aider la religion d'Allah ^(esi), lutter afin de propager l'invitation au Tawhid sur la Terre entière et faire le djihad afin de proclamer la grandeur d'Allah ^(esi).

« Ô vous qui croyez ! Si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas. »²⁰⁸

Ceci est une promesse divine dont il n'y a aucun doute sur sa véracité et dont la réalisation est certaine. Chaque croyant détient une part de cette promesse en fonction de sa proportion d'aide à la religion d'Allah ^(esi) et de sa sincérité dans celle-ci. Il nous reste plus qu'à tendre l'oreille au conseil du Messager d'Allah ^(pbsl) fait à Ibn Abbas ^(assl) :

« ... Préserve Allah et il te préservera. Préserve Allah et tu le trouveras devant toi. Si tu demandes, alors demande à

206. 29/Al-Ankabou't, 69

207. 6/Al-An'âm, 82

208. 47/Muhammad, 7



Allah, si tu cherches secours, alors cherche secours auprès d'Allah ... »²⁰⁹

Ceux qui aident la religion d'Allah ^(esi) seront protégés par Lui. Ceux qui défendent le Tawhid, luttent pour lui, apportent leur soutien à la cause avec leurs cœurs, leurs biens et leurs paroles, ceux qui ne s'abstiennent pas de la lutte dans le sentier d'Allah ^(esi) ... ils trouveront Allah ^(esi) et Son aide à chaque fois qu'ils se dirigeront vers Lui.

Lorsque quelqu'un est sous la protection d'Allah ^(esi), rien ne peut lui faire de mal. Même si la Terre entière se rassemble pour essayer de l'égarer et de le faire apostasier, ceci ne fera qu'augmenter sa foi et sa soumission :

« Quiconque Allah guide, nul ne peut l'égarer. Allah n'est-Il pas Puissant et Détenteur du pouvoir de châtier ? »²¹⁰

↓
204
↑

Nous devons multiplier les voies d'aide à la cause du Tawhid jusqu'à ce que nous méritions la protection d'Allah ^(esi). Chaque aide que nous présentons à cette noble cause nous rapproche de la protection d'Allah ^(esi) et renforce les liens que nous avons avec Lui.

- Il faut s'attacher à Allah ^(esi) :

« Et comment pouvez-vous ne pas croire, alors que les versets d'Allah vous sont récités, et qu'au milieu de vous se tient Son Messager ? Quiconque s'attache fortement à Allah, il est certes guidé vers un droit chemin. »²¹¹

209. Tirmidhî, 2516

210. 39/Az-Zoumar, 37

211. 3/Âl-i Imrân, 101

« Alors ceux qui croient en Allah et qui s'attachent à Lui, Il les fera entrer dans une miséricorde venue de Lui, et dans une grâce aussi. Et Il les guidera vers Lui dans un chemin droit. »²¹²

La cause du Tawhid est difficile, elle est remplie d'épreuves et ardue. Les diables humains et djinns tendent d'innombrables pièges. Il faut fortement s'attacher à cette voie afin d'y persévérer, surtout qu'elle est longue et dangereuse. Il ne fait aucun doute que ce à quoi il faut le plus s'attacher est Allah ^(esi).

S'attacher à Allah ^(esi), c'est se diriger vers Lui avec le cœur.

C'est se rendre compte que nous avons besoin de Lui. C'est sentir que nous serions détruits sans Son aide et Sa guidée. Pour reprendre les termes de celui qui s'attache le mieux à Lui :

« Ne me laisse pas seul avec mon égo, ne serait-ce que le temps de cligner des yeux. »²¹³

Cette conscience se reflète sur la langue avec les invocations, sur le cœur avec la résignation, sur les actes avec la persévérance.

Toute la vie du Messager d'Allah ^(pbsl) est remplie d'exemples de cet effort dans l'attachement. N'est-ce pas cette invocation qu'il prononçait le plus ?

212. 4/An-Nisâ, 175

213. Aboû Dâoud, 5090 ; Ahmad, 20430



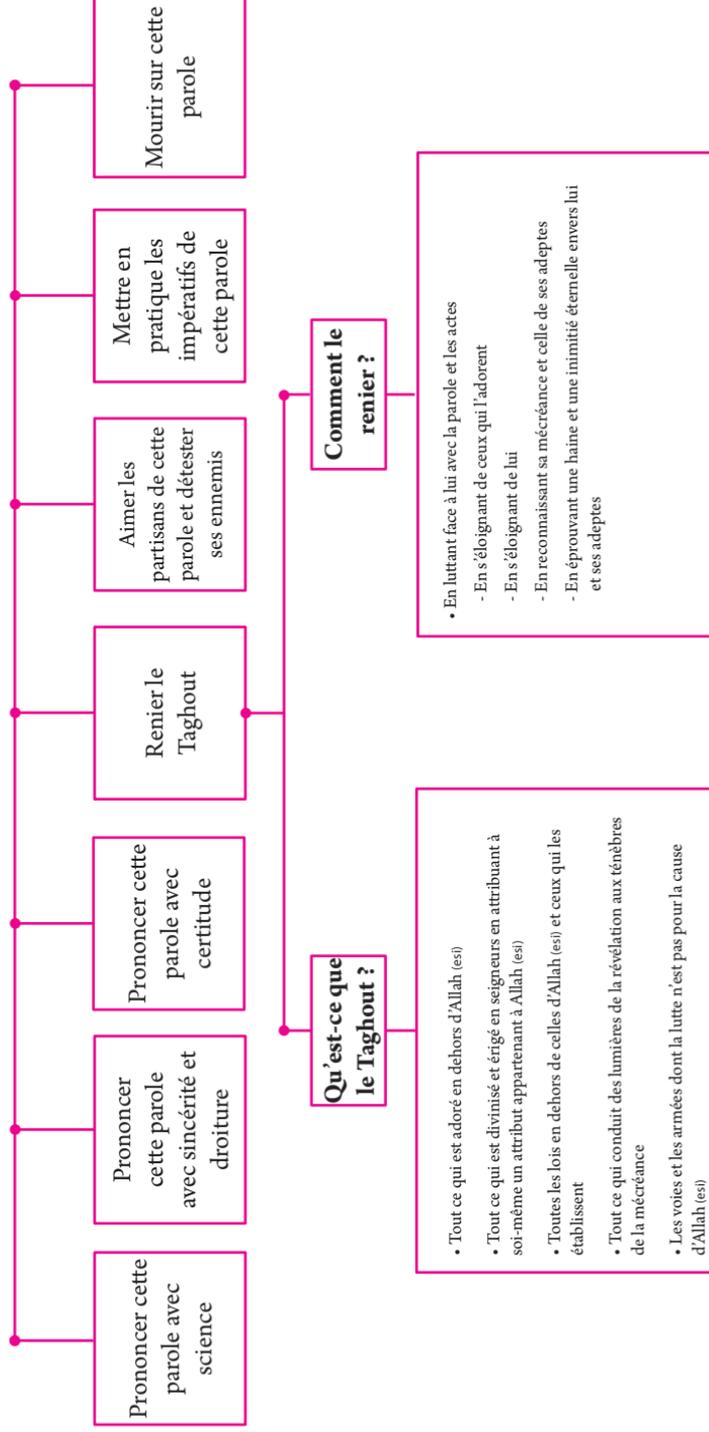
يَا مُقَلِّبَ الْقُلُوبِ، ثَبِّتْ قَلْبِي عَلَى دِينِكَ

« Ô Toi qui fait tourner les cœurs! Affermis mon cœur sur Ta religion. »²¹⁴

Regardez les invocations qu'il récitait le matin et le soir ! Elles sont toutes des supplications du cœur, des demandes de refuge sincères et des efforts d'attachement à Allah (esi).

Louange à Allah, Seigneur de l'univers.

LES CONDITIONS DE LA PAROLE DE L'UNICITÉ



BIBLIOGRAPHIE

- Jâmiou'l Bayân fi Ta'wili'l Qur'ân/Tafsîrou't Tabarî, Ibnou Jarîr At-Tabarî, Mouassasatour'r Risâla, 24 tomes, 1^{ère} édition, 2000 (G)
- Al-Bidâya wa'n Nihâya, Ibn Kathîr, Dârou Hajr, 21 tomes, 1^{ère} édition, 2003 (G)
- Al-Moufradât fi Garîbi'l Qur'ân, Râgîp Al-Ispahânî, Dârou'l Qalam, 1^{ère} édition, 1412 (H)
- Al-Moustalahâtou'l Arba'a fi'l Qur'ân, Abou'l A'lâ Al-Mawdoûdî, Dârou'l Qalam, 1391 (H)
- Fi Zilâli'l Qur'ân, Sayyid Qutb, Dârou'sh Shouroûq, 6 tomes, 17^{ème} édition, 1412 (H)
- I'lâmou'l Mouwaqqîn, Ibnou'l Qayyim Al-Jawziyya, Dârou Ibnou'l Jawzi, 7 tomes, 1^{ère} édition, 1423 (H)
- Lisânou'l Arab, Ibnou'l Manzoûr, Dârou Sâdr, 15 tomes, 3^{ème} édition, 1414 (H)
- Mou'jamou Maqâyîs'l Loughah, Ibn Fâris, Dârou'l-Fiqr, 6 tomes, 1979 (G)
- Mousnadou'l Imâm Ahmad ibni Hanbal, Ahmad ibni Hanbal, Mouassasatou'r Risâla, 45 tomes, 1^{ère} édition, 2001 (G)
- Sahîhou'l Bouhârî, Muhammad ibni Ismail Al-Boukhârî, Mouassasatu'r Risâla, 3^{ème} édition, 1441 (H)



- Sahîhou Mouslim, Mouslim ibni Hajjâj, Mouassasatu'r Risâla, 2^{ème} édition, 1441 (H)
- Sîratou ibni Hishâm, Abdoulmalik ibni Hishâm, Shirkatou Maktabati ve Matbaati Moustafâ Al-Bâbî Al-Halabî ve Awlâdihî, 2 tomes, 1375 (H)
- Sounanou Abî Dâwoud, Abou Dâwoud As-Sijistânî, Mouassasatou'r Risâla, 1^{ère} édition, 1440 (H)
- Sounanou ibn Mâja, Ibn Mâja, Mouassasatou'r Risâla, 1^{ère} édition, 1438 (H)
- Sounanou't Tirmidhî, Muhammad ibni Îsa At-Tirmidhî, Mouassasatou'r Risâla, 1^{ère} édition, 1438 (H)
- Tafsîrou'l Qur'âni'l Azîm, Ibnou Kathîr, Dârroul Qoutoubi'l Ilmiyya, 9 tomes, 1419 (H)
- Ousoulou'l Fiqhi'l Islâmî, Wahba Az-Zouhaylî, Dârrou'l Fiqr, 1^{ère} édition, 1406 (H)
- Zâdou'l Masîr fî Ilmi't Tafsîr, Ibnou'l Jawzi, Dârrou'l Qitâbi'l Arabî, 4 tomes, 1^{ère} édition, 1422 (H)

Toutes les numérotations de hadiths ont été effectuées à partir des livres suivants :

- Jâmiou'l Ousouli't Tis'a Mina's Sounnati'l Moutahhara, Ahmad Sâlih Ash-Shâmî, Al-Maktabou'l Islami, 14 tomes, 1^{ère} édition, 2021 (G)
- Zawâid ibni Houzayma wa ibni Hibbân wa'l Moustadraq Alâ Qoutoubi't Tis'a, Sâlih ibni Ahmad Ash-Shâmî, Al-Maktabou'l Islâmî, 3 tomes, 1^{ère} édition, 2012 (G)
- Zawâidu's Sounan'il Qoubra li'l Bayhaqî, Ahmad Sâlih Ash-Shâmî, Al-Maktabou'l Islâmî, 3 tomes, 1^{ère} édition, 2010 (G)

L'APPEL COMMUN DE TOUS LES PROPHÈTES



Lailahaillallah est l'appel commun de tous les Prophètes.

C'est cette parole qui divise les peuples
avec d'un côté les croyants et de l'autre les mécréants.

C'est cette parole qui détermine le sort des gens sur Terre et dans l'au-delà.

C'est cette parole qui a mis en conflit père et fils tout au long de l'Histoire.

C'est cette parole qui, d'une part,
a poussé Noh (psl) à s'abriter dans le bateau de la victoire, et de l'autre,
a été la cause de la noyade de son fils dans les immenses vagues du déluge.

C'est cette parole qui a permis à Lout (psl) d'être parmi les sauvés
tandis qu'elle a causé une pluie de pierres sur sa femme.

C'est cette parole qui a donné à Ibrâhîm (psl)
le courage de dire à son père et à son peuple :
« Vous avez été, vous et vos ancêtres, dans un égarement évident. »

C'est cette parole qui a fait que les fils d'Israël ont été sauvés du tyran de leur époque
et par la suite, condamnés à errer dans le désert pendant quarante ans.

C'est encore cette parole qui était la cause des tortures subies
par les Prophètes (pse) de la part des aristocrates de leurs époques.

Alors qu'il était le plus digne de confiance de son époque,
c'est cette parole qui a incité les gens à traiter le Messenger (pbsl)
de poète, menteur, fou, voyant et magicien.

Notre but est de comprendre, expliquer et vivre ensemble cette parole.



 MONOTHÉISME	L'APPEL COMMUN DE TOUS LES PROPHÈTES	ISBN 978-605-71764-9-3
	www.monobook.shop	